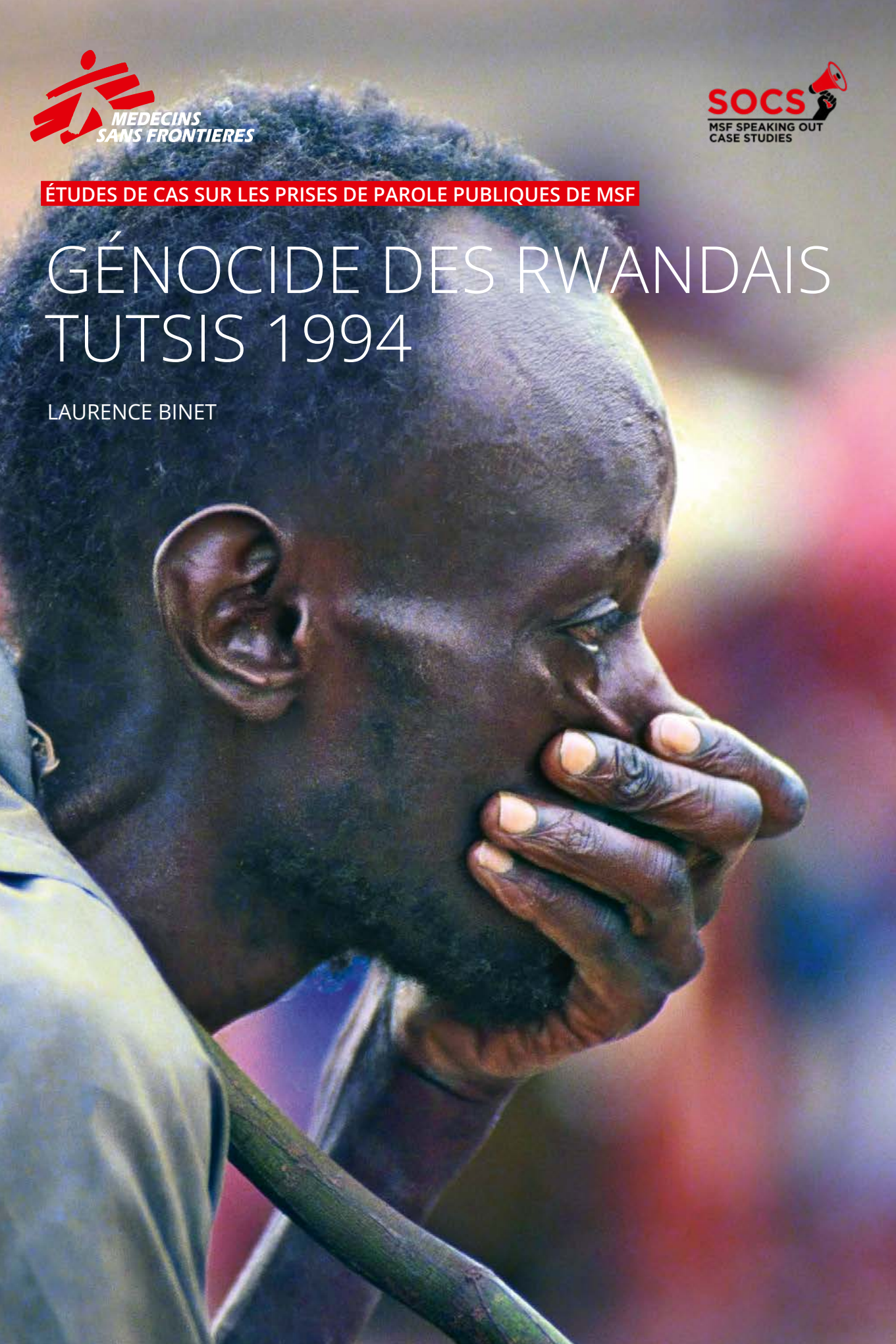


ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

GÉNOCIDE DES RWANDAIS TUTSIS 1994

LAURENCE BINET



ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

GÉNOCIDE DES RWANDAIS TUTSIS 1994

**DANS LA MÊME COLLECTION,
ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF**

Camps de réfugiés salvadoriens au Honduras 1988

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

Camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie 1994-1995

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

Violences du nouveau régime rwandais 1994-1995

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2003]

Traque et massacres des réfugiés rwandais au Zaïre - Congo 1996-1997

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [2004]

Famine et transferts forcés de populations en Éthiopie 1984-1986

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [janvier 2005]

Violence contre les Kosovars albanais, intervention de l'OTAN 1998-1999

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [septembre 2006]

MSF et la Corée du Nord 1995-1998

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [janvier 2008]

Crimes de guerre et politiques de terreur en Tchétchénie 1994-2004

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [juin 2010]

Somalie 1991-1993 : guerre civile, alerte à la famine et intervention « militaro-humanitaire » de l'ONU

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [octobre 2013]

MSF et Srebrenica 1993-2003

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [juillet 2015]

MSF et la guerre en ex Yougoslavie 1991-2003

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [décembre 2015]

MSF et les Rohingya 1992-2014

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [novembre 2020]

MSF et le Darfour 2003-2009

Laurence Binet - Médecins Sans Frontières [septembre 2025]

Comité éditorial : Laurence Binet, Jean-Marc Biquet, Françoise Bouchet-Saulnier, Michiel Hofman, Fiona Terry, Rafa Vilasanjuan - **Directrice d'études/Auteur :** Laurence Binet - **Correction et préparation de copie :** Sophie Assal - **Graphisme et mise en page :** fgraphite

Merci à Rony Brauman et Marc Le Pape pour leurs conseils.
Projet du Conseil international de Médecins Sans Frontières
<https://www.msf.org/fr/speakingout/accueil>

AVANT-PROPOS

Les « Études de cas sur les prises de parole publiques de Médecins Sans Frontières » ont pour origine le souhait exprimé par le Conseil international du mouvement MSF, à la fin des années 1990, de mettre à disposition des membres du mouvement un document sur le « témoignage ».

Le document souhaité devait être simple et accessible à tous et servir de référence aux membres de l'organisation pour comprendre et se réapproprier la culture de prise de parole de l'association.

Il ne devait pas prendre la forme d'un manuel idéologique ou technique (*guideline*), le témoignage ne se limitant pas à l'application mécanique de préceptes et de procédures mais impliquant la compréhension des dilemmes inhérents à l'action humanitaire.

Le projet a été confié par le Conseil international à une directrice d'études, qui travaille avec un comité de pilotage et éditorial. Chacun des membres de ce comité a été choisi par le Conseil international (désormais IB) ou co-opté pour son expérience et ses compétences et siège *intuitu personae*, indépendamment de son entité MSF d'origine.

Le comité éditorial privilégie l'étude des prises de parole publiques de MSF comportant un dilemme, donc une prise de risque. Il propose les cas à étudier au Conseil international, qui fait le choix final.

La source principale d'information de ces études réside dans la mémoire écrite et orale de MSF. Celle-ci est restituée via la recherche de documents datant de l'époque traitée et la conduite d'entretiens avec les protagonistes des événements sélectionnés.

Les personnes interviewées présentent leur récit des événements et leur appréciation sur la manière dont Médecins Sans Frontières a réagi. Elles s'expriment dans la langue de leur choix, avec l'appui d'un traducteur si nécessaire. Les entretiens sont enregistrés puis transcrits.

Les documents sont exhumés des archives des différentes sections impliquées et, dans la mesure du possible, dans celles des médias.

Ces travaux de recherche sont soumis à des contraintes d'ordre éthique, pratique et financier : localisation et volonté des interviewés de s'exprimer, existence, qualité et quantité de documents d'archives.

Le montage principal, qui présente les faits dans un ordre chronologique, est composé d'extraits de documents et d'entretiens, reliés entre eux par de courts textes de liaison ou d'introduction. Les extraits de documents sont privilégiés pour établir les faits. À défaut, les entretiens sont parfois amenés à jouer ce rôle. Ils apportent également un éclairage de la part des protagonistes sur leur vécu et leur analyse personnels des événements.

Cette méthodologie permet de reconstituer les faits et de restituer les débats et les dilemmes rencontrés, sans imposer de conclusion définitive sur la qualité des décisions prises.

Le texte-montage principal est précédé d'une ou plusieurs cartes, de la liste des abréviations utilisées, de celle des personnes interviewées.

Un résumé de l'étude présente le contexte des prises de parole publiques concernées et les principaux dilemmes auxquels elles ont tenté de répondre.

Une chronologie détaillée resitue les actions et prises de parole de MSF dans l'actualité régionale et internationale de l'époque. Destinée à aider le lecteur à se repérer, elle ne prétend pas représenter une référence universitaire.

Chaque étude de cas est disponible en français et en anglais.

Ces études de cas ont une vocation essentiellement pédagogique. Certaines d'entre elles servent désormais de base à des podcasts et des modules de formation et l'accès à l'ensemble de ce matériel est ouvert au public sur le site internet www.msf.org/fr/speakingout/accueil.

Bonne lecture !

Le comité éditorial,
2026

SOMMAIRE

Personnes interviewées et leur fonction au moment des événements	6
Acronymes et abréviations	8
Carte	9
Résumé	10
Génocide des Rwandais Tutsis 1994	13
Chronologie des événements 1892-1994	109

PERSONNES INTERVIEWÉES ET LEUR FONCTION AU MOMENT DES ÉVÉNEMENTS

Jean-François Alesandrini

MSF France, directeur de la communication

Dr Philippe Biberson

MSF France, président du conseil d'administration à partir de mai 1994

Françoise Bouchet-Saulnier

MSF France, responsable juridique

Dr Dominique Boutriau

MSF Belgique, responsable de programmes au Rwanda

Dr Jean-Hervé Bradol

MSF France, responsable de programmes au Rwanda

Catherine Dumait-Harper

MSF International, chargée des relations avec l'ONU à New York

Monique Doux

MSF France/CICR, équipe de Kigali, infirmière anesthésiste de 3 mai au 13 juin 1994

Dr Marc Gastellu-Etchegorry

MSF France, directeur adjoint des opérations

Dr Éric Goemaere

MSF Belgique, directeur général

Dr Pierre Harzé

MSF Belgique, directeur de la communication, en mission au Rwanda du 24 juin au 8 juillet 1994

J [...]

MSF États-Unis, directrice générale

Rachel Kiddel-Monroe

MSF Hollande, coordinatrice à Goma (Zaire) de janvier à juin 1994

Dr Jacques de Milliano

MSF Hollande, directeur général

P [...]

MSF Belgique, coordinateur à Byumba et district du Bugesera (Rwanda) de mai à septembre 1994

Dr Bernard Pécoul

MSF France, directeur général

Nicolas de Torrente

MSF France, administrateur en Tanzanie, de novembre 1993 à juin 1994

Wouter Van Empelen

MSF Hollande, coordinateur de l'équipe d'urgence au Rwanda en avril 1994

Dr Brigitte Vasset

MSF France, directrice des opérations

Dr Rony Zachariah

MSF Belgique, coordinateur médical à Butare en avril 1994

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACF	Action contre la faim
AFP	Agence France Presse
APR	Armée patriotique rwandaise
CHK	Centre hospitalier de Kigali
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CRCA	Compte rendu de conseil d'administration
FAR	Forces armées rwandaises
FPR	Front patriotique rwandais
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
MDM	Médecins du Monde
MINUAR	Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda
MSF UK	Médecins Sans Frontières Royaume-Uni
MSF USA	Médecins Sans Frontières États-Unis
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PSF	Pharmaciens Sans Frontières
Sitrep	Rapport de situation, rédigé par l'équipe de terrain ou par le responsable de programme



- Présence MSF / début avril 1994
- Présence MSF / mi-mai 1994
- Présence MSF / juin 1994

RÉSUMÉ

Le 6 avril 1994, l'avion du président du Rwanda est abattu à son arrivée à Kigali. Dans les jours qui suivent l'attentat, les premières tueries de Tutsis se produisent. Simultanément, les leaders du Front patriotique rwandais (FPR), mouvement d'opposition organisé par les exilés tutsis, déclenchent une offensive militaire au Rwanda et s'emparent du pouvoir à Kigali dans les premiers jours de juillet.

D'avril à juillet 1994, entre 500 000 et un million de Rwandais tutsis sont victimes d'une extermination systématique perpétrée par des miliciens (les Interhamwe) encadrés par les Forces armées rwandaises (FAR). Ce génocide est l'aboutissement de stratégies anciennes menées par des groupes politico-militaires extrémistes qui ont excité les ressentiments ethniques contre la minorité tutsie. Simultanément, un très grand nombre de Rwandais hutus, opposés aux massacres, ont été tués par les mêmes criminels.

Ces massacres ont lieu malgré la présence dans le pays, depuis plusieurs mois, de troupes des Nations unies. La situation au Rwanda est qualifiée de « crise humanitaire particulièrement grave ». Les États membres du Conseil de sécurité des Nations unies tardent à qualifier de « génocide » l'extermination des Tutsis. Ils peuvent ainsi se dérober à l'obligation d'intervention prescrite par le droit international.

Après dix semaines de massacres, l'ONU autorise l'intervention de l'armée française, l'opération Turquoise (23 juin-21 août), qui sauve des vies, mais facilite aussi le repli des FAR vers le Zaïre.

Confronté à un génocide, Médecins Sans Frontières (MSF) allie rencontres diplomatiques et prises de parole publiques dans l'espoir de bousculer l'inertie des États qui, par l'envoi de forces armées, auraient pu menacer les tueurs et les paralyser.

- Le 22 avril, Médecins Sans Frontières condamne publiquement le retrait des forces de la MINUAR, qui laisse les Rwandais seuls face aux tueurs.

- Le 18 mai, Médecins Sans Frontières demande publiquement aux autorités françaises, soutien de longue date du régime rwandais, d'user de leur influence sur ce dernier pour faire cesser les massacres. Des démarches sont également entreprises auprès des autorités belges.

- Le 24 mai, Médecins Sans Frontières témoigne devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU et présente dans un rapport les récits de ses équipes, espérant ainsi contribuer à déclencher une action rapide des États.

- Le 18 juin, Médecins Sans Frontières appelle à une intervention armée des Nations unies.

QUESTIONNEMENTS ET DILEMMES

Ces prises de position et ces engagements sont le résultat de débats, de conflits, d'oppositions entre interprétations de la situation rwandaise et du rôle de Médecins Sans Frontières face à des dilemmes majeurs :

- ▶ Est-il acceptable que Médecins Sans Frontières, en tant qu'organisation humanitaire, garde le silence total face à un génocide ?
- ▶ Est-il acceptable que Médecins Sans Frontières, en tant qu'organisation humanitaire, appelle à une intervention armée, c'est-à-dire à une action qui entraînera la mort d'êtres humains ?
- ▶ Est-il possible que Médecins Sans Frontières appelle les États à d'autres modes d'action, au risque de justifier une réponse de leur part totalement inefficace, au regard de la nature même du génocide ?
- ▶ Lancé au moment où la France propose d'intervenir au Rwanda, l'appel de Médecins Sans Frontières ne risque-t-il pas d'être récupéré politiquement ?

Pour citer ce contenu :

Laurence Binet, « Génocide des Rwandais Tutsis 1994 », Collection études de cas sur les prises de parole publiques de MSF, octobre 2003.

<https://www.msf.org/fr/speakingout/genocide-des-rwandais-tutsis-1994>



Extrait des archives de MSF ou d'articles de presse.



Extrait d'entretiens avec des acteurs et/ou témoins des événements.



Retrouvez la vidéo en cliquant sur le numéro correspondant dans la liste de référence.

GÉNOCIDE DES RWANDAIS TUTSIS 1994

Depuis le début des années 1990, les différentes sections de MSF sont intervenues à plusieurs reprises au Rwanda, au gré des déplacements de populations causés par la guerre civile.

Après deux missions de plusieurs mois en 1990 et 1992, MSF Belgique intervient de nouveau au Rwanda à partir de février 1993. Ses équipes travaillent dans les communes et camps de déplacés de la préfecture de Ruhengeri, dans le nord-ouest du pays, près de la frontière avec l'Ouganda.

MSF Hollande est présent depuis octobre 1992 auprès d'une population de 125 000 déplacés que ses équipes ont suivie des camps de Ngarama vers ceux de Murambi, près de Byumba, au nord de Kigali. Il s'agit de la plus grosse mission menée à l'époque par la section hollandaise de MSF.

En octobre 1993, l'afflux de 700 000 réfugiés fuyant les massacres perpétrés au Burundi, après l'assassinat du président Ndadaye, amène MSF France à intervenir dans les camps de Kibungo, Burenge et Nzangwa, dans le sud-est du pays, et MSF Belgique et MSF Hollande dans ceux de la préfecture de Butare.

Cet exode massif passe quasiment inaperçu dans les médias et fait l'objet d'une très faible implication des agences de secours. Conjuguée à une épidémie de shigellose, la famine tue 10 000 personnes. En novembre 1993, après avoir alerté en vain les organisations internationales, MSF dénonce publiquement la faiblesse, l'irrégularité et la mauvaise qualité des livraisons de nourriture du Programme alimentaire mondial (PAM).



« Urgence réfugiés burundais » **Invitation** à la conférence de presse du 2 décembre 1993, MSF France (en français).

Extrait :

Suite aux massacres qui ont ensanglanté le Burundi, fin octobre, près de 600 000 Burundais ont fui leur pays : 350 000 réfugiés au Rwanda et 250 000 en Tanzanie. Depuis un mois, aucune distribution alimentaire de grande envergure n'a eu lieu. Si rien n'est fait dans les jours qui viennent, une famine dramatique va décimer ces réfugiés. Face à l'urgence de la situation, MSF et AICF organisent une conférence de presse.



« L'afflux des réfugiés burundais va provoquer une catastrophe humanitaire en Afrique de l'Est, selon deux ONG » **AFP** (France) 2 décembre 1993 (en français).

Extrait :

Une catastrophe humanitaire est imminente au Rwanda, en Tanzanie et au Zaïre où quelque 700 000 Burundais sont réfugiés après la tentative de putsch du 21 octobre à Bujumbura, ont affirmé jeudi à Paris Médecins Sans Frontières et Action contre la Faim. [...] Le président de MSF, Rony Brauman, a expliqué que le HCR a réagi rapidement mais que le PAM a engagé des moyens très insuffisants et « inappropriés », livrant du maïs pour bestiaux, qui doit être moulu pour être consommé.



Rapport moral 1993-1994 de Rony Brauman, président du conseil d'administration de MSF France (en français).

Extrait :

Sur la crise majeure de cette année, qui a été la guerre du Burundi avec les 700 000 réfugiés qui ont quitté le pays pour se trouver un asile dans les trois pays voisins, Zaïre, Rwanda et Tanzanie, nous n'avons vu pratiquement aucun des partenaires que nous rencontrons habituellement sur ces terrains. Et ce n'est pas seulement parce qu'ils l'ignoraient, puisque nous les avons appelés pour leur demander d'intervenir. Mais eux-mêmes étaient soumis à une telle pression, à une telle charge d'activités qu'ils n'ont pas pu faire face à la demande. La mobilisation sur cette crise a donc été très limitée et, pour la première fois, je crois dans notre histoire, nous voyons une relative désertification dans les régions qui demanderaient pourtant une mobilisation humanitaire de première importance.



On s'occupait des déplacés au Rwanda, des gens qui fuyaient les petites incursions du FPR au nord. Un peu après, il y a eu les réfugiés burundais, des déplacés assez mobiles. Nos programmes étaient implantés dans les structures locales. On les soutenait de manière à couvrir aussi les populations locales. Dans le sud, on menait une action classique de soutien à des réfugiés. Il y avait un gros problème de détournement de nourriture par les autorités rwandaises. On essayait de le dénoncer parce qu'il y avait une grosse famine dans les camps.

Dr Dominique Boutriau, MSF Belgique, responsable de programmes au Rwanda (en français).

En janvier et février 1994, les manifestations d'extrémistes hutus et l'assassinat du ministre Félicien Gatabazi entraînent un regain de tension à Kigali et laissent présager une possible explosion de violence. Dans le cadre d'un plan d'action d'urgence à mettre en œuvre en cas de surcharge des hôpitaux, les équipes MSF et du comité international de la Croix-Rouge (CICR) entreposent du matériel et des médicaments dans la cour du centre hospitalier de Kigali (CHK), où ils installent un centre de tri des blessés.



Point Rwanda, MSF Hollande, 15 janvier 1994 (en anglais).

Extrait :

Tensions, violence et banditisme règnent aujourd'hui à Kigali et personne ne sait ce qui peut arriver. Des manifestations violentes ont eu lieu samedi dernier, au cours desquelles l'une de nos secrétaires locales a été sérieusement attaquée et notre administrateur expatrié a été volé. Hier soir, l'un de nos expatriés a été impliqué dans un incident. Une personne de haut rang, l'ex-ambassadeur d'Italie, a reçu une grenade dans sa voiture. Heureusement il n'a été que légèrement blessé. À Bujumbura, les ambassades du Rwanda et de France ont été pillées.



« MSF a ouvert un centre de tri des blessés à Kigali » **Communiqué de presse**
MSF Belgique, 23 février 1994 (en français).

Extrait :

Depuis hier soir, le centre de MSF a accueilli 25 blessés. La capacité de l'hôpital étant limitée, MSF a accepté d'y installer une « tente pansements » et des tentes pour observations et screening des patients. Cette opération est menée en coordination avec le CICR selon un plan d'action préalablement établi. Un centre de prise en charge a également été mis en place au sein de l'hôpital de Butare.



En février, le chef de mission m'envoie un fax : « Ça y est, il faut se préparer à un clash. » Il organise une réunion avec toutes les agences médicales, la Croix-Rouge, l'ACF, les différentes sections MSF, le CICR. On se répartit la charge des différents hôpitaux dans Kigali et on se dit : « Ça va clasher, il faut qu'on soit prêts à accueillir un grand nombre de blessés. » Dans ce dispositif, on s'est retrouvés chargés du CHK, le gros hôpital public de Kigali. On a pré-positionné à l'intérieur du CHK un tank à eau de 15 m³ et à l'entrée, des tentes pour faire un centre de triage d'un grand nombre de blessés. Prévoir du matériel pour un centre de triage de blessés implique d'être dans la logique de voir arriver un grand nombre de blessés. Mais dans notre tête, évidemment, il s'agissait de blessés civils. On pensait bien qu'à un moment, le processus dérapant, l'idéologie « ethniste » étant aussi développée, s'affichant aussi fortement, la violence étant déjà très présente, si ça continuait à se dégrader, il y avait un gros risque qu'une partie du camp gouvernemental s'en prenne de manière importante aux Rwandais tutsis. On s'attendait plutôt à des pogroms.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).

Lorsque les massacres éclatent, malgré une présence depuis plusieurs années dans la région et 126 employés internationaux (à l'époque, souvent appelés « volontaires ») intervenant au Rwanda, MSF voit les événements qui s'y déroulent comme une guerre civile, des « combats interethniques », du même type que ceux au milieu desquels interviennent ses équipes, au Libéria ou en Somalie.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de MSF France du 25 mars 1994 (en français).

Extrait :

Au Rwanda, Marc G a visité un seul camp. Cela va mieux, la nourriture est de bonne qualité et arrive. La guérilla est dans le nord. S'il y avait des émeutes ou la guerre civile, l'approvisionnement du sud sera interrompu. 200 000 personnes réfugiées au Rwanda rentreraient au Burundi et en Tanzanie. On pourrait espérer baisser la mission de 44 MSF à 30 ou 25 assez vite. [...] En Tanzanie, le nombre de réfugiés est énorme : 700 000. C'est l'échelle du Kurdistan. À cette situation l'équipe MSF apporte une réponse non pas politique mais technique (presque trop) et donc semble un peu perdue. Les intervenants MSF ont le sentiment de ne pas « rentabiliser » leur formation en nutritionnel. On assiste à un syndrome du type « agence de voyage ». Ils vont à un endroit et si ça ne leur plaît pas, ils repartent... Il n'existe aucune réflexion sur l'aspect politique : le droit à l'asile, pourquoi les gens fuient, la nature de l'énorme conflit entre Hutus et Tutsis.



Il y a déjà une très forte tension envers les Tutsis, mais dans un contexte où il y a des attaques de la part des Tutsis dans le nord, des déplacements de populations. On est dans un pays en guerre, une situation courante pour quelqu'un qui connaît MSF depuis longtemps. Notre chef de mission connaît le contexte politique, elle sait qu'on traque plus les Tutsis que d'autres, mais elle ne perçoit pas l'extension que ça prend.

Dr Dominique Boutriau, MSF Belgique, responsable de programmes au Rwanda (en français).



Pas plus que les Nations unies, MSF ne peut se targuer d'avoir à aucun moment dit : « Il y a un génocide en préparation. » Je n'ai jamais entendu ça. Je n'ai pas entendu : « Il y a des machettes distribuées » ou quelque chose comme ça. Jamais je ne l'ai entendu. On était entièrement focalisés sur cette ligne de front qui progressait, les problèmes des réfugiés, de populations déplacées extrêmement importants.

Dr Éric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).



Je pense que la lecture du conflit au Rwanda était faible et peu pertinente. En dépit de plusieurs années d'intervention, on ne trouvait pas dans le groupe parisien, et encore moins à l'international, une réflexion intégrant le travail fait par d'autres pour mieux comprendre ce conflit. Une des traductions de cet état de fait, c'est que MSF a très peu contribué à alerter sur la dangerosité de la situation. On n'avait pas une grande conscience politique du conflit. C'est comme ça que je l'ai perçu quand j'ai commencé à travailler sur le dossier et quand j'y suis allé en juin et juillet 1993. Les deux chefs de mission sur place faisaient plutôt du bon travail. J'étais notamment très impressionné par l'intervention hollandaise qui prenait en charge des déplacés internes dans le nord du pays. Sur le plan médical, il y avait des aspects de l'intervention vraiment très bien menés et ils ont sauvé pas mal de gens. Mais, d'un autre côté, j'étais mal à l'aise avec eux parce qu'ils portaient peu d'attention à la nature et à la dynamique du conflit. Il s'agissait en grande partie d'une réponse matérielle aux conséquences du conflit. Je pense qu'on ne prenait que partiellement en compte sa gravité, sa sévérité.

Je me suis dit : « C'est un pays où la vie pourrait être agréable. Qu'est-ce qui fait que les gens

semblent toujours tristes à longueur de journée ? » J'ai demandé à notre chauffeur-traducteur, Ignace : « Je trouve votre pays intéressant, mais qu'est-ce qui vous rend un peu tristes ? » Il m'a répondu : « Tu ne te rends pas compte que chacun de nous, le soir, rentre dans sa petite maison isolée et que depuis des années dans ce pays tout le monde claque des dents en attendant qu'on vienne l'assassiner. » Ensuite, en planifiant les voyages pour la mission exploratoire avec lui et Annick, je le sentais de plus en plus réticent. Il me questionnait : « Où je vais dormir à Ruhengeri ? » Je lui ai dit : « Dis-moi franchement ce qui te préoccupe, on va chercher une solution, qu'est-ce qui te gêne ? » Il m'a répondu : « Je n'aime pas dormir dans les endroits sales. Là où je dors, il faut que ce soit un minimum propre. » C'était effectivement quelqu'un d'assez bien éduqué, assez propre, ni plus ni moins que moi. Quand on fait des voyages comme ça, une ou deux nuits dans un endroit pas très propre, ça peut arriver. Je le trouvais un peu chochette. En fait, en creusant un peu, j'ai compris que c'était un Rwandais tutsi et que ce n'était pas de la saleté dont il avait peur à Ruhengeri, mais que c'était de se faire tuer. Il n'avait pas peur de la saleté mais de la mort ! Le vrai reproche à faire à MSF, c'est que, grâce à nos différentes dispositions sur le terrain, nous avons les moyens de rassembler les données montrant le plan d'ensemble et nous ne l'avons pas fait. Ni MSF France ni les autres sections n'ont convoqué une réunion pour appeler à faire ce travail.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).



Avec le recul, ce qui me paraît étrange, c'est qu'à MSF on ne savait pas ce qui se passait. On avait de nombreuses équipes dans le pays. Toutefois, je ne suis pas au courant que des informations soient remontées, de la part de MSF, faisant part d'une tension dans le pays, du fait que les Hutus planifiaient d'exterminer les Tutsis. Pour moi, cela veut dire qu'on ne connaissait rien au contexte. Alors, qu'est-ce qu'on faisait exactement ? Les volontaires de MSF Hollande là-bas n'avaient pas le profil de spécialistes de l'urgence. C'étaient des gens pour des situations calmes, des programmes d'assistance technique, exigeant une moindre implication dans le contexte politique. Avant le 6 avril, on n'avait pas affaire à une situation instable, changeant tout le temps. Il y avait les camps de réfugiés et de déplacés, mais le Rwanda ressemblait à un pays relativement stable. Même les Tutsis du Burundi qui vivaient dans ces camps pensaient qu'ils étaient stables, sinon ils ne seraient pas restés. Ils seraient retournés au Burundi plus tôt. Pour dire la vérité, jusqu'au jour de mon départ du Rwanda, et même encore à mon retour en Hollande, je ne savais pas qu'il s'agissait d'un génocide. Je n'avais jamais travaillé dans un contexte de génocide. Je ne savais pas ce que c'était qu'un génocide. Je sais ce que c'est que la guerre, quand tout le monde s'entretue, avec deux ou trois belligérants, voire plus. Pour moi, c'était le même genre de situation : une guerre civile, des civils qui s'entretuent.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, coordinateur de l'équipe d'urgence au Rwanda en avril 1994 (en anglais).



Je travaille à MSF depuis 1991 et jamais un volontaire de ces pays-là ne m'a alertée pour quoi que ce soit. Pourtant, au Burundi, il y a des massacres. On perçoit le génocide à travers la lorgnette de « l'attaque des camps de réfugiés », pas à travers le contexte du Rwanda. On le voit à travers les Tutsis du Burundi, réfugiés au Rwanda, qu'on a suivis. S'ils sont réfugiés, c'est bien parce qu'ils ont fui quelque chose. Ce n'est pas une guerre. Mais, sur le Burundi, ça n'est pas perçu. C'est vécu avec cette capacité qu'a MSF de s'habituer, de trouver normal d'être dans certaines situations : « Après tout, c'est la guerre, c'est sale, c'est

comme ça. » Une mentalité un peu fataliste. Quelquefois, à MSF, certains peuvent considérer comme normal que les gens meurent sans qu'on sache pourquoi. Au Burundi, il y avait plein de gens qui mouraient, mais il semble que les MSF considéraient comme normal que ces gens-là meurent parce que c'était la guerre, qu'ils considéraient comme normal que ces gens se réfugient et qu'on ne s'interroge pas sur le pourquoi ils avaient fui, ce qu'ils avaient fui, qui ils étaient vraiment. Cette acceptation du fait que le monde est tragique mais que, heureusement on est là, c'est un positionnement d'extraterrestre, de sauveur qui ne s'intéresse même plus à la nature des problèmes qu'ont les gens. Je pense qu'au Burundi et au Rwanda les humanitaires vivaient sur le mode héroïque. Il y avait des massacres et ce n'était pas notre problème. Notre problème, c'était de soigner.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

Après l'attaque de l'avion présidentiel, le 6 avril 1994, le début des massacres et l'amplification des combats entre les Forces armées rwandaises (FAR) du gouvernement Habyarimana et le Front patriotique rwandais (FPR) empêchent les équipes MSF de se rendre dans les camps de réfugiés, leur sécurité étant menacée. Enfermés dans leurs maisons, les membres du personnel international sont confrontés à l'impossibilité de protéger les personnes en danger qui leur demandent secours, en particulier les membres de leur personnel local.



« S'échapper du Rwanda » **Extrait du journal de Jan Debyser**, coordinateur de MSF Hollande – Murambi, avril 1994, publié dans *Ins and Outs*, journal interne de MSF Hollande, en juin 1994 (en anglais).

Extrait :

Jeudi 7 avril. Une famille tutsie vient chercher refuge dans notre centre. Leur maison a été attaquée. L'homme affirme qu'il n'ose plus dormir chez lui depuis une semaine. Un peu plus tard, un autre Tutsi, sérieusement blessé à coups de machettes et de gourdins, arrive à la maison et nous supplie de l'aider. Environ 20 Tutsis sont maintenant dans nos locaux. Maryse et moi montons la colline en ambulance jusqu'au centre de Murambi. Nous rencontrons une foule de Hutus armés de couteaux et de machettes qui barrent la route et nous ordonnent de sortir de la voiture. On nous accuse de cacher les Tutsis recherchés. Quelques Hutus deviennent vraiment très agressifs... Je m'adresse à la personne qui semble la plus facile à raisonner et je lui explique que nous hébergeons seulement une famille de Tutsis, pour la plupart des femmes et des enfants. Je lui demande alors ce qui est reproché à la personne recherchée. La foule gronde : « Le président est mort ! Voilà la raison ! » Quelqu'un me montre une grenade et me demande si je sais ce que c'est. Finalement, nous acceptons qu'ils fouillent nos locaux. Nous n'avons pas le choix... En route, je demande ce qui va arriver à l'homme, s'ils le trouvent. « Il sera tué », me répond-on. Le groupe menace d'attaquer la maison si nous refusons de leur remettre l'homme. Un moment plus tard, ce dernier se présente à la barrière, les mains en l'air. Quelques têtes brûlées commencent immédiatement à le bastonner. Maryse se met à pleurer. Quelques Hutus essaient de la rassurer en lui disant qu'il ne lui arrivera rien. « Mais vous êtes en train de tuer un homme ! » hurle-t-elle. Le Hutu nous ordonne de retourner dans notre voiture. Derrière notre dos, Godefroid, l'un de nos gardes, est emmené. Nous crions qu'il fait partie de notre personnel, mais personne ne nous écoute. L'homme qui s'est rendu est tabassé à mort avec des gourdins et des

machettes... Quand nous revenons à la maison, nous découvrons son corps au milieu de la bananeraie.



« Des équipes chirurgicales de MSF prêtes à partir pour Kigali » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 8 avril 1994 (en français).

Extrait :

Médecins Sans Frontières tente d'envoyer, dans les prochaines heures, deux équipes chirurgicales et du matériel médico-chirurgical (10 tonnes) sur Kigali afin de porter assistance aux victimes des combats qui sévissent depuis deux jours dans la capitale rwandaise.

Médecins Sans Frontières a actuellement 40 expatriés à Kigali, dont sept médecins et quatre infirmières. Une partie de cette équipe restera sur place pour tenter de porter secours aux blessés dès que la situation le permettra. Elle sera renforcée par les deux équipes chirurgicales actuellement en stand by à Bujumbura et Bruxelles. Les volontaires qui ne sont pas indispensables dans le cadre d'un programme d'urgence chirurgicale seront évacués dès que possible. À l'heure actuelle, la situation est toujours extrêmement confuse dans Kigali, où il est impossible de circuler dans les rues. Les informations recueillies, malgré tout, par nos équipes font état de milliers de morts et de blessés nécessitant des soins urgents dans l'hôpital central, dans les dispensaires et dans les rues de la ville. Des employés rwandais de Médecins Sans Frontières auraient trouvé la mort dans une attaque, mais aucune précision ne peut actuellement être fournie par l'équipe. L'hôpital est débordé par plusieurs centaines de blessés, dont beaucoup nécessitent une intervention lourde. Quand un calme relatif sera revenu sur Kigali, Médecins Sans Frontières positionnera une équipe chirurgicale à l'hôpital et prendra en charge l'accueil des blessés. En province, la situation est très tendue à Butare, région où MSF travaillait auprès de réfugiés burundais (à majorité hutue). Médecins Sans Frontières a décidé d'évacuer 32 personnes de la région vers le Burundi. Dix volontaires poursuivront leur travail dans les camps. Dans la région de Burenge, Médecins Sans Frontières a évacué son équipe (30 personnes) et son personnel rwandais vers la région de Kirundo, au Burundi, des troubles s'étant multipliés depuis jeudi soir dans les villages voisins des camps de réfugiés.

Le 8 avril 1994, l'équipe de MSF France qui évacue les camps du sud-est du Rwanda vers le Burundi ne réussit pas à faire passer la frontière à ses employés, la plupart d'origine tutsie, et doit se résoudre à les abandonner.



Rapport fin de mission Loïc Schneider, logisticien MSF France au Rwanda, avril 1994 (en français).

Extrait :

C'est lors d'une visite à l'équipe de Burenge [...] que nous apprenons l'assassinat des présidents du Rwanda et du Burundi. Après une journée de standby, pour sentir le vent tourner, et une nuit où nous entendons des coups de feu, nous évacuons le pays vers le Burundi au matin suivant. Effectivement, les tirs de la nuit ont fait déjà beaucoup de victimes. Les règlements de compte vont bon train et Kigali est devenu le théâtre de massacres à tous les coins de rue. Le plan d'évacuation était en cours de création, mais

la chronicité de l'instabilité nous avait tous endormis à ce sujet. Burenge et N'Zangwa sont proches de la frontière. Les deux équipes se rejoindront à la douane et nous passerons ensemble au Burundi, à Kirundo, où une équipe MSF travaille déjà et se tient prête à accueillir 30 expatriés. Nous réunissons le personnel local présent sur le compound (le lieu de vie de l'équipe). Ceux qui veulent venir le peuvent. C'est ainsi qu'une cinquantaine de locaux nous accompagneront (la majorité). L'organisation du convoi est rapide et efficace malgré le manque d'instructions : quoi laisser ? quoi emporter ? quoi détruire ? On emporte la radio, des vivres et des couvertures au cas où, ainsi que nos affaires personnelles.

Départ vers la douane avec une dizaine de véhicules, dont un camion de 20 tonnes avec le staff local à son bord.

À 50 mètres de la douane, contrôle militaire. Mot d'ordre : les Rwandais ne passeront pas la frontière. Consternation dans l'équipe : ce serait laisser la moitié du personnel dans la guerre civile. Alors une idée circule : on fait passer les Rwandais pour des Zairois sans papiers. Et nous avons failli essayer ! Mais très vite, cette idée nous paraît trop risquée. Tenter de frauder une douane aux abois, sans préparation, avec le risque qu'une personne se trahisse en parlant la langue locale censée être inconnue des Zairois, aurait été une tentative lourde de conséquences pour eux comme pour nous.

Nous négocions alors avec l'armée de nous laisser faire les cinquante derniers mètres vers la douane et de discuter après. Accordé.

L'équipe de N'Zangwa-Maza n'est pas là. Reliés par VHF, ils nous apprennent qu'ils sont eux aussi coincés par l'armée qui ne veut même pas laisser passer les expats. Cette attitude s'explique par le fait que les militaires ne voulaient pas que les Blancs partent : la présence des Blancs est gage de stabilité, leur départ synonyme de guerre et de chaos. Nous négocions avec le chef douanier pour qu'il écrive une lettre destinée à faire lever le barrage et permettre à l'équipe de N'Zangwa-Maza de nous rejoindre à la frontière.

La coordinatrice de Burenge, un émissaire militaire non armé (nouvelle négociation à son sujet) et moi partons avec la lettre pour débloquer la situation. Au bout d'une heure, c'est chose faite, après une fouille et un contrôle minutieux.

Retour à la frontière, il est 15 heures.

Plusieurs problèmes se posent :

- les voitures immatriculées au Rwanda ne passeront pas (la majorité) ;
- le personnel rwandais (bien connu des services douaniers) ne passera pas non plus ;
- la frontière burundaise ferme à 18 heures, il nous faut impérativement passer avant 17h30 ;

A., fraîchement arrivé dans la mission Burenge, cherche à négocier le passage des Rwandais. Le temps passe et la nuit va tomber. L'équipe de N'Zangwa-Maza, qui a déjà dû laisser son personnel rwandais, désire passer au plus vite. Par contre, certains de l'équipe de Burenge ne partiront pas sans leur staff, quitte à passer la nuit (!) à la douane. À 17h15, A. négocie toujours, mais plus que pour quatre femmes tutsies, promises au massacre. Refus toujours aussi net des douaniers. A. ira même jusqu'à crier, créant une grosse tension et provoquant une rupture momentanée des négociations.

Alors les coordinatrices de chaque camp prennent la décision : le staff rwandais repart avec les véhicules bloqués vers le compound N'Zangwa-Maza. La suite est lourde d'émotion. Je dis adieu à mon chauffeur, compagnon de plusieurs mois, à d'autres que j'aimais beaucoup, mais avec la sensation d'avoir tout fait pour qu'ils nous accompagnent. D'autres expats fondent en larmes en les voyant partir. A., blessé par son échec, va trouver les coordinatrices et leur dit simplement qu'elles ont la mort de 30 Rwandais sur la conscience. Il reste persuadé qu'on pouvait les faire passer, qu'il ne pouvait rien arriver à 30 expats groupés durant une nuit à la frontière...

Chacun ravale ses larmes et sa colère et nous passons enfin avec le personnel zairois qui, lui, peut sortir du pays, mais après un deuxième contrôle serré. Il est 17h45. Le reste du voyage se passe sans encombre. Personne n'a envie de parler. Nous passons la frontière burundaise et arrivons à la mission MSF-Kirundo pour passer la nuit. Le lendemain, tout le monde descend à Bujumbura. Voyage tranquille dans de superbes paysages. Une scission s'est créée au sein du groupe entre la majorité qui a préféré passer sans le staff et les autres qui pensent qu'il fallait continuer à négocier, qu'on a laissé aller à la mort 40 personnes. C'est à Bujumbura que les rancœurs sortiront à l'occasion du lavage de linge organisé par deux MSF venus de Paris pour nous accueillir.

La difficile décision des coordinatrices de passer sans le staff rwandais était la bonne. Il était hors de question de passer la nuit avec des militaires aux abois, sans chef et bien imbibés. De plus, MSF n'a pas à aller à l'encontre des lois du pays où il travaille. Le staff rwandais a continué à travailler sur les camps, mais nous avons appris le massacre de 17 d'entre eux, le reste a certainement dû y passer aussi.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de MSF France du 20 mai 1994 (en français).

Extrait :

Serge Stefanaggi se fait l'écho de personnes rentrées du Rwanda faisant état d'un refus par MSF de payer un bakchich aux militaires contrôlant les frontières pour faire traverser le staff local MSF. Si tel était le cas, Serge trouverait cela inadmissible et s'interroge sur la politique de MSF dans ce cas-là.

Philippe : ce problème doit nous engager pour l'avenir à peser nos décisions sur les risques qu'on peut faire courir aux gens dans ce pays, c'est-à-dire nous engager à de la prudence, à prendre le temps de réfléchir à quoi on expose, en termes de sécurité, nos équipes, les gens qui vont travailler avec nous, les gens qu'on va aider et soigner, et comment se positionner si on doit travailler avec des gens qui ont des cadavres sur les bras.

Ces gens ont été massacrés parce qu'ils étaient Tutsis, parce qu'ils étaient MSF, parce que MSF est perçu comme pro-Tutsis, comme la majorité des organisations humanitaires au Rwanda. Et toutes les agences se sont laissé aller dans le passé à suremployer des Tutsis, en raison de leurs compétences, de leurs diplômes, de raisons familiales, par facilité... On a manqué de vigilance dans ce domaine.

À Kigali, en collaboration avec les équipes du CICR et des médecins coopérants, les équipes MSF tentent de ramasser les blessés dans les rues de la ville et de leur apporter des soins au centre hospitalier (CHK).



« Médecins Sans Frontières porte assistance aux blessés dans l'hôpital de Kigali »
Communiqué de presse MSF Belgique, 9 avril 1994 (en français).

Extrait :

Selon les premières informations recueillies auprès de nos équipes sur le terrain, plus de 50 blessés graves doivent subir le plus rapidement possible une intervention lourde. Les équipes rwandaises qui travaillaient sur l'hôpital sont épuisées et le matériel manque

pour assurer les soins. Cependant, un calme relatif est revenu sur la capitale où les tirs sont plus sporadiques que ces derniers jours. Médecins Sans Frontières a donc décidé d'envoyer d'Europe un avion spécial, avec à son bord 12 tonnes de matériel médico-chirurgical (poches à sang, tests sanguins, matériel de chirurgie, anesthésiques, etc.). Deux équipes chirurgicales, en standby à Bujumbura à l'heure actuelle, rejoindront Kigali, soit par la route, soit à bord d'un avion d'Aviation Sans Frontières dès que l'aéroport de la capitale sera accessible.

Actuellement, l'équipe médicale de MSF s'occupe, en collaboration avec le comité international de la Croix-Rouge et des médecins coopérants présents sur Kigali, des premiers soins aux blessés. Le CICR a mis sur pied un ramassage de blessés dans les rues de la ville.



« Au moins un millier de morts à Kigali, selon le CICR sur place » **AFP** (France), 8 avril 1994 (en français).

Extrait :

Pour sa part, dans un communiqué diffusé à Paris, l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières fait aussi état de « milliers de morts et blessés dans la capitale » en rapportant les estimations de ses équipes sur place.



« À Kigali, des milliers de personnes craignent d'être massacrées » **Irish Times** (Irlande), 9 avril 1994 (en anglais).

Extrait :

On ne distingue pas clairement qui contrôle, il est impossible de circuler à travers la ville, tout le monde est terrifié, a déclaré à Nairobi la porte-parole de l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières après un contact téléphonique avec le staff au Rwanda. L'organisation a aussi rapporté que des douzaines de membres de son personnel local ont été massacrés.



Les nouvelles qu'on avait du terrain étaient alarmantes. Au tout début, l'équipe MSF a d'abord essayé d'agir à partir de la maison, comme en temps de guerre. Ils ont commencé à dire que c'était une guerre bizarre, parce que les gens qu'ils soignaient le soir, le lendemain ils les retrouvaient tués.

Dr Bernard Pécoul, MSF France, directeur général (en français).

Le 10 avril 1994, en raison du manque de matériel, d'anesthésiques et de sang, et du niveau élevé d'insécurité, l'évacuation des des membres du personnel internationa MSF est enclenchée.



Sitrep interne MSF France no 3, 9 avril 1994 (en français).

Extrait :

Des médecins coopérants belges ont travaillé avec l'équipe MSF sur place. L'équipe MSF a colmaté, comme elle pouvait, les plaies les plus légères, dans des tentes installées dans l'enceinte de l'hôpital. Il n'y a pas d'eau sur l'hôpital, à part un réservoir de 20 000 litres de MSF. En milieu d'après-midi, le CICR a décidé de suspendre l'activité sur l'hôpital pour des raisons de sécurité, les tensions en ville devenant trop fortes. L'équipe MSF a donc regagné les maisons. [...] Dans la soirée, MSF France à Kigali estimait que les risques d'affrontements très violents remettaient en question la présence d'une équipe dans la capitale. Elle préférait évacuer un temps la capitale, quitte à revenir dans quelques jours une fois le gros des affrontements passé. [...] MSF Belgique et Hollande envoient un avion dans la nuit de samedi à dimanche d'Amsterdam sur Nairobi, avec pour objectif d'atteindre Kigali.

Les ressortissants belges étant particulièrement ciblés, MSF Belgique décide dans un premier temps d'évacuer ses employés de nationalité belge encore présents au Rwanda.



« Tous les membres de Médecins Sans Frontières encore présents au Rwanda seront évacués » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 10 avril 1994 (en français).

Extrait :

Compte-tenu de l'évolution de la situation dans le pays et par mesure de précaution, Médecins Sans Frontières a décidé d'évacuer les membres de l'association de nationalité belge encore présents dans le pays. Si les conditions le permettent, ils seront remplacés par du personnel médical d'autres nationalités.

Mais finalement, entre le 8 et le 12 avril 1994, c'est l'ensemble des équipes internationales de MSF, toutes sections confondues, qui est évacué vers le Burundi, la Tanzanie, l'Ouganda (pour les équipes de MSF Hollande basées à Byumba) ou Nairobi via Kigali. Les opérations MSF sont maintenues uniquement dans la préfecture de Butare, située dans le sud du pays, où le préfet refusant d'obéir aux ordres du gouvernement, les miliciens et l'armée ne sont pas encore à l'œuvre. Cependant, par précaution, les 19 employés MSF de nationalité belge de cette mission sont évacués et remplacés.



« Médecins Sans Frontières – Le point sur les opérations de secours au Rwanda » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 11 avril 1994 (en français).

Extrait :

Butare – Les camps. Le remplacement du personnel belge présent dans les camps de réfugiés par du personnel d'autres nationalités sera achevé dans les quarante-huit

heures. D'ores et déjà, neuf membres de MSF sont en place. Une dizaine d'autres médecins et infirmières non belges gagnent les camps dans les quarante-huit heures. [...] L'hôpital universitaire est largement déserté actuellement par les malades et le personnel soignant. MSF a dépêché une équipe médico-chirurgicale dans cet hôpital pour essayer d'y maintenir une activité minimale. Kigali : deux équipes chirurgicales et 20 tonnes de matériel présentes à Nairobi attendent des militaires l'autorisation pour être embarquées dans un avion militaire à destination de Kigali. Ces équipes travaillent en étroite collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge.

Le 11 avril, les employés de MSF évacués de Kigali arrivent à l'aéroport de Nairobi où une antenne médicale a été mise en place pour accueillir les blessés. Ils racontent aux journalistes les massacres auxquels ils ont assisté.



« Nouvelles des MSF évacués » **Sitrep** du Secrétariat international de MSF, 12 avril 1994 (en anglais).

Extrait :

Samantha Bolton, chargée d'information à Nairobi, a rencontré l'équipe qui rentre de Nairobi au pied de l'avion hier soir. Toutes les équipes de MSF Belgique, France et Hollande sont complètement traumatisées. Ils disent tous : « C'est la boucherie, il n'y a rien à faire. » Apparemment, alors que les militaires français les conduisaient à Kigali, la route était jonchée de cadavres sans tête et ils ont assisté à la mise à mort d'une femme tutsie. Les soldats ont mis de la musique et leur ont demandé d'attendre. [...] Des journalistes qui venaient d'arriver de Kigali ont dit à Samantha que le FPR était à la recherche des expatriés français, tandis que l'armée et les milices présidentielles traquaient les Belges. Seuls les membres du CICR, qui sont censés être suisses, peuvent circuler librement à travers le pays. Même les reporters les plus aguerris sont complètement choqués. Tous racontent des massacres en masse de Tutsis. Même les expatriés belges mariés avec des femmes tutsies ont été assassinés ainsi que leurs enfants.

Chaque jour, l'équipe de MSF Hollande, basée à Goma, au Zaïre, discute avec les soldats zaïrois postés à la frontière avec le Rwanda. Depuis le début des massacres, ceux-ci racontent que de nombreux civils rwandais qui cherchent à échapper aux tueries en gagnant le no man's land séparant les deux États sont abattus par les soldats rwandais au passage de la frontière.



Au Zaïre, le premier gros afflux de personnes ayant traversé la frontière a eu lieu aux environs du 15 avril. Trois mille personnes sont arrivées dans une petite commune située à trente kilomètres de Goma. Nous y sommes allés et avons commencé à distribuer des bâches en plastique, mais ils ne sont restés que vingt-quatre heures et ont repris la route. Par la suite, on a raconté qu'ils avaient été intimidés par la population locale qui était pro-Hutus. C'est comme ça que je fais le rapprochement. En effet, la frontière entre le Rwanda et le Zaïre est complètement virtuelle. Donc le lien entre les Banyahutus et les Rwandais est très fort et ces gens ont fait l'objet d'intimidations. À d'autres, il a été dit qu'il ne

se passait rien au Rwanda : « Vous pouvez y retourner, tout va bien. » Une grande partie d'entre eux est donc repartie ou s'est dispersée au milieu de la population locale et n'a jamais été retrouvée. C'est le seul groupe important accueilli jusqu'à la mi-juin. D'autres personnes ont à leur tour été repoussées. Nombre d'entre elles avaient les bras qui pendaient, presque détachés de leurs épaules. Ils avaient reçu de grands coups de machettes sur la tête... Ils racontaient qu'ils étaient quarante au départ et que « je suis le seul qui ait pu passer ». Il y avait des jumeaux de 7 ans qui avaient réussi à passer mais étaient couverts de blessures de machettes. Ils étaient très dignes, ne pleuraient pas. Ils nous ont décrit ce qui était arrivé à leur famille, à leur maison. Tous les jours, j'envoyais des messages à Amsterdam, des rapports sur ce qui se passait. J'étais très impliquée émotionnellement. J'ai été très ébranlée. C'est pour cela que j'ai démissionné en juin. Je ne pouvais pas supporter cela. Aujourd'hui encore, ça me fait pleurer.

Rachel Kiddel-Monroe, MSF Hollande, coordinatrice à Goma (Zaire) de janvier à juin 1994 (en anglais).

Le 12 avril 1994, un fax est envoyé par MSF France aux directeurs de la communication et des opérations de toutes les sections, leur demandant, pour protéger les employés de nationalité belge, de ne pas spécifier dans leur communication les sections d'origine des équipes chirurgicales MSF arrivant au Rwanda.



Fax de l'équipe de direction de MSF France aux directeurs de la communication et des opérations des autres sections MSF, 12 avril 1994 (en français).

Extrait :

Comme nous en avons décidé ce week-end, nous vous rappelons qu'il faut être extrêmement prudent dans toute communication. Au cas où vous prépareriez un communiqué de presse à ce sujet ou dans l'optique où vous seriez en contact avec des journalistes, nous vous demandons instamment de ne pas spécifier « MSF Belgique », pour d'évidentes raisons de sécurité des équipes. Nous redoutons les effets d'une telle annonce, relayée notamment par la radio extrémiste hutue. L'information selon laquelle l'équipe arrive dans un avion militaire belge risque déjà d'être assez mal accueillie.

Nous proposons que toute communication indique « Médecins Sans Frontières » sans préciser de quelle section il s'agit, envoyant deux équipes chirurgicales sur la capitale rwandaise. Pouvons-nous nous mettre d'accord sur un communiqué commun, envoyé en même temps de toutes les sections européennes ?

Le même jour, à 15 heures, au cours d'une téléconférence, les responsables de la communication des différentes sections MSF s'accordent pour communiquer à la presse toutes les informations collectées par MSF sur la situation à Kigali.



Compte rendu de la téléconférence internationale de MSF sur le Rwanda du 12 avril 1994 (en anglais).

Extrait :

Témoignage : de nombreux journalistes sont à la recherche de témoins visuels des massacres à Kigali et aimeraient interviewer des membres de MSF qui ont été évacués. Les départements de la communication se sont mis d'accord pour que tous les témoignages de MSF sur la situation à Kigali soient communiqués à la presse.


Le 13 avril 1994, MSF signale à la presse l'arrivée de réfugiés du Rwanda au Burundi et au Zaïre.



« Arrivée massive de réfugiés au Burundi » **AFP** (France), 13 avril 1994 (en français).

Extrait :

Selon l'organisation non gouvernementale Médecins Sans Frontières (MSF), 3 000 réfugiés burundais retournant dans leur pays et Tutsis rwandais fuyant le leur sont arrivés mercredi matin à Kirundo (nord du Burundi). Toujours selon MSF, 10 000 personnes venant du Rwanda se sont réfugiées au Zaïre au cours des derniers jours.

Une équipe chirurgicale de MSF France arrive de Bujumbura à Kigali dans un convoi du CICR et se met au travail sous le drapeau de cette organisation, dans un hôpital de campagne. V1 



« Arrivée d'une équipe chirurgicale du CICR à Kigali » **AFP** (France), 13 avril 1994 (en français).

Extrait :

Une équipe médicale de Médecins Sans Frontières France avec 5 tonnes de matériel s'est jointe au convoi du CICR.



« Les massacres s'étendent au Rwanda selon le CICR » **AFP** (France), 18 avril 1994.

Extrait :

À Kigali, à l'hôpital central et dans un hôpital de campagne comportant deux blocs opératoires, les médecins du CICR, de Médecins Sans Frontières (MSF) ainsi que des médecins volontaires opèrent sans discontinuer les dizaines et les dizaines de blessés », ajoute M. Thevoz (CICR). « C'est une chirurgie de guerre. Il y a des blessures effroyables causées à l'arme blanche », souligne-t-il.



Le 13 avril 1994, nous arrivons à Kigali, avec une équipe chirurgicale MSF de cinq personnes. Des contacts préalables avec le CICR, à Genève, Bujumbura et Kigali, nous permettent de nous joindre à un convoi CICR au départ de Bujumbura. Nous pensons que l'assassinat du président Habyarimana sera suivi d'émeutes populaires, d'exactions contre la communauté tutsie, que nous devons attendre quelques jours pour pouvoir prendre en charge correctement les blessés. À l'arrivée à Kigali, premières discussions avec le CICR, nous envisageons d'aller travailler au CHK.

Le jeudi 14 avril, nous visitons le CHK, énorme hôpital pavillonnaire de plusieurs centaines de lits. Les jours précédant notre arrivée, la morgue de l'hôpital comptait jusqu'à mille morts. Lors de notre visite, quatre cents corps sont toujours dans la morgue. Ces constatations et un rapide interrogatoire des rares blessés tutsis épargnés nous obligent à nous rendre à l'évidence : l'hôpital sert d'abattoir. Les blessés tutsis épargnés le doivent à des amis hutus ou à l'avidité de certains des assassins préférant les garder un peu en vie pour leur extorquer de l'argent. Pour cette raison, il paraît impossible de travailler dans cet « hôpital ». Hôpital signifie avant tout « hospitalité ». Même si les circonstances ne permettent pas des soins adaptés, nous avons le devoir d'accueillir dans la dignité et sans aucune discrimination tous les blessés. Comment accepter le triage des blessés, en fonction de leur appartenance communautaire, et leur exécution dans l'enceinte de l'hôpital ? Nous décidons de travailler sous la coordination du CICR, dans un hôpital de campagne aménagé dans le Centre des sœurs salésiennes de Don Bosco, avenue de Kyovu. L'installation de l'hôpital est grandement facilitée par l'absence de coupures durables d'eau, d'électricité et de téléphone dans le quartier Kyovu [quartier de Kigali]. Les combats entre les FAR et le FPR sont extrêmement limités. Dans la ville, c'est l'horreur. Nous pouvons observer, des terrasses de l'hôpital de campagne du CICR, les miliciens exécuter leurs victimes aux barrages. Certaines parviennent à se réfugier in extremis dans l'hôpital, d'autres sont tuées devant la porte. Pour une famille cherchant à fuir Kigali, ne pas porter la mention « hutue » sur les cartes d'identité signifie la mort sur place au bord de la route. Les corps sont vaguement poussés sur le côté. [...] Tous les matins, un convoi d'ambulances [membres de la Croix-Rouge rwandaise et délégués du CICR] part en direction des différents quartiers de la ville pour essayer d'évacuer les blessés vers l'hôpital de campagne du CICR. Je me joins aux délégués du CICR pour ce travail. Ma fonction, en tant que médecin, est d'évaluer la gravité des blessures avant l'évacuation des blessés vers l'hôpital de campagne du CICR. La capacité d'accueil de l'hôpital de campagne du CICR se limite à cent cinquante patients. Nous pensons devoir réserver les lits aux blessés les plus gravement atteints. D'autre part, les blessés risquent d'être exécutés pendant le transport. Le triage médical consiste en la sélection et le transport à l'hôpital des blessés qui, faute de soins chirurgicaux, seraient condamnés à une mort probable par la gravité de leurs blessures. Les institutions religieuses abritant des blessés téléphonent à la délégation du CICR pour en demander l'évacuation.

Le vendredi 15 avril, nous allons à Gikondo, un quartier de Kigali. Le quartier est intégralement quadrillé de barrages gardés par des miliciens. Nous devons négocier notre passage à chaque barrière. Le message est clair : « Vous pouvez passer, mais cela ne sert à rien. Nous les tuons tous. Il n'y a pas de blessés et, même si vous en trouvez, nous les tuerons. » Les miliciens fouillent toutes les maisons. À travers les fenêtres ouvertes, nous pouvons les voir chercher leurs victimes jusque dans les placards, fouillant le moindre interstice à la recherche d'un Tutsi.

L'institution religieuse où nous nous rendons a été attaquée. En dehors de cadavres et de restes humains calcinés, il ne reste que les murs. Les églises également se transforment en abattoirs. Des survivants sont signalés dans le marché de Gikondo. Les Interahamwe ne nous laissent pas y pénétrer et achèvent leur besogne. Quand nous quittons le quartier de Gikondo,

les miliciens regardent sous nos véhicules pour vérifier que personne ne s'échappe en s'accrochant au pont de la voiture!

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français). Extrait de « Les politiques de la haine Rwanda-Burundi, 1994-1995 », Les Temps Modernes, juillet-août 1995, n°583 (en français).



On avait beaucoup d'amputations traumatiques, surtout des avant-bras. Les tueurs brandissaient la machette devant le visage des gens qui levaient les bras pour se protéger. Donc, ce n'étaient pas des amputations franches. On était obligés de finir en amputation, mais les membres arrivaient encore entiers. Pour les jambes, c'étaient plutôt des tirs de mortiers ou de kalachnikov. On a eu beaucoup de zombies, des gens enterrés vivants. Peu de patients arrivaient seuls. Nombre d'entre eux étaient amenés à l'hôpital par les villageois qui les déposaient à la porte de l'hôpital et repartaient. Ils étaient blessés, avec beaucoup de contusions pulmonaires, parce qu'ils avaient eu le corps écrasé. Il y avait des gens complètement hagards qui n'arrivaient plus à communiquer. On a aussi accueilli pas mal de militaires, par vagues, après des attaques.

Monique Doux, MSF France/CICR, équipe de Kigali, infirmière anesthésiste du 3 mai au 13 juin 1994 (en français).

MSF et le CICR se mettent d'accord sur les modalités des opérations et de la communication. L'équipe MSF travaille sous la bannière du CICR, dont le délégué est le seul à prendre la parole publiquement. [V2](#) [V3](#) [V4](#)



Sitrep MSF Rwanda no 7, 14 avril 1994 (en français).

Extrait :

Possibles confusions : le travail se fait exclusivement sous couverture CICR, pour des raisons de sécurité – pour les communications par radio, il est préférable de ne pas citer MSF. Pour les communications en général, parler de MSF sans nationalité. [...]

Gestion des relations politiques : assurée par le CICR avec FPR et FAR. Les Rwandais ne sont pas en mesure de comprendre qu'il y a deux organisations distinctes. Par conséquent, MSF travaille sous le drapeau du CICR.

Action médicale : il est clair que cette structure est installée côté FAR. Le CICR négocie donc l'accès et la protection des blessés de l'autre côté. Au CHK, les FAR montrent des efforts de protection, mais, en raison des massacres commis dans cet hôpital, il est clair que peu de Tutsis viendront s'y faire soigner. Dans l'hôpital de campagne, le CICR essaie de faire en sorte que tous les blessés soient acceptés [...].

Communication : le CICR mentionne le nom de MSF dans tous ses communiqués. Au niveau de la communication internationale, il n'y a pas de problèmes pour citer l'action de MSF à Kigali (avec le CICR). Il nous a été demandé de ne pas faire de déclaration sur les positions militaires ni de grande déclaration politique sur les Tutsis ou les Hutus. Un accord a été réalisé entre Jean-Hervé et les coordinateurs du CICR. Les appels radios et télé arrivant à Kigali sont pris en charge par le CICR. [...] Quand la phase d'installation

sera terminée et quand les conditions de sécurité le permettront, MSF reprendra son autonomie (mais toujours en coordination avec le CICR).



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de MSF France du 20 mai 1994 (en français).

Extrait :

L'équipe de capitale a demandé à partir en raison de la confusion qui régnait en ville. On a décidé alors de les faire sortir et de recomposer une équipe complète. On a donc constitué une équipe chirurgicale de six personnes à Kigali et choisi de travailler avec le CICR pour diverses raisons de sécurité, sous logo CICR, sous coordination CICR, avec obligation de réserve en matière de communication : c'est-à-dire donner des interviews à partir de Kigali après accord du CICR et sur des thèmes uniquement techniques et pas politiques. Pour ce qui est communication générale MSF à partir de Paris, les accords se faisaient entre Paris et Genève. L'équipe travaille dans des conditions difficiles, avec des blessés de toutes origines et aucune exaction n'a été commise dans l'hôpital depuis l'ouverture ; le niveau des soins est correct. L'équipe a ensuite été diminuée à quatre personnes en raison de l'augmentation de l'insécurité. On a décidé de rester : pour les malades, pour le staff rwandais que l'on ne peut abandonner et laisser massacrer et parce qu'on ne peut laisser le pays sans présence étrangère. Aujourd'hui, le FPR ne pense qu'à prendre Kigali avant l'arrivée de l'ONU. En matière de politique de communication externe, on a commencé à donner notre opinion de façon énergique, après accord avec le CICR.



On sait que le CICR y va et qu'ils ont besoin de chirurgiens. Assez rapidement on leur propose de les accompagner. Ils acceptent, mais ils nous demandent de nous identifier en tant que CICR, sans logo MSF.

Dr Marc Gastellu-Etchegorry, MSF France, directeur adjoint des opérations (en français).



Je crois que [la prise de parole], ce n'était même pas le sujet à l'époque. Le sujet c'est que, dans le même endroit, il n'y a que des CICR. Pas autre chose. Je ne pense pas que le fait de parler ait même été abordé. C'était : « Il n'y a qu'une seule équipe et qu'un seul chef, Philippe Gaillard, qui est responsable de tout. »

Dr Dr Brigitte Vasset, MSF France, directrice des opérations (en français).



« On avait mis nos équipes sous la bannière du CICR et on s'était interdit de parler, ça c'est certain. On n'avait pas le droit. C'était l'accord qui avait été passé avec le CICR. C'était Philippe Gaillard, du CICR, qui témoignait. Il n'y avait pas d'autres témoignages que les siens. C'était d'ailleurs un bon témoignage de ce qui se passait. Mais il n'y avait pas d'expression de témoignage de MSF en tant que tel. Pourtant, j'ai toujours pensé que, si on avait pu avoir un témoignage au nom de MSF, on n'aurait pas mieux dit les choses que lui les disait. Soit à cause des lourdeurs, soit à cause de notre pleutrerie, avec le témoignage de

Philippe Gaillard on a donc assumé le fait qu'on ne parlait pas. Et puis à un moment, quand Jean-Hervé était là-bas, on a dû commencer à flotter, à se dire : « Qu'est-ce qu'on fait ? »

Jean-François Alesandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).

Le 15 avril 1994, une équipe chirurgicale de MSF Belgique restée bloquée à l'aéroport de Kigali repart pour Nairobi.

Au cours d'une mission exploratoire, une autre équipe de MSF Belgique a fourni du matériel à l'hôpital de Gitarama. Des points de distribution de nourriture et d'eau ont été installés sur la route de Kigali au Burundi.



« Rwanda-Burundi : Le point sur les activités de MSF » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 15 avril 1994 (en français).

Extrait :

Kigali : une équipe chirurgicale de six MSF arrivée avant-hier via la frontière burundaise s'est installée dans un bâtiment annexé au centre hospitalier de Kigali (CHK), où elle soigne les nombreux blessés en collaboration avec le CICR. Par contre, une équipe dépêchée à l'aéroport de Kigali via Nairobi n'a pu rejoindre le centre-ville à cause des combats et a dû évacuer ce matin sur Nairobi, d'où elle rejoindra Butare.

Provinces de Butare et de Bugesera : le personnel de MSF est renforcé afin de mieux pouvoir prendre en charge les réfugiés burundais dans les camps de Butare et Bugesera, tout comme les blessés dans l'hôpital universitaire de Butare. Une forte tension règne dans cette région entre la population locale et les réfugiés burundais qui quittent certains camps (Karama, Saga 2) pour regagner le Burundi. Une équipe de 15 MSF travaille actuellement dans ce contexte.

Gitarama : avant-hier, une équipe MSF a pu effectuer une mission exploratoire à partir de Butare vers Gitarama, ville se situant entre Butare et Kigali. Dans l'hôpital de cette ville, elle a rencontré un chirurgien expatrié et trois médecins rwandais en manque de matériel pour soigner environ 100 blessés amenés de Kigali. Le matériel nécessaire a été fourni aujourd'hui par MSF.

À Londres, un membre de MSF Hollande, de retour du Rwanda, raconte son expérience sur les chaînes de télévision Sky News, BBC World et CNN. À Bruxelles et à Nairobi, le bureau international MSF interroge le service communication de MSF France au sujet d'une éventuelle déclaration de la section sur le Rwanda.



« Déclaration sur le Rwanda » **Message** du département communication de MSF International au département communication de MSF France, 15 avril 1994 (en anglais).

Extrait :

URGENT : est-ce que MSF France va faire une déclaration ? Si oui, avec l'aide de Samantha, je peux en rédiger une version en anglais qui sera diffusée à partir de Nairobi. De nombreux bureaux délégués appellent ici pour savoir si un communiqué de presse va

être diffusé. Je leur ai demandé de rester silencieux au sujet de Kigali, mais certains d'entre eux voudraient bien faire quelque chose au sujet des réfugiés dans le Sud. Quel est le point de vue de MSF France là-dessus ?

Samantha [Bolton chargée de communication MSF International] aimerait aussi savoir si quelques-uns des récents évacués peuvent raconter à la presse ce qu'ils ont vu à Kigali (description des rues, des blessés, etc., pas d'angle politique ou militaire). Elle aimerait bien que la presse interviewe le médecin espagnol, si possible, et peut-être Wayne.

Anne-Marie [Huby, directrice Générale de MSF Royaume-Uni] a arrangé l'interview de Vincent Van Kruyssen sur Sky News, BBC World, Service News Hour et World Service Television. À 20 heures, il donnera une interview de Londres sur CNN.



« Déclaration sur le Rwanda » **Message** du département communication de MSF Hollande au département communication de MSF France, 18 avril 1994 (en anglais).

Extrait :

Nous jeterons un œil sur la déclaration de MSF au sujet du Rwanda (dont nous avons brièvement discuté vendredi) dans les semaines qui viennent, mais pas avant. Certaines discussions ce week-end nous ont rendus plus réticents, parce qu'il ne nous semble pas que ce soit le bon moment. À suivre...

Du 13 au 22 avril 1994, envoyé à Butare, via Bujumbura, pour réorganiser l'équipe de MSF Hollande, le responsable des urgences assiste à la montée de la violence dans la préfecture, jusqu'ici épargnée.



J'ai passé une dizaine de jours à Butare et chaque jour un un membre de l'équipe demandait à être évacué. Donc, chaque jour, je devais aller à la frontière et ça devenait de plus en plus difficile. On tombait sur un barrage fait de troncs d'arbres au milieu de la route avec une vingtaine de types de chaque côté, sur les flancs de la colline. Du haut de la colline, les femmes et les enfants surveillaient et ne laissaient s'échapper aucun Tutsi. Sur la cinquantaine de kilomètres qui séparent Butare de la frontière, il y avait quatre ou cinq barrages. Il y avait les barrages où ils tuaient les gens, et ceux où on voyait les cadavres entassés sur le côté. Mais la vision la plus horrible qui me reste aujourd'hui, c'est celle de tous ces gens devant leur maison, tout le long de la route qui va de Butare à la frontière, en train d'aiguiser leurs machettes sur les petits poteaux en béton... pour les rendre très très coupantes.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, coordinateur de l'équipe d'urgence au Rwanda en avril 1994 (en anglais)

Il évacue au Burundi des employés locaux d'origine tutsie qui craignent pour leur vie et celle de leur famille.



Le lendemain de mon arrivée, les employés tutsis de MSF ont demandé à quitter le pays car ils craignaient pour leur vie. Je ne connaissais rien au contexte du Rwanda, où je venais d'être parachuté. Mais ils voulaient partir. Je voyais le désespoir dans leurs yeux et j'ai pensé qu'ils avaient certainement une bonne raison de craindre pour leur vie. Je leur ai dit: « Ok, demain je vais vous évacuer. » J'ai eu une dispute avec le logisticien qui ne voulait pas entendre parler de cela. Le lendemain, j'ai sorti trois Land Rover et, peut-être naïvement, j'ai pensé que j'allais évacuer le personnel local. On a rempli les trois voitures avec les hommes, les femmes les enfants et tous les bagages. On n'avait pas quitté Butare qu'on a été arrêtés à un barrage. On nous a confisqué un véhicule. Ses passagers étaient terrifiés à l'idée d'être obligés de rester à Butare. Ils se sont entassés dans les deux autres voitures. On n'avait jamais vu des voitures MSF aussi remplies ! Ils étaient presque empilés les uns sur les autres. On a passé plusieurs barrages, c'était terrifiant. J'avais prévenu Bujumbura, qui avait envoyé des voitures les chercher à la frontière. Cette fois-là, tout s'est bien passé. C'était au début. Une autre fois, quand on est arrivés à la frontière, la voiture a été encerclée par des Hutus avec des couteaux et des machettes. La buée produite par la respiration des passagers les empêchait de voir qui était à l'intérieur du véhicule. Le garde-frontière refusait de laisser passer les Rwandais, parce qu'ils n'avaient pas de papiers, etc. Je lui ai parlé, parlé, parlé, je lui ai offert de l'argent, mais il ne voulait rien entendre. À Butare, deux prêtres s'étaient joints à notre convoi, dans leur propre voiture. Arrivés à la frontière, ils se sont avérés d'un grand secours. Je leur ai dit: « C'est à votre tour de nous aider. » L'un d'entre eux s'est dirigé vers le garde-frontière et s'est mis à lui parler de Jésus, de ce que Jésus faisait, est-ce qu'il croyait en Jésus, etc. Pendant quinze minutes ! Et le type a dit: « Ok, laissez-les passer ! » Le prêtre leur a sauvé la vie.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, coordinateur de l'équipe d'urgence au Rwanda en avril 1994 (en anglais)

Le 16 avril 1994, les équipes de MSF Belgique, MSF Hollande et Caritas organisent un convoi pour secourir des blessés, qu'on leur a signalés dans le village de Kibeho.

V5



De la vallée on pouvait voir l'église et les maisons de Kibeho qui brûlaient et des gens en poursuivre d'autres. On entendait les coups de feu. On pouvait voir des gens en massacrer d'autres... Alors on s'est demandé si on devait y aller. J'ai demandé à Rony [Zachariah]: « Tu es l'expert, le médecin, qu'en penses-tu ? » Rony est très courageux et il a dit: « On y va ! » Il roulait devant et on le suivait. Un camion s'est avancé vers nous, chargé de passagers, des Hutus. Aujourd'hui je le sais, mais à l'époque, pour nous, c'étaient juste des Rwandais. On n'avait eu aucune discussion au sujet du génocide. On savait quelques trucs sur les Hutus et les Tutsis, mais ce n'était pas vraiment évident. Tous ces gars avec des machettes nous ont arrêtés. L'un d'entre eux avait une mitraillette. Ils ont encerclé la voiture. Ils voulaient qu'on sorte. Ils voulaient nos papiers, nous les avons montrés. Un type a pris le passeport de Marie-Paule et l'a jeté sur le sol. Marie-Paule est sortie de la voiture pour le ramasser et ils l'ont traînée sur le côté. Le type avec la mitraillette a pointé son arme sur la voiture de Rony, puis il l'a abaissée. Il ne savait pas trop quoi faire. Nous étions des Blancs et c'était une situation risquée. Un type énorme s'est dirigé vers moi – je ne parle pas français –, il m'a parlé en français et, je ne sais pas comment j'ai compris, mais j'ai bel et bien compris. Il m'a dit: « Si vous faites demi-tour tout de suite, je les maîtrise et vous pouvez partir. Si vous voulez continuer, vous êtes morts. » La route n'était pas large, donc ça nous a pris un moment

pour faire demi-tour, mais le gros type a poussé tout le monde à l'arrière du camion. Il a réussi à retenir le type à la mitraillette qui, à l'évidence, était le plus dangereux. On a fait demi-tour, on a roulé une cinquantaine de mètres et on est tombés sur un barrage. Quatre jeeps avec des soldats de l'armée rwandaise. De l'endroit où on était bloqués, on ne pouvait pas voir le camion avec les gens. Alors le commandant est sorti et il nous a demandé ce qui se passait. Nous avons répondu : « Tout est en train de brûler. Il y a un camion plein de gens agressifs avec des couteaux et un type avec une mitraillette. Qu'est-ce que vous comptez faire ? » Il a répondu qu'ils avaient été envoyés pour stabiliser la situation. Rony m'a dit plus tard qu'ils étaient sans doute là pour donner un coup de main aux massacres. Je n'en sais rien. De toute façon, ils ont dégagé leurs jeeps et on est rentrés.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, coordinateur de l'équipe d'urgence au Rwanda en avril 1994 (en anglais)



Bien plus tard dans la soirée, de retour à Butare, après avoir enquêté aux alentours sur la route de Kibeho, nous avons rassemblé les informations collectées auprès de déplacés et de Zairois - certains d'entre eux disaient avoir vu nos véhicules - qui avaient fui Kibeho. Ils nous ont dit qu'environ 2 000 civils tutsis ainsi que les blessés avaient été alignés dans l'église de Kibeho et abattus par les Interahamwe et les soldats. Cette information nous a été confirmée par d'autres personnes déplacées dans la même zone. Le 17 avril, lors d'une réunion, le sous-préfet de Butare a confirmé que de nombreuses personnes avaient été tuées à Kibeho. Il a dit : « C'était affreux. »

Dr Rony Zachariah, MSF Belgique, coordinateur médical à Butare 1994 (en anglais).

À l'hôpital de Butare, l'équipe MSF soigne les nombreux blessés. Les équipes MSF qui circulent sur les routes de la préfecture assistent à des scènes de violence et à l'exode de milliers de Tutsis vers le Burundi. Les blessés y sont soignés dans une antenne chirurgicale montée par MSF à Kayanza. [V6](#)



« Violences au Rwanda : des centaines de blessés réussissent à rejoindre le Burundi » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 20 avril 1994 (en français).

Extrait :

Selon l'équipe MSF à Butare, de nombreux massacres se poursuivent dans la région proche de Butare. Des dizaines de blessés, par arme blanche mais aussi par balles et éclats de grenades, sont arrivés ces dernières heures à l'hôpital central de la ville où opère une équipe MSF. Les témoignages recueillis auprès des blessés indiquent que, ces derniers jours encore, les personnes qui tentaient de fuir les massacres interethniques et qui se regroupaient dans des églises et des écoles étaient systématiquement éliminées. Sur les routes, des milliers de personnes tentent de chercher un refuge. Aux barrages routiers organisés par des milices, les fuyards sont tués sur place. Des dizaines de corps ont été aperçus par nos équipes à ces barrages. Au poste-frontière entre le Rwanda et le Burundi, sur la route Butare-Bujumbura, les réfugiés sont abattus du côté rwandais.

Des centaines de blessés ont malgré tout réussi à franchir la frontière. Médecins Sans Frontières a monté en urgence une antenne chirurgicale à Kayanza, dans le nord du Burundi.



Je me suis arrêté. Il y avait un garde et un soldat, armés de gourdins, qui étaient en train de fracasser la tête d'un civil. L'homme pleurait et poussait des cris. J'étais bloqué par le barrage. Il y avait un type avec un fusil qui répétait: « Gita, gita! » Je lui ai dit: « Enlevez ce barrage. » Tu ne peux pas imaginer l'horrible bruit que produisait cette scène dans ma tête: quelqu'un se fait tuer tout près de toi, il y a un fusil à proximité et tu ne peux rien faire. Ça ne m'était jamais arrivé auparavant - c'était comme si ma tête allait exploser. Je ne pouvais rien faire - c'est la chose la plus horrible que j'ai jamais vécue. Il criait, il ne pouvait plus parler et on entendait le crac, crac - c'était horrible. Et l'autre type me disait: « Ok, vas-y, va-t'en, va-t'en! » Mais je ne pouvais pas partir, à cause du barrage - et je ne parle pas français. Maintenant je comprends qu'il me disait de partir.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, coordinateur de l'équipe d'urgence au Rwanda en avril 1994 (en anglais).

Le 22 avril 1994, le Conseil de sécurité des Nations unies vote la réduction massive de l'effectif des Casques bleus au Rwanda. Dans un communiqué de presse, MSF France et MSF Hollande décrivent ce retrait comme un signe d'abandon de la population rwandaise.



« Alors que les Nations unies se retirent du pays, la population du Rwanda risque de sombrer dans l'oubli » **Communiqué de presse** MSF France - MSF Hollande, 22 avril 1994 (en français - en néerlandais).

Extrait :

Alors que les massacres se poursuivent au Rwanda et que le pays est en passe de devenir une nouvelle zone d'ombre, Médecins Sans Frontières s'inquiète de la faiblesse des démarches entreprises par la communauté internationale. Le retrait des Casques bleus des Nations unies est un signe d'abandon de la population rwandaise. Médecins Sans Frontières lance donc un appel à la communauté internationale pour qu'elle mette en œuvre tous les moyens possibles afin d'obtenir auprès des belligérants le respect des populations civiles et des équipes, des installations sanitaires, et un véritable accès aux victimes. Les besoins déjà très importants risquent de prendre une ampleur considérable dans les jours à venir, tant pour la prise en charge de blessés que pour l'assistance aux populations déplacées et réfugiées.

Les massacres ont déjà fait des dizaines de milliers de morts, uniquement dans la capitale, et les blessés se comptent par centaines de milliers.

Ces combats entraînent des mouvements de populations à l'intérieur du pays, dont il est aujourd'hui difficile de mesurer l'ampleur. Mais Médecins Sans Frontières s'inquiète du sort des 400 000 personnes déplacées et 270 000 réfugiés burundais au Rwanda, totalement dépendants de l'aide internationale avant la guerre et désormais privés de toute assistance.

Des milliers de Rwandais commencent à trouver refuge dans les pays voisins: 8 000 réfugiés rwandais sont arrivés en Tanzanie, 5 000 au Zaïre, 4 000 en Ouganda.

Médecins Sans Frontières, présent sur tous ces terrains, demande que les conditions matérielles pour appliquer le droit d'asile soient mises en œuvre rapidement et rappelle qu'il y a quelques mois 12 000 réfugiés burundais ont trouvé la mort au Rwanda et 10 000 en Tanzanie, en grande partie à cause de la lenteur et la faiblesse avec lesquelles s'est déployée l'assistance internationale [...].

Médecins Sans Frontières est présent avec des équipes médico-chirurgicales à Kigali et à Butare, au Rwanda, et auprès des réfugiés et des refoulés au Burundi (Kirundo, NGozi et Kayanza), au Zaïre, en Tanzanie et en Ouganda.

Le même jour, prévenue que des massacres se déroulent dans les camps de réfugiés burundais de Saga 1 et Saga 2, l'équipe de MSF Belgique essaie de se rendre sur les lieux.



Nous n'avions pas de chauffeur parce que la plupart de nos chauffeurs étaient tutsis, donc nous conduisions nous-mêmes. Normalement le trajet entre Butare et Saga 1 et 2 prend vingt minutes. Cette fois-ci, il nous a fallu trois heures à cause des nombreux barrages. Ils fouillaient la voiture et essayaient de nous empêcher d'arriver à Saga 1 et Saga 2. Les lieux étaient encerclés et notre impression immédiate a été qu'il se passait quelque chose à l'intérieur. On s'est débrouillés pour se frayer un chemin à travers les différents barrages de contrôle. Arrivés à deux kilomètres des maisons MSF, on a vu de loin qu'elles étaient en train de brûler. Elles étaient situées tout près des camps. Une foule de gens armés de machettes nous a alors chargés. Certains portaient des masques africains et des touffes d'herbe sur la tête. Ils chantaient et sifflaient et certains portaient des marques jaunes qui les distinguaient en tant qu'Interahamwe. Ils se sont dirigés vers nos véhicules. Ils ont fracassé les pare-brises et les phares avec des bâtons et ont commencé à secouer violemment les voitures. C'était terrifiant. Nous avons vraiment pensé qu'ils allaient nous tuer. Et puis tout s'est soudain arrêté. Quelqu'un est arrivé. Il semblait être responsable de la foule et, dans un français parfait, il a demandé : « Qu'est-ce que vous voulez ? » Je lui ai répondu : « La sécurité est très mauvaise. J'ai vingt-cinq employés MSF par ici et je préfère les évacuer. » Il m'a regardé droit dans les yeux et il m'a dit : « Si vous êtes là pour emmener des Tutsis, sachez que nous les tuerons de toute façon et que nous vous tuerons également. » Alors nous avons été obligés de faire demi-tour. Nous n'avions pas d'autre choix. Nous sommes retournés à Butare. Ça été une soirée très difficile pour l'équipe, parce que nous avons trente de nos employés, Zairois, Tutsis et Hutus, dans ces camps. Le lendemain soir, nous avons eu des nouvelles par l'intermédiaire de nos employés zairois, qui avaient réussi à s'échapper ou avaient été relâchés. Voici ce qui s'est passé : Les deux maisons MSF ont été encerclées et tout le personnel MSF sorti de force. Ils ont vérifié les cartes d'identité. Les MSF tutsis ont été mis d'un côté, les Hutus d'un autre et les Zairois d'un troisième. Les Interahamwe ont distribué des machettes et des fusils aux membres du personnel MSF hutus et leur ont demandé de tuer leurs collègues tutsis.

*Dr Rony Zachariah, MSF Belgique, coordinateur médical à Butare en avril 1994
(en anglais).*

Les 22 et 23 avril, des patients de l'hôpital de Butare et cinq employés locaux sont assassinés sous les yeux de l'équipe MSF. [V7](#)



Cent cinquante patients de notre hôpital, hommes, femmes et enfants, ont été tués. Ils ont été sélectionnés, sortis de leur lit et tués à coups de machettes sous nos yeux. C'était les 22 et 23 avril 1994. Cinq de nos employés ont aussi été tués. Il s'agissait de Sabine, Nadine, Rose, Jean-Marie et d'une autre de nos infirmières. Sabine était une amie intime de l'équipe. Elle était l'infirmière la plus ancienne, elle était enceinte de sept mois. Ils étaient tous tutsis. Je savais ce qui était en train de se passer. Mais quand ils sont venus prendre Sabine, je suis intervenu physiquement. Avec l'aide d'une infirmière, Sabine essayait de poser des points de suture à un patient. Elles travaillaient à l'extérieur, parce que l'hôpital était plein de patients tutsis qui venaient chercher refuge. Les soldats ont jeté le patient en bas de la table. Ses sutures saignaient de partout. Ils l'ont emmené derrière l'hôpital et l'ont achevé à coups de machettes. Puis ils sont venus pour prendre Sabine et je me suis interposé physiquement en leur disant : « Laissez Sabine tranquille. Elle n'a rien à voir avec ça. Elle travaille aussi pour vous, les soldats. » Nous avons cent quarante soldats hutus parmi les patients. Face à l'avancée de l'armée du FPR, ils utilisaient l'hôpital de Butare comme hôpital militaire. On avait négocié avec eux : « On traitera tout le monde, à condition que vous acceptiez tout le monde. L'hôpital est un territoire neutre : Tutsis, Hutus, soldats, ici tout le monde doit avoir accès aux soins. Et on va continuer sur cette base. » J'espérais qu'ils comprendraient cela. Sabine avait travaillé pour eux, avait soigné leurs blessures. Je leur ai dit : « Sabine travaille aussi pour vous. D'autre part, elle est hutue, elle n'a rien à voir avec tout cela. » Le capitaine m'a regardé avec attention, il a ouvert sa poche et en a sorti un morceau de papier sur lequel était imprimée une liste de noms. Le nom de Sabine était dans cette liste. Il a regardé le papier, puis m'a regardé et a dit : « Oui, vous avez raison. Sabine est hutue. Mais son mari est tutsi. Son bébé sera donc tutsi. » Soudain, j'ai réalisé cette évidence cruelle : au Rwanda les enfants sont de la même ethnie que leur père. Alors Sabine a été tuée ainsi que son bébé.

*Dr Rony Zachariah, MSF Belgique, coordinateur médical à Butare en avril 1994
(en anglais).*

Un envoyé du siège bruxellois de MSF arrive à Butare et conseille à l'équipe de partir.



Mon équipe et moi-même étions très solides dans nos têtes. Nous étions concentrés sur l'action. Et puis les responsables du siège, qui n'arrivaient plus à nous joindre, nous ont envoyé Bruno Corbé. Il nous a dit : « Vous êtes restés trop longtemps ici, vous devriez partir. Vos vies sont en danger. » Le jour même, ils ont tué nos patients à l'hôpital. Alors j'ai dit : « Maintenant, on se retire. » Et j'ai aussi informé les militaires qu'on se retirait parce qu'il n'y avait aucune forme de respect, aucune neutralité autour de nous.

*Dr Rony Zachariah, MSF Belgique, coordinateur médical à Butare en avril 1994
(en anglais).*

Le 24 avril 1994, les derniers membres du personnel international de MSF quittent Butare pour le Burundi. Du haut d'un pont, ils voient passer les cadavres sur la rivière Akagera.



On voyait passer un cadavre toutes les cinq minutes. Les gens avaient été arrêtés de façon sélective, leurs cartes d'identité vérifiées, puis ils avaient été massacrés. Les Interahamwe rassemblaient les villageois et les massacraient. Ils les frappaient à coups de machettes jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ceux qui pouvaient payer trente cents étaient tués par une balle. On a assisté à ça. C'était ça l'ambiance autour de nous. Lorsqu'on était sur ce pont entre le Burundi et le Rwanda à compter les cadavres qui passaient dans la rivière, j'ai fait le serment que, s'il existait un jour un système judiciaire dans ce monde, ces gens paieraient pour leurs crimes.

*Dr Rony Zachariah, MSF Belgique, coordinateur médical à Butare en avril 1994
(en anglais).*

Arrivée à Bujumbura, la capitale du Burundi, l'équipe MSF de Butare s'entretient avec des journalistes.



Les journalistes nous connaissaient puisqu'ils nous avaient interviewés par téléphone une semaine plus tôt lorsque nous étions encore à Butare. Dès qu'on est arrivés à Bujumbura, ils nous ont sollicités. On leur a raconté que c'était l'anarchie, que les gens étaient massacrés, qu'une centaine de nos patients avait été assassinée, que nos employés locaux avaient été battus à mort sous nos yeux. C'était le début, les gens savaient qu'on avait des témoignages. À ce moment-là, l'idée principale c'était de demander des corridors de sécurité et une intervention internationale, de demander une zone où les Tutsis pouvaient être évacués. C'était cela qu'on disait à la presse.

*Dr Rony Zachariah, MSF Belgique, coordinateur médical à Butare en avril 1994
(en anglais).*



« Massacres dans un hôpital au Rwanda – Au milieu du chaos, des hommes armés tuent 170 personnes » **Newsday/Reuters** (Royaume-Uni), 25 avril 1994
(en anglais).

Extrait :

Selon le Dr Rony Zachariah, de l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières, les massacres se sont déroulés pendant trois jours à l'hôpital central de la ville de Butare, dans le sud du pays, à une trentaine de kilomètres de la frontière avec le Burundi.

« Nous avons vu les corps de deux chauffeurs rwandais de MSF qui ont été tués et d'une infirmière qui a été battue à mort... Tout est hors contrôle au Rwanda. C'est l'anarchie la plus totale », a-t-il déclaré au téléphone en direct de Bujumbura, la capitale du Burundi.

« Les massacres à l'hôpital ont eu lieu ces trois derniers jours... perpétrés par des gens en uniforme et des civils en armes. » D'autres membres de l'équipe ont confirmé la description faite par Zachariah de ces événements comme du « nettoyage ethnique systématique » de civils tutsis apparemment par des membres de la majorité rwandaise hutue. Zachariah a raconté que la route entre Butare et le Burundi était « jonchée de corps » et qu'en l'espace de cinq minutes il avait dénombré trente cadavres d'hommes, femmes et enfants flottant dans la rivière à la frontière.

Il presse la communauté internationale, en particulier les Nations unies, d'assurer un minimum de sécurité afin que les organisations de secours internationales puissent agir dans ce pays d'Afrique centrale plongé dans le chaos.



« 170 personnes assassinées dans un hôpital rwandais » **The New York Times** (États-Unis), 25 avril 1994 (en anglais).

Extrait :

Des médecins de l'organisation de secours Médecins Sans Frontières rapportent qu'au moins 170 patients et membres du personnel ont été tués à l'hôpital de Butare. « C'est l'événement le plus brutal de cette vague de violence », a déclaré Anne-Marie Huby, porte-parole de l'organisation à Londres. « Des civils ont été directement attaqués dans un lieu qui est traditionnellement neutre. » Elle a annoncé que l'organisation évacuait son personnel du sud du Rwanda.

Le 24 avril 1994, de retour à Amsterdam, l'envoyé de la cellule d'urgence de MSF Hollande raconte à la presse ce qu'il a vu au Rwanda.



« Massacres au Rwanda » **Communiqué de presse** MSF Hollande, 24 avril 1994 (en anglais - en néerlandais).

Extrait :

Une orgie de violence se déroule actuellement dans la ville de Butare, dans le sud du Rwanda. Des milliers de personnes ont été arrêtées et emmenées dans les faubourgs de la ville où elles ont été massacrées. Dans l'hôpital universitaire où travaille Médecins Sans Frontières, 170 patients de sexe masculin ont été encerclés par les militaires qui les ont emmenés. MSF est extrêmement inquiet de leur sort. Les patients étaient des Tutsis et des Hutus.

Les autorités civiles ayant totalement perdu le contrôle de la situation et les militaires entravant le traitement des patients, Médecins Sans Frontières a dû arrêter ses activités. Selon les autorités civiles de Butare, deux millions de personnes déplacées du nord et de l'est du Rwanda se trouvent actuellement dans le sud du Rwanda. Ces personnes ont un besoin immédiat de secours et de nourriture. Une famine sévère est à craindre. Les équipes MSF racontent que des centaines de personnes ont été massacrées près de la frontière avec le Burundi. Elles ont vu des cadavres dans la rivière entre le Rwanda et le Burundi et sur la route entre Butare et Bujumbura, la capitale du Burundi.

Il y a quelques jours, Médecins Sans Frontières a protesté contre le retrait quasi total des troupes des Nations unies du Rwanda. L'organisation a demandé aux Nations unies de reconsidérer sa décision.



Lorsque je suis arrivé à Amsterdam, le département communication avait déjà organisé une série d'interviews et dès le lendemain je parlais dans les journaux du matin. Toute la journée, j'ai donné des interviews, j'ai fait des débriefings, etc. MSF avait déjà parlé de génocide. Le mot officiel était « génocide ». Jules Pieters, mon responsable, avait organisé une réunion avec le ministère des Affaires étrangères à La Haye et je leur ai raconté

ce que nous avons vu, ce que nous avons fait, ce que nous pensions qu'il fallait encore essayer de faire. Je dois admettre que ça m'a libéré de parler de tout cela.

Wouter Van Empelen, MSF Hollande, coordinateur de l'équipe d'urgence au Rwanda en avril 1994 (en anglais).

Le 28 avril 1994, à Bruxelles, l'équipe de MSF Belgique de Butare participe à une conférence de presse, en compagnie du directeur général et du président de MSF Belgique.



« De retour de Butare (sud du Rwanda), l'équipe de Médecins Sans Frontières témoigne de l'horreur au quotidien » **Invitation** à la conférence de presse de MSF Belgique à Bruxelles, le 28 avril 1994 (en français).

Extrait :

- Chasse à l'homme sur la frontière
- Massacre des patients dans l'hôpital
- Désespoir et résignation des victimes
- Massacre du personnel local de Médecins Sans Frontières, etc.



« MSF appelle à un renforcement de la présence des Nations unies au Rwanda, secoué par la violence » **Communiqué de presse** MSF Royaume-Uni, 28 avril 1994 (en anglais).

Extrait :

Au cours d'une conférence de presse à Bruxelles cet après-midi, le Dr Rony Zachariah, de Médecins Sans Frontières, lancera un appel au renforcement de l'engagement des Nations unies au Rwanda afin de protéger les civils et permettre aux organisations de secours de reprendre leur travail.

Le Dr Zachariah, qui a été évacué dimanche dernier de la ville de Butare, dans le sud du Rwanda, après que 170 de ses patients ont été cernés et assassinés par l'armée à l'hôpital universitaire, décrira à quel point l'aide humanitaire pourtant nécessaire est bloquée en raison de la violence interethnique qui continue à prendre des vies chaque jour. MSF a été témoin du massacre systématique de civils innocents de tous âges, parfois sur la simple suspicion de leur origine ethnique. « Ces massacres sont si répandus et si systématiques qu'ils sont proches d'un génocide », a déclaré le Dr Zachariah.

MSF va presser les Nations unies d'établir des zones protégées pour les civils, unique mesure susceptible d'arrêter les massacres et d'autoriser le déploiement de l'aide humanitaire.



« Génocide en cours au Rwanda : 200 000 morts, selon MSF Belgique » **AFP** (France), 28 avril 1994 (en français).

Extrait :

Au cours d'une conférence de presse à Bruxelles cet après-midi, le Dr Rony Zachariah, de Médecins Sans Frontières, lancera un appel au renforcement de l'engagement des

Nations unies au Rwanda afin de protéger les civils et permettre aux organisations de secours de reprendre leur travail. Le Dr Zachariah, qui a été évacué dimanche dernier de la ville de Butare, dans le sud du Rwanda, après que 170 de ses patients ont été cernés et assassinés par l'armée à l'hôpital universitaire, décrira à quel point l'aide humanitaire pourtant nécessaire est bloquée en raison de la violence interethnique qui continue à prendre des vies chaque jour. MSF a été témoin du massacre systématique de civils innocents de tous âges, parfois sur la simple suspicion de leur origine ethnique. « Ces massacres sont si répandus et si systématiques qu'ils sont proches d'un génocide », a déclaré le Dr Zachariah.

MSF va presser les Nations unies d'établir des zones protégées pour les civils, unique mesure susceptible d'arrêter les massacres et d'autoriser le déploiement de l'aide humanitaire.



« Rwanda - MSF témoigne : le génocide est en cours » **La Wallonie** (Belgique), 29 avril 1994 (en français).

Extrait :

« Un véritable génocide est en cours au Rwanda actuellement. Nous sommes déçus et choqués par la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de retirer la MINUAR. La communauté internationale ne peut fermer les yeux sur les massacres », a déclaré M. Georges Dallemagne, directeur des opérations de MSF Belgique au cours d'une conférence de presse jeudi à Bruxelles. « Nous avons pris des contacts avec le Premier ministre belge, M. Dehaene, avec le roi Albert II, avec les ambassadeurs belge et néo-zélandais à l'ONU (ce dernier préside actuellement le Conseil de sécurité) pour que soient mises en place des zones protégées où les blessés seraient au moins respectés, que soient ouverts des couloirs humanitaires », a ajouté M. Dallemagne. Une équipe MSF, qui était encore en poste dimanche dernier à l'hôpital universitaire de Butare, au lendemain du massacre de 170 personnes civiles par des militaires, a expliqué que « ces civils disparaissaient par petits groupes dans les bois en contrebas de l'hôpital ». « Plus tard, on a vu des camions venir charger des monticules de corps et les évacuer », a ajouté une infirmière. Selon l'équipe MSF, les problèmes ont commencé à Butare à l'arrivée des membres de la garde présidentielle en provenance de Gitarama. À ce moment-là, les militaires blessés ont commencé à s'adjuger des privilèges et à emmener des civils sous prétexte qu'ils étaient « des espions du FPR ». « Tous ceux qui portaient une chemise et un pantalon étaient considérés comme riches et donc à la solde du FPR, puis emmenés », a expliqué une infirmière. « Puis ce fut au tour des hommes, puis des jeunes hommes, puis finalement tout le monde », a-t-elle ajouté. Les collaborateurs locaux de MSF (des Zaïrois, des Rwandais et des Burundais) ont été sévèrement sélectionnés. Les Zaïrois ont été libérés, mais les Hutus et les Tutsis ont été retenus et une nouvelle fois triés. « Ensuite les militaires forçaient leurs prisonniers hutus à prouver qu'ils étaient de bons Hutus en tuant les Tutsis sous peine d'être eux-mêmes immédiatement abattus », a-t-elle encore expliqué. L'équipe MSF a également confirmé le sentiment anti-belge « palpable à chaque check-point ». Ainsi au dernier point de contrôle avant la frontière burundaise. « Les Nations unies n'ont rien fait pour éviter le bain de sang à Butare. Il est inadmissible de laisser un peuple se faire massacrer sans réagir. Nous comprenons les difficultés des Nations unies, mais il faut aussi être conscients des problèmes des gens sur place. Si l'ONU ne peut pas les aider, alors qui ? » a conclu M. Dallemagne.



Nous sommes rentrés à Bruxelles, où nous avons été débriefés. Avec toute l'équipe, Réginald Moreels [président] et Georges Dallemagne [directeur des opérations], on a donné une conférence de presse. Il est possible que ce soit la première fois qu'ils aient prononcé le mot « génocide ». Ça s'est passé dès que toute l'équipe a été de retour. Toute l'équipe était devant la presse. Je ne peux vraiment pas me rappeler si j'ai dit « c'est un génocide » lorsque j'étais à Bujumbura.

*Dr Rony Zachariah, MSF Belgique, coordinateur médical à Butare en avril 1994
(en anglais).*

Le soir même, dans un article publié dans le quotidien belge en langue flamande *De Morgen*, qui sera repris le 6 mai dans le quotidien en langue française *Le Soir*, Réginald Moreels, le président du conseil d'administration de MSF Belgique, qualifie les événements du Rwanda de « génocide ».



« Opinion sur la crise du Rwanda » Article du Dr Réginald Moreels, au nom de Médecins Sans Frontières, ***Le Soir*** (Belgique), 6 mai 1994 (en français).

Extrait :

La crise du Rwanda n'est plus une crise, c'est un génocide. La société civile a été décapitée, au propre comme au figuré. De nombreux coopérants, missionnaires, travailleurs de terrain d'organisations non gouvernementales ont quitté ce pays avec nostalgie, tristesse et même révolte. Nostalgie en raison de l'investissement énorme, tristesse pour les collaborateurs compétents qu'ils ont dû y laisser, révolte parce que l'abandon de leurs collègues rwandais signait l'arrêt de mort de ceux-ci.

Dix Casques bleus belges ont perdu la vie et nous pleurons avec leurs familles, parce que leur mandat était une farce. De nombreux paras belges, qui ont mené à bien, avec courage et professionnalisme, l'évacuation de leurs compatriotes et d'étrangers, sont pourtant rentrés chez eux démoralisés, parce qu'ils n'ont pas pu utiliser la manière forte contre les bandes d'extrémistes hutus et une garde présidentielle déchaînée. Il est insoutenable de laisser un assassin abattre quelqu'un sans pouvoir réagir. Non seulement une telle attitude autorise les massacres mais elle brise la conscience des hommes, qu'ils soient militaires ou humanitaires.

Il est inacceptable, de nos jours, que les grandes puissances, c'est-à-dire les partenaires les plus puissants du Conseil de sécurité et des Nations unies, qui peuvent mener une guerre du Golfe avec des armes sophistiquées, ne soient pas capables ou même n'aient pas la volonté nécessaire pour réduire à l'impuissance des machettes et des armes à feu relativement légères. Tandis que l'on médite encore (et à juste titre !) sur l'Holocauste de la Seconde Guerre mondiale, alors que l'on revient avec un peu d'inquiétude et de honte sur le génocide (découvert « sur le tard ») perpétré par les Khmers rouges au Cambodge, on participe à un génocide sur le petit écran et la communauté internationale a toutes les peines du monde à inscrire le Rwanda à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

La Belgique reste le seul pays, avec les Pays-Bas à s'y efforcer, même si son passé colonial et des relations diplomatiques sensibles l'empêchent de mettre des moyens à disposition pour intervenir. Cette impuissance, que nous oserions qualifier de « distraction coupable », est incompréhensible et inacceptable dans une période de triomphalisme abusif concernant les droits de l'Homme. Le devoir d'ingérence que nous soutenons, pour autant qu'il soit appliqué de manière non sélective et qu'il reste bien fondé au point

de vue éthique, a échoué. Bien plus, le droit à l'intervention humanitaire, qui en était le corollaire, aura régressé aussi longtemps que les instances internationales, l'ONU et ses riches États membres n'auront pas compris que la valeur d'un homme ne dépend pas de ses origines raciales ou ethniques, de ses convictions politiques ou religieuses, de son pouvoir économique et social. Aussi longtemps que la communauté internationale – qui le sait bien mais n'ose pas en tirer les conséquences – ne tient pas compte de l'évolution des conflits internes, c'est-à-dire de la chaotisation des contextes politiques et de la criminalisation des combattants qui ne respectent absolument plus les règles de la guerre, prennent les organisations humanitaires en otages et en font les cibles de leurs tirs. Si une autorité nationale est gravement défaillante, voire déliquescence, au point de ne pas garantir la liberté de ses citoyens, la communauté internationale a le devoir d'assumer cette tâche. Telle est la définition d'une « intervention humanitaire » qui donne, en effet, « à un État ou un groupe d'États, le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un État tiers, si ce dernier bafoue les droits des citoyens ou qu'il opprime ceux-ci de manière injuste et cruelle ». Plusieurs interventions de ce genre ont eu lieu au siècle passé en Grèce, au Liban, en Turquie, mais elles se sont multipliées après la Seconde Guerre mondiale, avec la fondation de l'ONU, et elles ont connu une explosion depuis la fin de la guerre froide. La Corée, le Congo, la Somalie et, à quelques nuances près, la Bosnie sont des pays où ces interventions ne se sont pas limitées à des opérations de maintien de la paix mais ont imposé un rétablissement plus musclé de la paix. Le rôle essentiel des Casques bleus reste de ramener la paix, de protéger les victimes et, immédiatement après, d'augmenter la capacité d'aide d'urgence des organisations privées internationales et de garantir leur protection. Au Rwanda, il n'est donc pas question d'invoquer le moindre argument pour réduire la présence des Casques bleus en plein carnage. C'est pourquoi, avant que tout le pays et peut-être même le pays voisin ne dégagent une odeur insupportable de cadavre pour des dizaines d'années, en tant que MSF, nous avons demandé à nos plus hautes instances politiques, avec nos organisations-sœurs des pays voisins, d'instaurer des zones de sécurité en commençant par les grandes structures médicales des villes de Kigali, Butare, Kisengi, etc. Les blessés comme les réfugiés y trouveraient asile, quelle que soit leur origine ethnique. Quand il faut bien constater, avec rage et dégoût, que les patients civils sont assassinés jusque dans leur lit, comme à Butare et à Kigali, et que l'on transforme donc en abattoir un hôpital, lieu respecté même en Somalie et en Bosnie (à quelques exceptions près, comme Gorazde), nous nous trouvons devant des situations moyenâgeuses. Si l'on ne réagit plus, les principes humanitaires et le droit de Genève qui y est lié auront régressé. La violence, l'agressivité auront frappé un coup décisif.

Enfin, le manque de réaction des puissances internationales est assimilable à la « non-assistance à personne en danger ». Car, il faut le dire haut et clair, la stratégie politique doit, en dépit de toutes les analyses théoriques sur le contexte politique et l'historique d'un conflit, choisir entre deux logiques. Soit elle choisira la logique des droits de l'Homme où l'on met tout en œuvre, selon des critères politiques et économiques réalistes, pour éviter des violations graves et massives des droits de l'homme (prévention des conflits), les apaiser ou les neutraliser (gestion des conflits). Soit elle optera pour la logique de nationalisme égoïste, qui continue à baser ses relations internationales sur la Realpolitik, sous le couvert de la souveraineté de l'État. On ne passera sans doute pas d'une logique à l'autre sans autre forme de procès, nous ne sommes pas assez naïfs pour le croire.

Mais si on laisse faire le génocide du Rwanda, il faudra malheureusement constater avec honte dans les prochains jours et semaines que même la Realpolitik a balayé ses derniers scrupules de conscience, minimes sans doute.

Le 29 avril 1994, 170 000 Rwandais hutus, fuyant l'avancée des forces du FPR, mais aussi sous l'emprise de la propagande de leurs leaders, franchissent la frontière avec la Tanzanie et s'installent à une dizaine de kilomètres, sur le site de Benaco. Dès les premiers jours de mai, les équipes MSF des sections française, espagnole et hollandaise, présentes en Tanzanie auprès des réfugiés burundais depuis novembre 1993, prennent en charge l'aide médicale et sanitaire à ces réfugiés strictement encadrés par leurs leaders.

« » *Toute l'approche de l'aide pour ces camps-là était basée sur les mauvaises expériences que l'on avait eues avec les Burundais, qui s'étaient réfugiés l'année d'avant tant en Tanzanie qu'au Rwanda. Le système de l'aide ne marchait pas, il y avait des trous dans le pipe-line alimentaire, de la malnutrition terrible alors que les entrepôts étaient à Kigali. Pour les réfugiés burundais et rwandais, toute notre approche opérationnelle au départ consistait en un maximum d'assistance, une distribution systématique pour tous les enfants de moins de cinq ans pour prévenir la malnutrition. À Benaco, on réagissait à la crise d'avant. J'étais déjà pour MSF en Tanzanie quand les réfugiés sont arrivés à Benaco, fin avril 1994. On les a vus arriver et on a assisté à toute l'installation de la mission initiale. C'était la première fois que je voyais un aussi gros afflux de réfugiés. Je n'avais jamais vu autant de monde, une aussi grosse urgence. On a foncé là-dedans. Il y avait, c'est sûr, des problèmes au Rwanda. J'avais compris l'exode, je voyais qu'ils étaient organisés, mais je n'arrivais pas à comprendre que c'étaient des tueurs. J'ai serré la main du bourgmestre de Rusumo qui est un tueur notoire et celles d'autres personnes. Évidemment, j'ai vu qu'ils étaient organisés, c'est clair. Ils se mettaient par commune. La distribution de nourriture de la Croix-Rouge tanzanienne et de la Croix-Rouge rwandaise s'est déroulée sans bagarre, dans un camp de 150 000 personnes. Une semaine et demie après leur arrivée, on a fait une campagne de vaccination contre la rougeole avec un taux de couverture de 90 %. Une telle organisation, une telle mobilisation, c'était incroyable.*

Nicolas de Torrente, MSF France, administrateur en Tanzanie de novembre 1993 à juin 1994 (en français).

Fin avril, début mai 1994, MSF Belgique entreprend des démarches auprès des Nations unies et du gouvernement étasunien.

« » *Le directeur général de MSF Belgique, Jean-Pierre Luxen, est venu à New York. Nous avons pris différents rendez-vous. Le plus important et intéressant, c'était celui avec le président du Conseil de sécurité de l'époque, qui était le représentant de la Nouvelle-Zélande. Jean-Pierre a parlé du massacre de Butare et a dit que c'était vraiment un génocide, que les militaires étaient venus tirer les gens de leur lit et les fusiller. Le président était vraiment très choqué, et il a dit : « J'ai une réunion tout de suite maintenant au Conseil de sécurité. Je vais les informer de votre visite. » Et le lendemain matin, nous avons rencontré l'ambassadeur de Belgique qui, à l'époque, était au Conseil de sécurité. Il avait un vocabulaire très particulier, il a dit : « Votre présentation a fait un effet bœuf. » Ce n'est pas exactement ce qu'on aurait voulu entendre au sujet d'un génocide ! Mais il a raconté : « C'était incroyable, il y a eu un silence après que le président du Conseil a eu fait son rapport, c'est comme si un ange était passé, et après, tout le monde est tombé sur l'ambassadeur du Rwanda en lui demandant : mais qu'est-ce que vous avez à dire de ça, qu'est-ce que vous répondez à ces accusations, au*

fait que ce soient vos militaires, en uniformes, qui font ça ? » C'était la première démarche vraiment officielle d'assez haut niveau.

Catherine Dumait-Harper, MSF International, chargée des relations avec l'ONU à New York (en français).

Les 30 avril et 1^{er} mai 1994, l'assemblée générale de la section française de MSF est concentrée sur l'élection d'un nouveau président.



Rapport moral de MSF France, Rony Brauman, président du conseil d'administration, mai 1993-avril 1994 (en français).

Extrait :

Chers amis,

C'est dans des conditions particulièrement difficiles que j'ai dû préparer ce rapport. D'une part pour des raisons personnelles, parce que le moment de tourner la page est vraiment arrivé et il est très émouvant. [...] Mais aussi parce que les sollicitations du terrain ont été très fortes, en particulier du Rwanda et de Gorazde où j'ai dû m'impliquer de façon intensive ces dernières semaines [...]. Ce que l'on entend sur le Rwanda rappelle étrangement ce que l'on entendait sur le conflit de l'ex-Yougoslavie à ses débuts, c'est-à-dire il y a deux ans et demi. On entend parler d'affrontements interethniques, de haines ancestrales qui, surgies du fond des âges, amènent des tribus hostiles à s'entr'égorger, à se jeter les unes sur les autres. En réalité, c'est pratiquement du révisionnisme que de dire cela, car il s'agit ni plus ni moins que de pogroms industrialisés, mécanisés, qui se font à la grenade et à la machette, qui sont programmés, réalisés par des groupes bien identifiés. J'ajoute que la France y a sa part de responsabilité puisque nous avons contribué, nous citoyens français, tant attachés aux droits de l'Homme et à l'aide humanitaire, à armer ces milices [...]. Les équipes de MSF Belgique, désarmées, au sens strict du terme, devant de tels massacres, impuissantes à les prévenir, ont préféré – je crois qu'elles ont bien fait – se retirer et témoigner aussi fortement que possible de cette situation. Nous n'avons pas pu les suivre, la mort dans l'âme, parce que travaillant sous l'ombrelle du CICR, ayant décidé, pour l'instant, de rester encore, nous devons rester, pour l'instant, relativement discrets. Ce déchaînement de violences dans ce pays est sans doute l'un des plus terrifiants que des équipes MSF aient observé de façon directe dans toute l'histoire déjà longue et riche en péripéties sanglantes de MSF.



Le diagnostic de faits n'était pas évident à poser, surtout quand des préoccupations nous tiraient vers ailleurs. Par exemple, à l'assemblée générale de MSF France, qui a eu lieu au moment où se déroulait le génocide, le Rwanda n'a pas fait l'objet d'un débat.

Dr Bernard Pécoul, MSF France, directeur général (en français).

Le 4 mai 1994, MSF France informe la presse que ses effectifs en Tanzanie, au Burundi et au Zaïre sont triplés pour assister les 489 000 Rwandais qui ont fui leur pays.



« Médecins Sans Frontières envoie un avion spécial en Tanzanie pour une assistance en urgence aux réfugiés rwandais » **Communiqué de presse** MSF France, 4 mai 1994 (en français).

Extrait :

L'avion décollera pour Mwanza (Tanzanie) demain soir de l'aéroport de Bordeaux, avec à son bord une équipe médico-logistique de 10 personnes et 40 tonnes de matériel nécessaires à une assistance en urgence à cette population réfugiée [...]. MSF a déjà une équipe de 12 personnes à Benako. Dans la phase d'urgence, l'équipe construit un dispensaire et prend en charge l'approvisionnement en eau sur ce site car la disponibilité y est faible. MSF aura par la suite en charge un secteur comptant 60 000 à 100 000 réfugiés.

Début mai 1994, le mouvement MSF déploie de nouvelles équipes dans le nord du Rwanda et lance des missions exploratoires vers Gisenyi et dans la région du Bugesera, au sud de Kigali.



Sitrep Rwanda no 15, MSF France, 13 mai 1994 (en français).

Extrait :

La mission exploratoire vers le Bugesera quitte Bujumbura ce jour vers Kirundo où elle retrouvera une équipe de MSF Hollande. Mickey s'installe à Byumba (PSF et MDM sont présents à côté de Rwamagana) et la mission explo MSF Hollande (avec le CICR) est en cours vers Gisenyi et Ruhengeri.



Sitrep Rwanda no 16, MSF France, 13 mai 1994 (en français).

Extrait :

MSF Hollande travaille à Gatere à partir de l'Ouganda. Ils signalent 80 000 personnes dans cette zone (dont 50 000 déplacés). Le travail portera sur le soutien des structures de consultation et un programme nutritionnel sera mis en route. Les équipes travaillent avec une escorte FPR. La mission exploratoire à partir de Goma (+ CICR) est toujours impossible. Dans le sud-ouest, la mission exploratoire MSF France et MSF Hollande n'a pas réussi à rentrer profondément dans le pays.

Du 2 au 7 mai 1994, la semaine des coordinateurs puis l'assemblée générale de MSF Belgique se déroulent dans l'émotion. Le génocide qui a lieu au Rwanda est au cœur des débats.



Compte rendu de la situation au Rwanda – semaine des coordinateurs de MSF Belgique, du 2 au 7 mai 1994 (en français).

Extrait :

Constat :

- Impuissance de MSF. Situation incontrôlée ; plus de possibilité de protéger les blessés, le personnel national ;
- Sentiment de culpabilité ;
- Absence totale de protection du droit humanitaire ;
- Limites extrêmes atteintes, avec risques ;
- Sentiment anti-belge très poussé ;
- Faiblesse de la coordination internationale.

Débat :

- MSF face à un échec : 100 000 à 200 000 victimes, dont notre personnel national ;
- État de choc ; suspension des activités pendant quelques jours sur le contexte Rwanda-Burundi ;
- Repenser le « mandat » de MSF ; existence de limites ;
- Lobbying diplomatique à poursuivre mais à élargir auprès de la société civile et par chacun à titre individuel. Rôle important à jouer par le département communication ;
- Éviter les pressions du siège sur les MSF terrain en ce qui concerne les médias ;
- Interpeller les responsables africains sur leur non-réaction ;
- Engagement moral vis-à-vis de notre personnel local : revoir leur statut ;
- Ne pas dissocier le Rwanda du Burundi lorsqu'on analyse ce contexte.

Conclusions :

- Continuer le lobbying entrepris ;
- Innover ; trouver d'autres systèmes pour alerter et sensibiliser l'opinion publique ;
- Continuer la réflexion interne et la réflexion commune avec les autres organisations ;
- Reprendre une action pour les réfugiés rwandais dans les pays voisins ;
- Ne pas lâcher le Rwanda (cf. redistribution entre sections MSF).



Rapport moral de l'année 1993-1994 par Réginald Moreels, président du conseil d'administration de MSF Belgique, 8 mai 1994 (en français).

Extrait :

Hélas, les massacres récents au Rwanda signifient la fin d'une bien courte époque, qui saluait le droit d'ingérence comme un nouveau droit à sauver des vies humaines, quels que soient la nature du conflit et les acteurs impliqués. Des milliers de Rwandais n'ont pas eu droit à la protection et à l'assistance ; leur seul « droit » a été de se faire massacrer, sous les yeux de la communauté internationale. Vu l'absence de prise de décision rapide du Conseil de sécurité (oserais-je dire « vu le manque d'intérêt pour ce petit pays sans ressources et surcolonisé d'Afrique centrale »), le concept d'intervention humanitaire a reçu un terrible coup qui risque d'affaiblir pour longtemps la soi-disant entrée triomphante du principe d'humanité dans les relations internationales. L'évacuation des ressortissants étrangers a été effectuée par les paras belges avec maîtrise et efficacité. Mais le cachet sur la main gauche pour avoir été évacué de Kigali a fait repenser à plus d'un d'entre nous au numéro d'immatriculation des prisonniers des camps de concentration. Pour les premiers, le cachet a été le passeport de la vie, pour les seconds le passeport de la mort. Combien de soldats, tous casques confondus, n'ont pas eu la conscience brisée, ou pire, ont été envahis par une honte silencieuse d'avoir vu, à

quelques mètres d'eux des camarades désarmés se faire massacrer ainsi que des milliers de Rwandais impuissants à fuir les atrocités, sans pouvoir attaquer les assassins.



Je ne peux pas oublier le moment où Réginald arrive et ne peut pas prononcer trois mots. Il se met à pleurer et dit : « Je ne peux pas..., ce que j'ai vu dépasse ce que je peux raconter. Je n'ai pas de rapport moral à faire aujourd'hui. » Il s'est ressaisi et a finalement lu son rapport. Mais il est resté effondré pendant cinq minutes. Et puis Réginald avait écrit ce papier qui titrait « Génocide ». À mon avis, l'argumentaire n'était pas bon, mais il avait senti. Et dans ce domaine, il faut qu'à un moment il y ait des gens qui sentent. Après, il faut des gens qui articulent, mais il faut déjà des gens qui sentent.

Dr Bernard Pécoul, MSF France, directeur général (en français).

Le 9 mai 1994, dans une lettre au rédacteur en chef de *The Guardian*, le bureau MSF à Londres réfute l'amalgame entre MSF et la théorie du « droit d'ingérence » opéré par le quotidien dans son édition datée du 7 mai. MSF réaffirme son souci de voir les actions militaires guidées par des objectifs politiques clairs, tandis que les organisations de secours se chargent de l'action humanitaire.



Lettre au rédacteur en chef de *The Guardian* (Royaume-Uni) par Anne-Marie Huby, directrice générale de MSF Royaume-Uni, 9 mai 1994 (en anglais).

Extrait :

Dans son article sur les problèmes politiques causés par la fourniture de l'aide humanitaire dans les zones de conflit, David Pallister associe à tort l'organisation de secours Médecins Sans frontières avec la campagne menée par l'ancien ministre français à l'action humanitaire Bernard Kouchner, pour la reconnaissance internationale du droit d'ingérence, sur des bases humanitaires.

Depuis que le slogan du « droit d'ingérence » a été pour la première fois entendu aux Nations unies au sujet de l'exode des Kurdes en 1991, MSF a toujours reproché à « l'humanitaire d'État » d'être une formule dont les propres termes sont en contradiction. Par définition, les gouvernements ne sont pas motivés par des sentiments purement humanitaires mais par la poursuite de leurs propres intérêts. L'inaction internationale face à la faible importance stratégique du Rwanda en est une illustration parfaite.

Plus important, l'engagement des gouvernements dans l'aide humanitaire s'est avéré être un instrument de politique étrangère alors que l'inaction prudente était à l'ordre du jour. Cette approche uniquement humanitaire a eu l'effet le plus dévastateur en ex-Yougoslavie, où des organisations indépendantes comme Médecins Sans Frontières ont eu plus de difficultés que jamais à conduire leurs opérations « sans contreparties » alors que les Nations unies et les gouvernements fournissaient leur aide en échange de promesses de faveurs politiques. Ce que les organisations humanitaires attendent des interventions des Nations unies dans le futur, à la place du chaos, c'est moins de discours humanitaire – parce que les troupes se sentent mal à l'aise sous l'uniforme pacifique de l'aide humanitaire – et plus de fermeté politique. En d'autres termes, donner des objectifs politiques clairs à l'action militaire et laisser les agences d'aide faire ce qu'elles ont à faire : de l'action humanitaire.

Le 11 mai 1994, MSF Belgique informe la presse sur l'activité de l'ensemble du mouvement MSF au Rwanda, en Tanzanie, au Burundi et au Zaïre.



« Urgence Rwanda : MSF poursuit son action » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 11 mai 1994 (en français).

Extrait :

Au Rwanda, d'énormes difficultés d'intervention : il y a un mois à peine, 126 expatriés de Médecins Sans Frontières travaillaient au Rwanda. Les équipes sont actuellement réduites à 11 personnes. Cette réduction drastique du nombre de médecins et infirmières présents en territoire rwandais reflète les énormes difficultés que rencontrent les organisations humanitaires pour venir en aide aux populations civiles dans ce pays. Actuellement, deux membres de MSF travaillent en collaboration avec l'équipe du CICR dans un hôpital de campagne à Kigali, [...] sept membres de MSF sont présents à Byumba, dans le nord du Rwanda, où une équipe chirurgicale travaille au sein de l'hôpital. MSF assure également la prise en charge de 16 000 déplacés présents dans la région. Enfin, deux autres membres de MSF travaillent au sud de Gitare, près de la frontière ougandaise (en collaboration avec le CICR).

En Tanzanie : 200 000 réfugiés rwandais dans le plus grand camp de réfugiés du monde. Une quarantaine de volontaires MSF sont actuellement à pied d'œuvre dans le camp de Benako près de N'Gara, à 6 kilomètres de la frontière rwandaise. [...] Une équipe de cinq MSF est présente dans le camp de Murungu à 30 kilomètres de la frontière où 16 000 Rwandais sont réfugiés.

Au Burundi : [...] 24 MSF apportent de l'assistance médicale, nutritionnelle et sanitaire dans la région de Kirundo. Dix autres dans la province de Ngozi et dix dans la province de Kayanza.

Au Zaïre : 30 000 personnes sont réfugiées au Zaïre. Une équipe de dix expatriés MSF travaille à Goma et Uvira.

Les deux infirmières MSF qui travaillent sous le drapeau CICR dans l'hôpital de campagne de Kigali font part de leur impuissance à l'équipe du siège parisien.



De plus en plus de blessés arrivaient et les patients guéris ne pouvant pas sortir, on était obligés de les garder. Il y avait une tension qui montait au sein du personnel local. Certains employés nous ont quittés. Ils sont venus nous expliquer franchement : « Je suis tout seul, j'ai perdu toute ma famille, ça va mal finir ; il y a des réunions dans l'hôpital, des listes qui circulent, je ne me sens pas en sécurité, donc je préfère partir. » Le CICR avait essayé de les dissuader de partir en leur disant que c'était partout pareil et qu'eux-mêmes ne pouvaient pas non plus leur assurer une sécurité ou un convoi, qu'ils partiraient dans la nature sans savoir ce qui allait leur arriver. Mais ils étaient parfaitement conscients que, de toute façon, ils étaient tous seuls avec leur peur. On a appris un peu tardivement qu'il y avait des réunions de nuit dans l'hôpital et que des listes circulaient et sortaient de l'hôpital. Des listes nominatives désignant qui était tutsi, qui était hutu. Je pense qu'il y a eu des dénonciations au sein du personnel local. C'est ce que j'ai le plus ressenti. Les employés nous l'ont raconté, mais nous n'avons pas pu le vérifier. On a essayé de faire des tournées de nuit, de

voir qui se réunissait et où, et ce qui se disait, mais on était fatigués. On avait averti Philippe, le responsable de la délégation du CICR, mais contre ça on n'a rien pu faire.

Monique Doux, MSF France/CICR, équipe de Kigali, infirmière anesthésiste du 3 mai au 13 juin 1994 (en français).

Au siège de MSF France, un débat s'instaure sur la nécessité de qualifier les massacres de « génocide ». V8 ▶

« » On avait une prévention à parler de « génocide ». La dernière fois que le mot nous avait échappé, c'était au moment de l'exode des Kurdes. Marcel Roux était rentré avec Nicolas de Metz [envoyés en missions exploratoire] et avait été débriefé. Il disait : « C'est un génocide. » Et bien sûr, Rony [Brauman] et d'autres ici lui avaient fait la leçon : « Non, on ne parle pas de génocide comme ça. On n'est pas crédibles. Le génocide, ça fait référence à des choses extrêmement précises. » Donc on était réticents. Les premiers à en parler sont les Belges. Puis, derrière, assez rapidement, à Paris on se prend la tête là-dessus. On commence à y voir clair : il y a une opération planifiée pour exterminer des Tutsis, en tant que tels. C'est vraiment la définition du génocide. C'est préparé : il y avait des listes, des distributions d'armes, des mots d'ordres, des qualificatifs comme « cancrelats ». On le voit, on l'entend dire sur le terrain. On commence à entrer en contact avec des chercheurs, à lire les ouvrages de Jean-Pierre Chrétien, Filip Reyntjens, Jean-François Bayart, etc. Puis ça sort à l'extérieur, la presse en parle. Ils mettent le temps, mais ils en parlent. J'essaie de comprendre si avec ce qu'on voit sur le terrain on peut, au-delà des massacres dont on est témoins, dire qu'on assiste à un génocide. Nos volontaires sont prisonniers dans l'enclave de l'hôpital du CICR et les rares sorties qu'ils effectuent, c'est pour récupérer des survivants aux massacres. La plupart des patients de l'hôpital sont des Hutus, blessés à la suite de l'offensive du FPR. Les Tutsis, on ne les voit plus et on ne comprend pas très bien pourquoi. Des histoires commencent à sortir, comme le massacre de l'église de la Sainte-Famille. Des gens parlent à la radio. Les équipes du CICR apportent la nourriture dans un camp de déplacés tutsis, qui est en fait un camp de regroupement. Elles se rendent compte chaque jour qu'il y a des purges, des listes. Des gens sont emmenés et retrouvés morts. On commence à voir que, petit à petit, le pays se range à ce nouvel ordre dans lequel les Tutsis sont pourchassés et les Hutus occupent le terrain.

Dr Philippe Biberson, MSF France, président du conseil d'administration à partir de mai 1994 (en français).

« » On n'était pas tous d'accord sur la réelle caractérisation de ce qui se passait au Rwanda. On savait que ce qui se passait sur place c'étaient des « désastres humanitaires », pour reprendre la terminologie officielle. On voyait ce qui se passait, mais de là à dire que c'était un génocide... On était tous d'accord pour qualifier le rôle de la France et de la communauté internationale par rapport à ce qu'ils ne faisaient pas. Mais, me semblait-il, dire à ce moment-là que c'était un génocide... À part les Belges qui le disaient mais sans trop de réflexion... c'était plus une réaction émotionnelle qu'une caractérisation politique. Nous-mêmes d'ailleurs, on s'interrogeait. La discussion n'était pas homogène. Avec François Jean, Rony Brauman et Bernard Pécou, on avait eu une discussion là-dessus, sans-même

avoir la notion des implications juridiques qu'entraînait l'utilisation du mot « génocide ». Ensuite, Françoise Bouchet-Saulnier [la responsable juridique] est intervenue.

Jean-François Alesandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).

En mai 1994, la nécessité d'une prise de parole publique s'impose à MSF.



Quand je rentre du Rwanda [début mai], j'essaie d'agiter la maison, la maison essaie d'agiter l'extérieur. Mais si tu as quelque chose à dire, encore faut-il trouver un support. Le communiqué de presse c'est bien, mais il n'y a pas que ça.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).



Déjà quand Jean-Hervé était là-bas, je pense qu'on l'avait fait témoigner quelque part, je ne sais plus où. On commençait à parler, à s'échapper de la bannière CICR. Quand Jean-Hervé est revenu, on s'est dit : « Ce n'est plus possible de rester dans le silence contraint de MSF, sous la bannière du CICR. On a un témoignage des humanitaires qui n'est pas suffisant au regard de ce qui est en train de se passer en termes de massacres et au regard de ce qui est peut-être un génocide. Là, on a une responsabilité particulière, car la France a une responsabilité particulière. » Et ce qu'on disait commençait à apparaître de plus en plus dans la presse. Human Rights Watch disait dans un rapport que les militaires français avaient formé les soldats rwandais. Mais il y avait un blocage interne à MSF, qui se forme chaque fois : il ne faut pas témoigner... les problèmes de sécurité des équipes, etc. Alors on s'est demandé : « Comment percer ce mur en interne ? » Avec Jean-Hervé, on était d'accord pour pousser un peu la machine en termes de médiatisation.

Jean-François Alesandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).

Le 13 mai 1994, MSF France informe la presse sur le sort des membres du personnel local de l'organisation.



**« Près de 100 personnes du personnel de MSF assassinées au Rwanda »
Communiqué de presse MSF France, 13 mai 1994 (en français).**

Extrait :

C'est la première fois depuis la création de l'association en 1971 que le personnel humanitaire ne bénéficie pas de l'immunité qui lui est normalement attribuée dans l'exercice de ses fonctions, immunité prévue par les conventions de Genève [...]. Ces assassinats se sont effectués à l'intérieur même des camps de réfugiés ou des enceintes humanitaires (hôpitaux, dispensaires). [...] Le 15 avril, au centre Saint-Joseph de Kibungo, environ 2 800 personnes avaient été rassemblées parmi les populations civiles et triées. Seules 40 personnes sortiront vivantes. Les autres ont été exécutées de 14h30 à 18h30 avec des grenades, des armes blanches, des mitraillettes et des fusées R4. Elles ont été

enterrées dans une fosse commune en dessous de la cuisine de l'évêché. Parmi les victimes, une infirmière de MSF qui avait été préalablement enlevée et violée par les militaires et qui a été décapitée à l'arme blanche.

L'équipe de direction de MSF France organise une prise de parole publique dans les médias audiovisuels.



J'ai dit à Jean-Hervé : « Il faut faire ça le week-end, parce que le week-end les journalistes radio ou télé n'ont rien à faire. » On avait choisi la radio RTL, qui a un impact très populaire en France en termes de communication. On a fait un témoignage assez dur le dimanche matin en ouverture du journal entre 7 heures et 8 heures, qui a été repris le lundi matin. On a aussi fait le Journal du Dimanche, un journal de week-end qui marche très bien comme levier de communication. En France, par rapport à la prise de conscience des autres médias et peut-être de l'opinion, le témoignage de Jean-Hervé a été le levier qui a enclenché toute la dynamique.

Jean-François Alesandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).

Le 16 mai 1994, dans le cadre du journal télévisé de la chaîne française TF1, le Dr Jean-Hervé Bradol responsable de programme, dénonce l'inertie de la France, face au drame qui se déroule au Rwanda. [V9](#) [V10](#)



Interview Jean-Hervé Bradol, responsable de programme de MSF France, journal de 20 heures, TF1, 16 mai 1994 (en français).

Patrick Poivre d'Arvor : Avec nous, un médecin qui a ouvert l'antenne chirurgicale de MSF à Kigali, le 13 avril. Vous pouvez témoigner de ce que vous avez vécu ? Pour vous, c'est une guerre d'une sauvagerie atroce.

Jean-Hervé Bradol : Oui. La plupart des victimes que nous traitons ne sont pas des victimes de guerre mais des victimes de massacres. La plupart des blessures sont dues à des coups de machettes ou achevées sauvagement après au fusil automatique. On ne peut pas parler de victimes de guerre. Ce sont uniquement des victimes de massacres.

Patrick Poivre d'Arvor : Parfois même sous vos yeux alors que vous les transportez dans les ambulances...

Jean-Hervé Bradol : Tout à fait. Il est extrêmement dur de prendre en charge des blessés, de les ramener à l'hôpital pour les traiter, puisque les miliciens les arrachent des ambulances pour les achever dans la rue.

Patrick Poivre d'Arvor : Et ça se passe de manière systématique à Kigali. Ça, vous l'avez vu ?

Jean-Hervé Bradol : Oui. Depuis un mois, la ville de Kigali a été complètement quadrillée. Les maisons sont fouillées une par une pour en extraire la partie de la population suspectée d'être hostile au courant le plus extrême de l'armée. Là, les gens qui sont suspectés sont exécutés avec toute leur famille. L'exécution, ça veut dire les bébés, les femmes, les vieillards, absolument tout le monde. Il n'y a aucun survivant. Et quand on retournait dans les quartiers pour essayer de ramasser les blessés, les miliciens se

vantaient en disant « il n'y a plus personne à ramasser, on a tué tout le monde ». C'est effectivement ce qu'ils font. On peut parler d'une politique délibérée, systématique, planifiée, d'extermination.

Patrick Poivre d'Arvor : C'est un génocide absolu ?

Jean-Hervé Brado! : Oui. C'est vraiment un massacre planifié de très très grande ampleur.

Patrick Poivre d'Arvor : On a tendance à dire : « Ce sont les Hutus contre les Tutsis, ce sont des guerres ethniques. » Alors qu'en fait c'est beaucoup plus compliqué que ça.

Jean-Hervé Brado! : C'est ce qu'on essaie de nous faire croire. Peut-être pour justifier la passivité des uns et des autres. On essaie de nous décrire les Rwandais comme des tribus en train de se massacrer entre elles. Je pense que c'est vraiment le dernier affront fait aux victimes de donner cette description. Il y a un conflit politique. Qu'on arrête de nous décrire le Rwanda comme des tribus en train de se massacrer. Je pense que cette présentation n'est pas tout à fait anodine. Le rôle de la France dans ce pays et les responsabilités de la France sont particulièrement écrasants. Les gens qui massacrent aujourd'hui, qui mettent en œuvre cette politique planifiée et systématique d'extermination, sont financés, entraînés et armés par la France. Et ça, c'est quelque chose qui ne transparait absolument pas en ce moment. On n'a entendu aucun responsable français condamner clairement les auteurs de ces massacres. Et pourtant, ces gens sont bien connus de l'État français puisqu'ils sont équipés par eux.

Patrick Poivre d'Arvor : C'est la raison pour laquelle vous avez décidé d'écrire une lettre ouverte au président Mitterrand...

Jean-Hervé Brado! : Tout à fait. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'écrire une lettre ouverte au président de la République, puisque le travail des organisations humanitaires ne peut, bien sûr, pas tout compenser quand il y a une telle horreur. De plus, aujourd'hui, pour nous, il est pratiquement presque impossible de travailler correctement au Rwanda, de couvrir les besoins que vous avez décrits, dans votre reportage, s'il n'y a pas une intervention vigoureuse de la communauté internationale, et particulièrement de la France, qui connaît bien les assassins, qui les arme, qui les équipe. Nous considérons que c'est une véritable politique d'incitation à ce que les meurtres et les massacres continuent. Et pour l'instant, ces déclarations de l'État français, nous ne les avons pas entendues. Ces prises de position incitant les bourreaux de Kigali et de Butare à se modérer, nous ne les avons pas entendues de la part de l'État français et nous devons souligner que nous sommes extrêmement choqués de cet aspect des choses.

Patrick Poivre d'Arvor : Et pour l'instant, vous ne pouvez pas, évidemment, comptabiliser le nombre de morts, parce que les sources sont extrêmement éloignées les unes des autres et il y a très peu de journalistes qui peuvent voir ce qui se passe. Vous chiffreriez à combien ?

Jean-Hervé Brado! : Je pense que parler de plus de 100 000 morts au Rwanda... Il faut souligner que le Rwanda est un pays de sept millions d'habitants. Quand on cite de tels chiffres, qu'on décrit la capitale du pays comme complètement quadrillée, fouillée maison par maison pour exterminer les gens, c'est comme si on parlait aujourd'hui de quatre millions de morts en un mois à la suite d'un conflit politique. Nous, on n'a jamais assisté à ça. Quand on fait le compte des employés rwandais travaillant pour MSF, on en est à dire aujourd'hui qu'il y a certainement plus d'une centaine d'employés rwandais de MSF qui ont été assassinés par les forces armées gouvernementales. Ça ne nous est jamais arrivé dans notre histoire. C'est un drame d'une ampleur sans précédent. Et pourtant, la guerre, les blessés, la mort, la révolte que ça occasionne, nous y sommes quand même habitués depuis vingt ans, dans notre association.

Patrick Poivre d'Arvor : Je vous remercie beaucoup, Jean-Hervé Bradol, parce que je crois qu'il fallait vraiment témoigner, témoigner très fort, parce que ce qui se passe là-bas est en effet un véritable génocide.



« MSF dénonce la politique française au Rwanda » **Libération** (France), 17 mai 1994 (en français).

Extrait :

Hier soir sur TF1, un porte-parole de Médecins Sans Frontières, de retour de Kigali, a mis en cause la « responsabilité écrasante » de la France dans la tragédie rwandaise, accusant Paris d'armer, équiper, entraîner les forces gouvernementales responsables des massacres. MSF a envoyé une lettre ouverte au président Mitterrand lui demandant d'intervenir contre « l'extermination systématique et programmée des opposants à une faction soutenue et armée par la France ».



« En compétition » par Daniel Schneiderman, **Le Monde** (France), 18 mai 1994 (en français).

Extrait :

Dès l'ouverture du 20 heures, PPDA recevait longuement un jeune Médecin Sans Frontières en bras de chemise, retour du Rwanda. Pour évoquer ce génocide sans images, le jeune homme ne disposait que de mots. Mais son visage anonyme, les manches retroussées de sa chemise suggéraient étonnamment mieux que tous les reportages l'horreur invisible des massacres. Pour qu'un simple témoin inconnu, ayant ainsi franchi toutes les barrières du temple, fût assis dans ce fauteuil et dialoguât avec le présentateur, à égalité de statut avec un ministre ou une star cannoise, il fallait qu'il fût porté par des dizaines, des centaines de milliers de morts, et par une immense mauvaise conscience. Pour que la télévision renonçât ainsi à sa règle d'airain – pas d'images, pas de sujet ! –, les massacres du Rwanda devaient dépasser en atrocité ce que l'on pouvait imaginer de pire.



Plutôt que dire des gros mots, je fais une description de ce que j'ai vu à Kigali. Je dis que c'est une politique d'extermination intentionnelle, planifiée, qu'on cherche maison par maison, que je l'ai vu et que la France a une responsabilité très importante. Ce sont les amis de la France, des gens financés et équipés par la France, qui font ça, et jusqu'à présent, on n'a entendu aucune condamnation de la part de la France. À la fin, Patrick Poivre d'Arvor, le présentateur, me demande : « C'est un génocide ? » Je lui réponds : « Oui. »

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).



Le canevas habituel d'un témoignage à la télévision sur une crise forte, ce sont des images du terrain, un journaliste dans l'environnement avec si possible des personnes familières derrière et deux ou trois infirmières et médecins qu'on montre en disant : « Nos bons samaritains sont là, vive les ONG françaises ! » Là, ça n'avait rien à voir. Poivre d'Arvor [le présentateur du journal] m'a dit qu'il avait été frappé par la force du témoignage de Jean-Hervé sur RTL. Évidemment, à l'époque, compte tenu du jeu politique de TF1 par rap-

port à la gauche, il était très intéressé par la lettre ouverte qu'on sortait contre Mitterrand. Il y avait donc tous les ingrédients pour qu'il fasse quelque chose, même en dérogeant à l'habituel témoignage sur une chaîne de télévision. Il y a eu l'impact particulier du journaliste Poivre d'Arvor qui a décidé tout seul que Jean-Hervé Bradol ne serait pas un interviewé lambda au bout de vingt-cinq minutes de journal mais ferait l'ouverture du journal et que son témoignage durerait six, sept minutes, ce qui, sans images, est tout à fait exceptionnel.

Jean-François Alesandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).

Prévenu par MSF de son projet de prendre la parole publiquement, le CICR n'émet pas d'objection. À Kigali, des mesures de sécurité sont prises pour préserver l'équipe MSF d'éventuelles représailles.



Il n'y avait aucun problème, parce que c'était une lettre ouverte qui interpellait Mitterrand mais qui ne faisait aucune allusion à ce qui se passait en détail sur le terrain. C'était une prise de position de MSF d'une manière générale.

Dr Marc Gastellu-Etchegorry, MSF France, directeur adjoint des opérations (en français).



Ce n'était pas mon travail et je ne téléphonais pas au CICR pour dire : « On va faire ça. » Ils ne nous empêchaient pas de témoigner, mais je pense qu'à un moment on a commencé à gueuler plus fortement. Peut-être qu'à cette période du mois de mai il y a eu quelque chose avec le CICR... mais je ne peux pas le dire, je n'en sais rien.

Jean-François Alesandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).



Le staff local nous a vus récupérer tous les stickers et les T-shirts MSF et les cacher. Ils nous ont demandé pourquoi on faisait cela. On leur a expliqué. Ils nous ont dit : « Ils savent très bien qu'il y a deux MSF dans cette équipe. »

Tous les membres du personnel local avec lesquels on travaillait étaient au courant. On avait passé un accord avec Paris et Genève, et nos sacs étaient préparés. Philippe Gaillard, le délégué du CICR, nous avait dit : « S'il y a des menaces sur MSF, j'en serai averti et je m'engage à vous faire quitter les lieux avec la MINUAR en véhicule blindé. » Isabelle et moi avons d'excellents rapports avec les gens de la délégation du CICR. Nous avons une entière confiance, donc ça ne nous a pas posé de problèmes.

Monique Doux, MSF France/CICR, équipe de Kigali, infirmière anesthésiste du 3 mai au 13 juin 1994 (en français).

Le 17 mai 1994, MSF informe la presse de sa crainte que les renforts au contingent de Casques bleus, prévus la veille par le vote des Nations unies, arrivent trop tard.



« Les renforts des Nations unies arriveront probablement trop tard au Rwanda »
Communiqué de presse MSF Royaume-Uni, 17 mai 1994 (en anglais).

Extrait :

À la suite de la résolution sur le Rwanda émise par le Conseil de sécurité la nuit dernière, Médecins Sans Frontières presse les Nations unies et les États membres d'agir dans la plus grande urgence, car le massacre systématique de la minorité tutsis se poursuit sans répit. Après cinq semaines d'indifférence internationale face à la crise humanitaire qui se déroule au Rwanda, MSF redoute que la constitution et le déploiement de troupes des Nations unies, qui pourraient prendre plus de quatre semaines, ne soient effectifs trop tard pour les milliers de civils aujourd'hui pris au piège dans le pays. [...] MSF s'inquiète aussi du fait que la résolution des Nations unies n'appelle pas de façon suffisamment forte à la poursuite des criminels de guerre. Les auteurs du génocide au Rwanda devraient être condamnés au niveau international et menés devant la justice, si l'on souhaite donner au pays une chance de restaurer la confiance de son peuple en la loi. MSF a perdu au moins 1 000 travailleurs rwandais dans les pogroms. Il s'agit de la plus grosse perte de vies humaines dans l'histoire de l'association.

En début d'après-midi, dans l'édition datée du 18 mai 1994 du quotidien français *Le Monde* paraît une page achetée par MSF France. Elle contient une lettre ouverte de Médecins Sans Frontières au président de la République lui demandant de prendre ses responsabilités politiques et d'imposer l'arrêt des massacres au Rwanda. Cette lettre est également transmise à d'autres médias.



Lettre ouverte de Médecins Sans Frontières au président de la République française, publiée dans *Le Monde* (France), 18 mai 1994 (en français).

Extrait :

Monsieur le Président de la République,

Parce que la France des droits de l'Homme a une responsabilité écrasante dans les événements honteux qui se déroulent au Rwanda depuis le 6 avril, nous vous rappelons les faits suivants :

- 200 000 Rwandais, peut-être beaucoup plus, appartenant aux communautés hutue et tutsie, ont été massacrés, sans que la communauté internationale réagisse, à l'exception de l'évacuation très médiatique de ses ressortissants. Plus de 350 000 Rwandais ont dû fuir leur pays, provoquant l'un des plus grands exodes de l'histoire contemporaine.

- Il ne s'agit pas d'une guerre ethnique, mais de l'extermination, systématique et programmée, des opposants à une faction soutenue et armée par la France : celle de l'ancien dictateur Juvénal Habyarimana, dont la garde présidentielle est la principale responsable de ces atrocités.

Comment ne pas parler d'un crime contre l'Humanité ?

Comment imaginer que la France ne dispose auprès de ses « protégés » d'aucun moyen pour faire cesser ces massacres ?

Comment comprendre vos propos trop diplomatiques lors de votre récente apparition télévisée prétextant que « nos soldats ne peuvent devenir les arbitres des passions qui déchirent tant de pays » ?

Monsieur le Président, la communauté internationale, et en particulier la France, doit prendre ses responsabilités politiques et imposer sans délai l'arrêt des massacres, la protection des populations civiles et la poursuite des criminels de guerre.

Médecins Sans Frontières.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de MSF France du 20 mai 1994 (en français).

Extrait :

Philippe Biberson [président] : [...] d'autres points ont contribué à nous décider à passer à l'offensive médiatique. On commençait à se poser la question : peut-on travailler avec des gens qui nous assassinent ? D'autre part, le rôle de la France dans ce conflit commençait à nous peser. Depuis le début du conflit, il y avait une sorte de silence de la France, ne condamnant pas les massacres, alors que la France, on le savait, avait de fortes responsabilités dans les massacres de populations civiles et dans la fourniture des armes à l'armée présidentielle rwandaise. Et on avait de bonnes raisons de croire que la France continuait à livrer des armes aux forces armées rwandaises. De plus, le nombre de morts est absolument inouï, des massacres qui touchent des familles entières, des villages entiers, les nourrissons, les enfants, les vieillards, les femmes. On voit d'autre part se dessiner derrière tout ça une catastrophe à venir avec des millions de déplacés, l'exode, des centaines de milliers de réfugiés, encore des dizaines de milliers de morts à venir, la dépendance à l'aide qui va s'ensuivre.

Ne voyant pas s'élever de voix pour condamner ce qui se passait, voyant au contraire que les Nations unies très rapidement avaient retiré 90 % des forces de la MINUAR sur place et que les décisions pour remettre une force internationale sur place étaient extrêmement vagues et lentes et sachant le rôle particulier de la France dans cette région, on a décidé d'envoyer une lettre ouverte au président de la République et de l'accompagner d'un direct sur TF1 avec JHB [Jean-Hervé Bradol] lundi dernier. La presse s'est mobilisée différemment depuis, a révélé le rôle de la France, a condamné les massacres de façon différente, moins simpliste.



Il y avait le volet témoignage du médecin dans une situation de crise et puis ensuite le deuxième volet, le volet politique, la lettre. Là, on a eu le vertige, Jean-Hervé et moi, parce qu'on est allés très loin. Au sein de MSF, tout le monde n'était pas d'accord sur la lettre ouverte. On cherchait de bonnes ou de mauvaises raisons pour expliquer pourquoi on allait dépenser 70 000 francs [environ 10 000 euros] pour s'offrir une page dans Le Monde. « On ne dépense pas l'argent comme ça. Qu'est-ce que vont dire nos donateurs ? » disait le directeur de la collecte de fonds. L'idée, c'était d'anticiper et de commencer à formuler ce qu'on a dit un mois après : « On ne soigne pas un génocide avec des médecins. On ne répond pas à une crise humanitaire avec des stéthoscopes. » Sans même parler de « génocide », il y avait un problème de nature politique. Dans l'interview avec Poivre d'Arvor, Jean-Hervé a dit avec des mots crus ce qu'on disait de manière plus développée dans le texte du Monde. Ce n'est pas simple, pour une organisation humanitaire. On pointait la responsabilité du président de la République et du gouvernement : « Que fait le gouvernement de Monsieur Balladur, que fait le président de la République, soi-disant porteur des droits de l'Homme, dans une situation comme celle-là ? » Quand on est revenu à MSF après l'interview, vers

20h30-21 heures, Jean-Hervé et moi on a bu un whisky et on s'est dit: « Oh là là, on fait tanguer la maison! »

Jean-François Alesandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).

Le 18 mai 1994, dans une interview au quotidien français *Libération*, le responsable de programme de MSF France dénonce la politique de la France et des Nations unies au Rwanda.



« MSF : une gesticulation tardive de l'ONU » ***Libération*** (France), 18 mai 1994 (en français).

Extrait :

JHB : Il est confortable de décrire les Rwandais comme des barbares et difficile de reconnaître la nature politique d'un conflit auquel on a pris une part plus qu'active. Les responsables des massacres en cours dans les zones toujours contrôlées par l'armée gouvernementale rwandaise sont les alliés de la France, entraînés, armés, financés par elle. On a de la peine à croire, dans ces conditions, que Paris ne dispose d'aucun moyen de pression pour faire cesser les massacres. Monsieur Roussin, ministre de la Coopération, espère redorer le blason de la France au Rwanda à travers les organisations non gouvernementales françaises présentes sur le terrain. En dépit de ses demandes insistantes, les ONG sont plus que réticentes à participer à cette farce. La nature politique du conflit est évidente, alors que les observateurs occidentaux se limitent, le plus souvent, à regarder les événements au Rwanda à travers le prisme des guerres interethniques ou tribales. C'est le dernier affront fait aux victimes. [...] J'ai vu au Rwanda, depuis plusieurs mois, 2 500 hommes de l'ONU qui avaient l'opportunité de prendre leurs responsabilités au moment des massacres et ils n'ont fait qu'y assister sans bouger. Maintenant l'ONU essaie de faire croire qu'elle va avoir une politique cohérente. Après 200 000 morts, cela relève de la gesticulation tardive. Les souffrances de la population rwandaise ne sont pas terminées. L'arrêt des massacres, la protection des civils, l'organisation des secours aux blessés, la prise en charge des populations déplacées par le conflit sont des enjeux d'une extrême urgence, malgré le manque d'intérêt de la communauté internationale.

Le 23 mai 1994, le quotidien américain *The New York Times* publie une « lettre au rédacteur en chef » rédigée par Alain Destexhe, secrétaire général de MSF International, qui demande au Conseil de sécurité de l'ONU de prendre de toute urgence des mesures pour mettre fin au génocide perpétré contre les Tutsis.



« Les Rwandais meurent tandis que les Nations unies perdent du temps » ***The New York Times*** (États-Unis), 23 mai 1994 (en anglais).

Extrait :

Cette lettre a pour objet de protester contre la totale insuffisance de la résolution 918 sur le Rwanda votée par le Conseil de sécurité des Nations unies le 17 mai (en référence

à l'article de Paul Lewis dans votre édition du 17 mai, « Les États-Unis obligent les Nations unies à établir un plan pour l'envoi de 5 500 soldats au Rwanda »). En aucune façon cette résolution ne peut être décrite comme une tentative sérieuse d'affronter l'horreur de la tragédie en cours aujourd'hui au Rwanda. Nous, Médecins Sans Frontières, organisation internationale de secours travaillant à l'intérieur du pays et dans les camps de réfugiés, nous appelons le Conseil de sécurité à prendre de toute urgence des mesures pour mettre fin au génocide qui est perpétré contre le peuple tutsi. Les « zones de sécurité » mentionnées dans la résolution doivent être immédiatement mises en place et des actions rapides doivent être menées pour assurer le déploiement urgent des 5 500 soldats autorisés. [...] Les Khmers rouges ont mis quatre ans à exterminer un million de personnes, issues d'une population d'une taille similaire à celle du Rwanda. Quand le monde s'en est rendu compte, il a exprimé sa honte et a souhaité que « cela ne se reproduise plus jamais ». Eh bien, « jamais » est devenu « maintenant », et il y a un mois que nous sommes au courant de ce qui se passe ! Une intervention des Nations unies clairement définie et ciblée n'est pas une option pour le Rwanda ; c'est une obligation. Sinon, à quoi bon enseigner l'histoire ?

Dans les jours qui suivent la publication dans *Le Monde* de la lettre ouverte au président de la République, l'équipe dirigeante de MSF France est invitée à rencontrer les conseillers de la cellule Afrique de la présidence de la République française.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de MSF France du 20 mai 1994 (en français).

Extrait :

Philippe Biberson : [...] l'Élysée a mal réagi. Les conseillers de Mitterrand nous ont informés que le président a été peiné par notre attitude injuste. Ils ont plutôt justifié la politique française au Rwanda et nous ont informés que la France rajoutait 3 millions de francs à l'aide humanitaire aux ONG pour le Rwanda !



À la suite de l'interview diffusée sur TF1, Philippe [Biberson, président du conseil d'administration de MSF France] reçoit un coup de fil de la cellule Afrique de l'Élysée, qui demande à nous voir. Philippe et moi, nous rencontrons les conseillers du président de la République. Ils font tout pour essayer de nous convaincre qu'ils ont raison, qu'ils ont tout bien fait et qu'ils continuent à tout bien faire. On leur dit : « Ce qui nous intéresse, ce n'est pas d'écouter vos leçons de géopolitique en Afrique. On n'est pas sûrs que vos théories se terminent très bien. Vous nous dites que vous avez raison, mais que pourtant tout se passe mal. Cela ne conforte pas votre point de vue. Ça serait bien qu'un jour vous vous en rendiez compte. De toute façon, nous ne sommes pas là pour polémiquer là-dessus mais pour vous dire : « Vous avez des amis à Kigali, ces amis sont en train d'exterminer les Rwandais tutsis de Kigali. Nous supposons que vous avez sur eux une certaine influence. Pouvez-vous leur dire d'arrêter ? » Notre demande est tellement pressante que, pour se défaire, l'un des conseillers nous répond qu'il n'arrive pas à les joindre au téléphone. La conversation est de ce niveau-là... Ils nous rattrapent dans l'antichambre, et tentent de continuer de discuter avec nous. L'un d'eux nous dit : « Vous devez savoir qu'à la présidence votre intervention télévisée a été assez mal perçue. Ce n'est pas très intelligent de faire ça. Quand vous avez des problèmes de ce type, il

vaut mieux voir le président lui-même, lui en parler d'abord. D'ailleurs, il serait ravi de vous voir. » Philippe lui répond : « Il est hors de question qu'on y aille pour s'entendre répéter ce que vous venez de nous déclarer. Nous n'avons rien à dire à Mitterrand s'il doit nous répéter le discours que vous venez de nous tenir. » Donc, Philippe refuse le rendez-vous.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programme au Rwanda (en français).



Je crois qu'il y a eu un coup de téléphone du ministère des Affaires étrangères à MSF. En tout cas, dans les minutes ou les heures qui ont suivi, il y a eu un communiqué du ministère des Affaires étrangères pour arrondir les angles par rapport à ce qu'on avait dit. L'histoire le dira peut-être un jour, mais je suis sûr qu'il y a eu un coup de téléphone de l'Élysée au gouvernement pour dire : « Qu'est-ce que vous faites, qu'est-ce qui se passe ? On ne peut pas se laisser insulter devant 15 millions de personnes par un petit con d'humanitaire qui arrive et qui s'appelle un docteur ! » Je pense que la lettre ouverte a cadré le positionnement des organisations humanitaires sérieuses en France et en Europe. Par rapport à la réponse traditionnelle d'une organisation humanitaire de type « on va sur place, on envoie du matériel, des médecins », on montrait qu'il y avait un problème différent, de nature politique, pour lequel les organisations humanitaires ne pouvaient rien faire d'autre que mettre des sparadraps sur une jambe de bois.

Jean-François Alessandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).

Les sections opérationnelles de MSF s'organisent pour recueillir et regrouper dans un même document les témoignages des membres de MSF sur les événements du Rwanda.



« **Guide** de recueil d'information sur le Rwanda » Françoise Bouchet-Saulnier, responsable juridique à MSF (en français).

Extrait :

Ce guide a pour but de recueillir et d'organiser l'ensemble des informations recueillies par les trois sections MSF présentes au Rwanda-Burundi lors des massacres. Il s'agit de reconstituer les événements dont nous avons été les témoins directs ou sur lesquels nous avons des informations dignes de foi. Devant l'ampleur des massacres et leur sauvagerie, la réalité et la singularité de ces actes risquent de disparaître. Or on ne peut comprendre, condamner et travailler que si l'on a un éclairage humain et objectif sur ce qui se passe. Une enquête aura vraisemblablement lieu dans le cadre des Nations unies. Un rapporteur spécial sera nommé par la Commission des droits de l'homme pour enquêter sur cette situation. Cette enquête devrait s'inscrire dans la mouvance actuelle aux Nations unies de permettre le jugement des criminels (*somewhere, someday*). Ce processus risque de limiter la recherche de responsabilité et de complicité des autres acteurs présents sur place (MINUAR, soldats, étrangers, ONG). Il risque en outre de compenser la responsabilité des troupes gouvernementales par celle du FPR dans d'autres massacres, ultérieurs.

Nous devons donc rassembler nos informations et en vérifier la pertinence. Il s'agit de fabriquer une mémoire commune écrite de MSF et de ne pas laisser ces informations

éparpillées dans les mémoires individuelles des membres de nos missions, dont nous risquons de perdre la trace et dont la précision va s'estomper au fil du temps. Il s'agit aussi de restituer une dimension humaine à cette tragédie en enracinant la réalité et la singularité de chaque exaction.

Pour ceci il faudra :

- préciser aussi souvent que possible l'identité des victimes, l'identité des criminels (leur appartenance);
- préciser les dates, les lieux et le nom des témoins MSF et autres.

Cette mémoire commune devrait ensuite prendre la forme d'un rapport que MSF pourra communiquer à la commission d'enquête des Nations unies ou utiliser à sa guise en cas de récupération, de désinformation ou de révisionnisme historique des événements dont nous avons été les acteurs.

Je propose donc que chaque section recueille en son sein, selon une grille commune (annexée), les informations auprès de son personnel de terrain (sur place ou de retour de mission). La centralisation des informations et la rédaction du rapport final pourraient être faites au département juridique de MSF France par Françoise Bouchet-Saulnier et Pierre Salignon, en coopération avec Hana Nolan et Ed Schenkenberg, juristes à MSF Hollande. Pierre Salignon pourrait se rendre disponible pour commencer ce travail et établir le relais au sein de MSF Belgique.



« **Guide** de recueil d'information sur les massacres et exactions au Rwanda » (en français).

Extrait :

Nom du témoin et situation à MSF

Nature des faits

Lieu

Jour

Heure

Nom et statut de la ou des victimes

MSF précisera son enquête pour les trois catégories de victimes suivantes :

- 1) malades et blessés soignés dans les hôpitaux sous notre responsabilité ;
- 2) réfugiés dans les camps où nous travaillions ;
- 3) personnel local travaillant pour MSF.

Récit des faits

Aussi détaillé que possible, accompagné si possible de plans, du nom des autres témoins et des autres sources d'information concordantes. Ces faits détailleront si possible : le nom des victimes, leur nombre, leur état, leur résidence, lieu d'origine, adresse et appartenance ethnique. On précisera si possible le lieu où les personnes exécutées ont été enterrées et celui où les blessés ont été transportés.

Les agresseurs

- leur nom, leur nombre, leur appartenance ;
- leur organisation, leurs armes, leur chef, leur état d'organisation ou de désorganisation, de sang-froid ou d'alcoolisme... ;
- les mobiles, motifs, phrases entendues lors des faits ;
- les autres dégâts constatés du fait de la même attaque.

Nom de la personne qui fait l'interview.



Depuis le retour des premiers volontaires, en avril, je recueille leurs récits. Je veux garder les détails et les précisions des souvenirs parce que je sais qu'ensuite on ne les retrouve jamais plus. Je fais une fiche de recueil d'informations que je diffuse dans les autres sections pour que chaque expatrié la remplisse. Chaque fiche mentionne la date, le lieu et la nature des crimes, les noms des témoins, des victimes et des agresseurs. Ensuite, toutes les fiches me reviennent et je rédige le rapport en recoupant les événements de façon chronologique et région par région. Dès ce moment, il est clair que ce sont des massacres ethniques, de masse, qu'il s'agit d'un crime contre l'Humanité et d'un génocide. C'est très grave et il faut garder des informations solides et précises parce que, dans de telles situations, le négationnisme et le révisionnisme commencent dès le premier jour. Or l'expérience montre qu'à MSF on sait faire de grandes prises de parole mais qu'ensuite on a du mal à retrouver les personnes et les faits précis. Sur des choses aussi graves, je me dis : « On doit tout ramasser, jouer le rôle du greffier. »

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

Les 24 et 25 mai 1994, Rony Zachariah, le coordinateur médical de l'équipe de MSF Belgique à Butare, témoigne devant la Commission des droits de l'Homme des Nations unies.



« **Présentation** à la Commission des droits de l'Homme des Nations unies – Rwanda » Session d'urgence, Genève, 24-25 mai 1994 (en anglais).

Extrait :

« Les incidents et scènes de violations des droits de l'homme et d'atrocités suivants ont été rapportés par des témoins oculaires de MSF à Butare, au Rwanda. »

Date : 20 avril 1994

Lieu : camps de réfugiés de Saga 1 et Saga 2, à 30 kilomètres de Butare

Scène : tout le personnel local MSF (Hutus, Tutsis et Zaïrois) a été rassemblé violemment par la milice et la police civile (gendarmerie). Le staff hutu a été forcé de tuer ses collègues tutsis. Ceux qui refusaient ont été tués. 35 Tutsis membres du personnel ont été machettés à mort ou tués d'une balle. Le personnel zaïrois, libéré plus tard, a raconté ce qui s'était passé.



Le gouvernement canadien a demandé une réunion en urgence de la Commission spéciale des Nations unies pour les droits de l'homme à Genève. Elle a été organisée les 24 et 25 mai 1994. Son objectif était de déterminer s'il s'agissait d'un génocide, s'il fallait nommer un rapporteur spécial et s'il fallait envisager la création d'un tribunal. Nous avons décidé d'assister à cette réunion... Chaque présentation durait six à huit minutes. Donc nous nous sommes efforcés de décrire avec précision trois événements auxquels nous avons assisté les 19, 22 et 23 avril. Puis nous avons rappelé que ces massacres continuaient, et qu'à nos yeux il s'agissait de crimes contre l'Humanité, d'un génocide. Les responsables en étaient les Interahamwe et les éléments radicaux de l'ancien gouvernement. Nous avons formulé quatre questions spéciales pour le haut-commissaire aux Droits de l'homme et quatre recommandations sur la protection des civils en situation de conflit : la protection des hôpitaux et du personnel de secours pour faciliter l'aide humanitaire ; des choix pour éviter le renouvel-

lement de ce type de situation dans le futur ; la justice pour les assassins. Ce fut la première déclaration formelle de MSF devant la Commission... Avec l'équipe, lorsqu'ils ont commencé à assassiner les membres de notre personnel, nous avons décidé : « OK, maintenant on garde des traces, et si on sort d'ici, un jour on rendra tout cela public. » Nous avons gardé le journal quotidien des événements. Donc j'avais des informations très détaillées.

*Dr Rony Zachariah, MSF Belgique, coordinateur médical à Butare en avril 1994
(en anglais).*



En mai, il y avait justement une réunion de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies à Genève. Quelqu'un de chez nous connaissait bien le circuit aux Nations unies. Il a ouvert la porte, et Rony Zachariah y est allé. Son témoignage a été celui qui a frappé les Nations unies, devant une assemblée formelle composée de gens qui étaient là pour écouter ça. Le représentant canadien est sorti pour dire à notre équipe : « Un témoignage pareil, je ne l'ai jamais entendu, merci de l'avoir fait, on devait le savoir. » C'est comme ça que ça a commencé.

Dr Dominique Boutriau, MSF Belgique, responsable de programmes au Rwanda (en français).

Les premiers jours de juin 1994, une équipe de MSF Hollande commence à travailler dans l'hôpital Fayçal de Kigali, dans la zone tenue par le FPR.



« Communication sur la crise du Rwanda » **Message** de Samantha Bolton, chargée de communication de MSF International à Nairobi, aux responsables de la communication de MSF, 31 mai 1994 (en anglais).

Extrait :

Comme vous le savez sans doute tous, une nouvelle équipe médicale MSF internationale a été autorisée aujourd'hui à commencer à travailler à Kigali à la fin de la semaine. Une équipe médicale va commencer à travailler sur un site différent de celui de la Croix-Rouge où une équipe chirurgicale MSF est déjà au travail. MSF sera ouvertement et activement MSF ! Hourrah ! [...] Je suis très excitée à cette idée parce que cela signifie que, maintenant, nous pouvons vraiment dire des choses au sujet du Rwanda en tant que MSF, sans attendre la Croix-Rouge.

À Paris, après une discussion sur la base d'un article rédigé par François Jean, chargé d'études à la fondation MSF France, la direction de MSF décide de demander publiquement une intervention armée internationale pour mettre fin au génocide.



« **Génocide** au Rwanda : que faire ? » François Jean (Fondation MSF), juin 1994 (en français).

Extrait :

Les massacres perpétrés au Rwanda depuis le 6 avril dernier sont d'une gravité sans précédent sur le continent africain. Leur dimension et leur déroulement posent incontestablement la question du génocide. [...] Plus que l'ampleur du carnage, c'est son modus operandi qui permet de le qualifier de « génocide ». [...] Le caractère raciste de la politique qui commandite les massacres ainsi que la volonté clairement affichée d'éliminer les Tutsis jusqu'au dernier permettent de qualifier les massacres de « génocide », conformément à la définition de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948 à laquelle le Rwanda a adhéré en 1975 : article II dans la présente convention, le génocide s'entend [...] des actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel. [...] Deux questions cruciales se posent a priori :

- dès lors que l'on s'accorde à parler de « génocide » [...], il apparaît difficile d'en rester là, d'autant que l'extermination se poursuit [...]. Ébranler ce sentiment d'impunité qui a trop longtemps prévalu est sans doute le meilleur moyen de réduire les massacres qui se poursuivent dans les zones contrôlées par le gouvernement, de limiter les massacres ou les représailles dans les zones FPR, d'éviter la reprise d'un cycle de violence au Burundi, sans compter que la réaffirmation de la notion de responsabilité et de l'idée de justice est, peut-être, le meilleur garant du processus de recomposition sociale qui va devoir s'engager au Rwanda.

- comment repenser notre positionnement et notre mode d'intervention ? Nous sommes confrontés à un dilemme : les besoins sont énormes au Rwanda ; pouvons-nous nous abstenir et ne pas porter secours aux personnes déplacées, au motif que beaucoup d'entre elles ont du sang sur les mains ? [...] entre les deux extrêmes de l'abstention et de l'intervention aveugle, quelles pourraient être les modalités et les garde-fous nécessaires pour éviter les dérapages ? S'agissant d'un génocide, il n'est pas possible de fonctionner sur le mode « *business as usual* ».



Les Belges parlaient de « génocide ». Ils avaient une intuition, mais ils n'en parlaient pas avec une conscience politique. Ils n'utilisaient pas les caractérisations de nature juridique, politique, que nous utilisons. François Jean avait fait un texte où il expliquait en quoi c'était un génocide. Dans le premier appel du mois de mai, j'ai écrit : « l'extermination systématique et programmée ». Cette formule qui est la caractérisation juridique du génocide, je ne l'aurais jamais écrite de moi-même. J'ai bien dû la trouver quelque part. Le fait qu'elle soit utilisée dès le premier appel du mois de mai est le signe que le terme « génocide » était déjà en filigrane à cette époque.

Jean-François Alesandrini, MSF France, directeur de la communication (en français).

L'ONU et les gouvernements des États membres s'orientent vers un traitement purement humanitaire de la crise rwandaise. MSF France se demande comment enrayer la logique de « l'alibi humanitaire » et l'inertie qui en est la conséquence.



À Paris, on baigne dans tout le discours de l'alibi humanitaire : on ne peut pas accepter que les politiques fassent de l'humanitaire pour éviter de prendre des décisions qui permettraient de mettre un terme à la violence et sauver la vie des gens. C'était tout le problème de la purification ethnique en Bosnie. Pour sauver la vie des gens, il ne suffisait pas de faire passer des convois. Cette situation est poussée à son paroxysme dans un génocide : pour sauver la vie des gens, il ne suffit pas d'envoyer des camions. Ce discours sur l'alibi culmine à ce moment-là, on arrive au bout de sa logique. Les États vont nous obliger à rester dans un génocide et vont continuer à y faire de l'humanitaire. C'est comme cela qu'on le vit à MSF et on se demande : qu'est-ce qu'on peut faire pour les obliger à faire autre chose que de l'humanitaire ?

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).



C'était beaucoup plus important pour nous de ne pas servir d'alibi une fois de plus. On commence à discuter : « Est-ce que c'est bien raisonnable de faire comme ça ? Si la réponse est non, ça veut dire qu'on doit proposer autre chose. Et autre chose dans le cadre d'un génocide, c'est arrêter par la force ceux qui sont en train de le commettre. » Le texte là-dessus est clair : ce n'est pas avec des médecins et des biscuits qu'on arrête un génocide. Il ne fallait pas que les États impliqués dans cette affaire puissent faire croire que le problème était traité parce qu'on envoyait les organisations humanitaires dans les camps de réfugiés en Tanzanie et parce que des équipes du CICR et de MSF étaient présentes au Rwanda. Le problème était d'une autre nature et appelait une autre réponse. C'était notre préoccupation principale. Les autres aspects étaient complètement secondaires. Mais cette préoccupation était si forte qu'elle a vaincu la résistance de ceux d'entre nous qui disaient : « Ce n'est pas dans l'identité d'une organisation humanitaire d'appeler à un acte violent. » D'ailleurs on disait plutôt : « Ce n'est pas à la guerre qu'il faut appeler, c'est à une opération de police. Ces gens-là sont hors la loi au titre des conventions internationales. » Françoise nous avait ressorti la convention de 1948 qui fait obligation aux États d'intervenir. Notre discours, c'était : « Arrêtez-les... Appliquez les conventions que vous avez vous-mêmes signées et ne nous faites pas croire que nous allons faire de l'humanitaire. »

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).

Le 3 juin 1994, MSF Belgique informe la presse de l'ouverture d'une mission à Nyamata, dans la région du Bugesera, au sud-est de Kigali.



« MSF entame une mission à Nyamata, au Bugesera » **Communiqué de presse**
MSF Belgique, 3 juin 1994 (en français).

Extrait :

À partir de ce jour, une équipe de trois personnes (un médecin, une infirmière et un logisticien/sanitaire) s'installe à Nyamata, au Bugesera. Elle apportera des soins aux 100 patients de l'hôpital, dont 50 sont des blessés de guerre. L'hôpital a été installé dans un orphelinat hébergeant également 300 enfants. À partir de lundi, l'équipe évaluera les besoins des déplacés dispersés dans la région et se chargera de les approvisionner. Selon notre équipe, cette assistance concerne environ 20 000 personnes.

Le 7 juin 1994, MSF Belgique informe la presse du renforcement de ses activités au Rwanda : à Kigali, dans l'hôpital CICR, dans l'hôpital Fayçal et dans les camps de déplacés autour de Gitare et Byumba, dans le Nord, et de Nyamata, au sud-est de Kigali.



« Médecins Sans Frontières envoie une équipe en renfort à Kigali » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 7 juin 1994 (en français).

Extrait :

Médecins Sans Frontières envoie ce jour, depuis Nairobi, une équipe médicale et chirurgicale composée de six personnes en renfort vers Kigali, la capitale rwandaise. Celle-ci viendra en aide aux populations civiles, dressera des postes de santé dans quatre camps de Kigali et veillera à l'approvisionnement en eau, en équipement sanitaire et à la vaccination contre la rougeole. De plus, un fret contenant 8 tonnes de matériel d'aide destiné à Kigali s'envole de Schiphol.

Dès cette époque, les équipes MSF présentes dans les régions gagnées par le FPR assistent à l'instauration des méthodes totalitaires du nouveau pouvoir et aux exactions commises par les soldats de son armée. Les équipes, qui interviennent dans le nord (Byumba) et le sud-est (Bugesera) du pays, sont étroitement contrôlées. Leur travail est entravé et elles sont soumises à des menaces et des manœuvres d'instrumentalisation.



« Résumé des incidents avec le FPR » **Rapport** du coordinateur de MSF Belgique à Byumba et Bugesera (Rwanda), de mai à septembre 1994, 9 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Byumba : Le Dr Canisius, directeur de l'hôpital de MSF Belgique pour le FPR, un Hutu, avait critiqué l'attitude des représentants du FPR envers nous. Il avait créé un groupe de secours, indépendant de la ligne officielle du FPR, qui offrait au FPR les services de médecins, d'ingénieurs, etc., afin d'augmenter l'implication des Rwandais dans les opérations d'assistance. Ce groupe était considéré par le FPR comme un groupe d'opposition. On nous avait dit que le Dr Canisius avait été promu responsable de la santé pour toute la région de Byumba et un nouveau directeur de l'hôpital nous avait été présenté.

Le Dr Canisius nous manquait et nous sommes allés à sa maison, où nous avons trouvé d'autres personnes qui étaient installées. Ils ne souhaitaient pas nous dire ce qu'il était advenu de l'ancien occupant des lieux. En questionnant le personnel local, nous avons découvert que Canisius avait été exécuté, ainsi que sa femme et ses trois enfants, parce qu'ils étaient considérés comme des « Interahamwe ». Je suis allé demander des nouvelles de Canisius au bureau du FPR et le Dr [E] m'a répondu : « Il n'est pas à l'hôpital ? Avez-vous vérifié chez lui ? » J'ai répondu « non » en regardant [E] droit dans les yeux et je lui ai demandé où je pouvais le trouver. [E] a répondu que Canisius était toujours responsable de la santé pour la région de Byumba et qu'on finirait bien par le trouver, tôt ou tard. [E] se rendait tout à fait compte que je savais que le Dr Canisius était mort. Je n'ai jamais eu de réponse définitive du FPR à ce sujet.

Le Dr [EL], chirurgien à l'hôpital de Byumba, soutenu par MSF Belgique, a reçu régulièrement des avertissements et des intimidations de la part du FPR. Il a peur mais refuse de parler, car il craint d'être en danger s'il confie ses problèmes à un Blanc. Il semble qu'il ait été membre du groupe d'opposition déjà mentionné. L'information vient d'un infirmier du même hôpital.

Cet infirmier m'a rapporté ses découvertes sur toutes les « irrégularités » qui se produisent dans la région de Byumba. Il m'a parlé des interrogatoires de patients sous la menace d'une arme, de l'infiltration permanente de membres des services de sécurité du FPR armés pour ce type d'activités dans l'hôpital la nuit et de la disparition d'au moins deux patients. Il sait aussi qu'une infirmière qui a travaillé pour nous depuis le début a disparu à la fin mai.

Le lieutenant [J] a découvert une jeune fille de 15 ans volant des vêtements dans l'enceinte de l'hôpital et l'a frappée à la tête avec une barre d'acier. La victime saignait abondamment de la tête et notre médecin expatrié [B] qui avait assisté à la scène lui a donné les premiers soins. Le lieutenant voulait emmener la fille, ce qu'a refusé [B] car il voulait la garder sous observation pendant vingt-quatre heures. Après une dispute, [B] a réussi à la garder à l'hôpital. J'ai fait un rapport au Dr [E]. Aucune explication officielle n'a été fournie, mais il a pris des notes.



« Ils nous ciblaient. Ils ont dit que j'étais le numéro un sur leur liste, que je déformais la réalité du Rwanda devant le reste du monde. Ils faisaient peser une très forte pression, une forme d'intimidation très personnalisée, très subtile, laissant traîner de multiples indices montrant que vous étiez vulnérables. Ils savaient qu'il leur suffisait de me laisser entendre qu'ils étaient au courant de ce que je disais pour que je comprenne que j'étais en danger. Alors ils disaient : « Vous devez vous rendre compte que Byumba est situé à 100 000 mètres au-dessus du niveau de la mer et que si vos freins lâchent sur la route, vous pouvez être victime d'un terrible accident. » Ma voiture était garée dehors, n'importe qui pouvait la bricoler et personne n'en saurait rien. Ensuite, ils ont remplacé l'administrateur au bureau. Puis je me suis aperçu que mes dossiers, qui contenaient ce genre de rapport, en anglais, étaient lus, donc qu'ils savaient ce que je pensais du FPR. J'ai pensé qu'il valait mieux les brûler. Et je me suis retrouvé au milieu de la cour avec une quinzaine de personnes autour de moi, qui murmuraient : « Il brûle des dossiers, il a quelque chose à cacher. » Ensuite, j'ai eu droit à des questions : « Pourquoi tu brûles ces choses ? etc. » J'étais très conscient que je devais être prudent parce qu'on découvrirait régulièrement des cadavres à droite et à gauche. On a trouvé les corps de personnes qui avaient été exécutées la nuit précédente, alignés dans leur maison, les jambes dépassant dans la rue. Quand j'ai posé la question au sujet de Canisius au Dr [B], le coordinateur local de l'aide humanitaire, il m'a répondu : « Vous devriez être prudent, parce que vous n'êtes pas venu ici pour défendre les droits de l'Homme. » – « Non, mais, si vous permettez, cher docteur, je trouve qu'il est stupide de soigner les gens et de ne pas s'intéresser au fait qu'ils vont être exécutés après le traitement. »

À l'hôpital de Nyanza, la sécurité est aussi devenue un problème clé. Ils enlevaient les patients des salles post-opératoires. Ils ont amené un homme avec la gorge tranchée en disant qu'il s'agissait d'une tentative de suicide. Un infirmier m'a raconté qu'ils entraient dans l'hôpital dès que le personnel MSF était parti. Ils allaient vers les lits des gens qui ne leur inspiraient pas confiance et disaient : « Dès que tu es sorti de cet hôpital et que tu n'es plus sous ce drapeau, on va s'occuper de toi. » Des patients ont été assassinés, ainsi qu'une infirmière, d'autres ont disparu, on ne les a jamais revus. Par hasard, un médecin, revenu à l'hôpital de façon impromptue pour l'accouchement d'une patiente, a vu quatre soldats menacer et frapper des patients.

Ils menaçaient le personnel. La plus grande partie du personnel formé par le CICR était hutue, de Gitarama. Ils étaient terrorisés. Le FPR voulait leurs noms. Au début, le CICR a refusé. Mais les menaces se sont multipliées. Une fois, à Nyanza, je les ai vus menacer le représentant du CICR. Ils ont pointé un lance-roquette sur lui en disant : « Si tu ne bouges pas immédiatement, on t'explose la tête. » Ils n'auraient pas appuyé sur la détente, mais ce n'est pas très agréable d'avoir un lance-roquette pointé sur sa tête.

P [...], MSF Belgique, coordinateur de projet, régions de Byumba et Bugesera (Rwanda) de mai à septembre 1994 (en anglais).

Le 7 juin 1994, MSF remet le document rassemblant les récits des membres de son personnel concernant le génocide au Rwanda au rapporteur de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, au secrétaire général et aux représentants des États membres de l'ONU au Conseil de sécurité.



« Génocide au Rwanda-Témoignages » **Dossier** réalisé par Françoise Bouchet-Saulnier, responsable juridique à MSF, Pierre Salignon, juriste chargé de mission à MSF, avec la participation des équipes MSF au Rwanda, Anne Fouchard-Brown, MSF France, Hanna Nolan, MSF Hollande, Stephan Van Praet, MSF Belgique – Version rendue publique en juillet 1994 (en français).

Extrait :

Les massacres perpétrés au Rwanda depuis le 6 avril dernier sont d'une gravité sans précédent sur le continent africain. Leur dimension et leur déroulement posent incontestablement la question du génocide. Le 8 juin 1994, le Conseil de sécurité notait avec le plus grand souci les rapports indiquant que des actes de génocide avaient eu lieu au Rwanda et rappelait que ce crime tombe sous le coup du droit international. Fin juin, un rapport de l'ONU a reconnu que les massacres de Tutsis au Rwanda équivalaient à un « génocide programmé ».

Le rapporteur spécial des Nations unies affirme dans son rapport d'enquête rendu public le 28 juin 1994 que : « La qualification de génocide doit d'ores et déjà être retenue en ce qui concerne les Tutsis ; ainsi donc les événements qui se déroulent dans ce pays n'ont rien à voir avec les dérapages d'une guerre civile ni avec des crimes de guerre et autre violation du droit humanitaire. »

Plus que l'ampleur du massacre, c'est son modus operandi qui permet de qualifier le génocide. Il ne s'agit pas d'une explosion spontanée de violence dans un contexte de colère ou d'autodéfense populaire, mais d'une campagne d'extermination organisée visant à tuer l'ethnie minoritaire tutsie. Cette campagne a, selon toute probabilité, déjà tué entre le quart et la moitié de la population tutsie du Rwanda. Quant aux Hutus partisans de la modération, il est frappant de constater qu'ils comptent parmi les toutes premières victimes des massacres et qu'ils ne furent pas assassinés comme opposants politiques mais comme « traîtres à la race hutue ». Le caractère raciste de la politique qui commandite les massacres ainsi que la volonté clairement affichée d'éliminer les Tutsis jusqu'au dernier permettent de qualifier ces massacres de « génocide », conformément à la définition qu'en donne la convention du 9 décembre 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide à laquelle le Rwanda a adhéré en 1975. Tous les témoignages montrent que ces massacres obéissent à une stratégie préparée à l'avance : établissement et distribution de listes de personnes à éliminer, utilisées dès

les premiers jours des massacres. Une stratégie bien organisée : distribution d'armes aux milices et aux tueurs. Une stratégie déclenchée dès l'annonce du crash de l'avion présidentiel à une grande échelle. Une stratégie entretenue par les appels aux meurtres sur les radios d'État et la radio privée des Milles Collines.

Les personnels de secours rwandais travaillant pour les organisations humanitaires internationales et appartenant à l'ethnie tutsie n'ont pas été épargnés, malgré la protection que leur confèrent les conventions de Genève de 1949. Parmi eux, des membres rwandais du personnel de Médecins Sans Frontières (MSF).

Dès lors que l'on s'accorde à parler de « génocide », il est difficile d'en rester là, d'autant que l'extermination se poursuit encore aujourd'hui.

La convention de 1948 prévoit que les auteurs de ces crimes seront poursuivis, qu'ils aient agi individuellement ou dans l'accomplissement d'une fonction publique.

Encore faut-il que des mesures soient adoptées au sein de l'ONU pour organiser la poursuite de ces criminels. Depuis 1948, la Convention sur le génocide attend que les États adoptent ces règles et créent une instance judiciaire capable de les faire respecter. En s'intitulant « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide », le texte de 1948 a clairement exprimé la nécessité d'ébranler le sentiment d'impunité qui a longtemps prévalu. Il ne s'agit pas seulement de rendre justice aux victimes, mais d'essayer de dissuader de nouveaux massacres et leurs représailles. Il s'agit surtout d'éviter la reprise d'un cycle de violence qui n'épargne ni les populations réfugiées ni les pays voisins et transforme les secours humanitaires en support de guerre.

Le rapporteur spécial des Nations unies sur les violations des droits de l'Homme au Rwanda, l'Ivoirien René Degni-Ségui, préconise dans ses conclusions la création d'une juridiction pénale internationale pour juger les auteurs des massacres. Examinant les causes des massacres, il relève l'incitation à la haine et à la violence qui est le fait des médias locaux et l'impunité. « Les auteurs des massacres précédents et actuels, connus de la population et des pouvoirs publics, n'ont fait l'objet d'aucune poursuite. Bien au contraire, ils continuent à mener une vie paisible. Pis encore, nombre d'autorités locales qui se sont particulièrement signalées par leur cruauté ont bénéficié de promotions, tandis que celles qui ont réussi à maintenir le calme et à éviter les massacres ont été limogées ou tuées. »

Enfin, le Conseil de sécurité a décidé le 30 juin dernier de créer un groupe d'experts chargés d'examiner et d'analyser les informations relatives aux violations graves du droit humanitaire, commises au Rwanda, y compris la preuve d'actes de génocide. Ce n'est que dans quatre mois que le secrétaire général devra rapporter les conclusions de ce groupe au Conseil de sécurité et faire des propositions appropriées. La notion de jugement international de ces criminels présente dans le projet de résolution a disparu du texte final.

Aujourd'hui, le Haut-Commissariat aux réfugiés reconnaît son impuissance vis-à-vis des « criminels-réfugiés ». La mission française au Rwanda n'a rien prévu pour l'interpellation de ces individus. La MINUAR attend toujours que lui soient donnés les moyens pour assurer un mandat de protection bien dépassé par les événements actuels.

Médecins Sans Frontières est présent au Rwanda depuis le mois de mars 1993. Nous avons été témoins de ce génocide qui se poursuit, malgré la présence de la MINUAR, malgré l'intervention française. Nous sommes aujourd'hui également témoins de l'impunité qui continue d'entourer ses auteurs. Ils s'abritent politiquement derrière des populations déplacées qui restent captives de ces criminels. Ils profitent économiquement de l'aide internationale destinée en principe aux populations démunies, en compromettant les organisations humanitaires dans un macabre chantage. Pour Médecins Sans Frontières, l'[expression lutte contre l'] « impunité » n'est pas seulement

synonyme de justice et d'apaisement. C'est aujourd'hui une condition sine qua non de toute activité de secours digne de ce nom au Rwanda.

C'est pourquoi MSF a décidé de publier les témoignages qui sont en sa possession. Les témoignages que nous présentons ici sont des témoignages directs de notre personnel présent sur le terrain. Nous avons délibérément omis tous les témoignages de deuxième main dont nous avons eu connaissance notamment dans notre travail auprès des réfugiés.

Il s'agit donc des dépositions des membres français, belges ou hollandais de MSF et des témoignages de membres rwandais des équipes MSF, survivants des massacres et aujourd'hui réfugiés hors du Rwanda, travaillant dans les hôpitaux et les camps de réfugiés.

Les crimes relatés concernent donc principalement :

- des assassinats délibérés de malades et de blessés tutsis dans les hôpitaux tenus par MSF ;
- des assassinats du personnel de secours rwandais travaillant dans les équipes MSF en raison de leur appartenance à l'ethnie tutsie ;
- des massacres de civils tutsis.



Fax de Françoise Bouchet-Saulnier, responsable juridique à MSF, à Catherine Dumait-Harper, chargée des relations de MSF avec les Nations unies à New York, 6 juin 1994 (en français).

Extrait :

Je pense envoyer demain notre rapport sur les témoignages MSF du génocide au rapporteur spécial, au secrétaire général, au président du Conseil de sécurité et aux membres du Conseil de sécurité. Je voudrais, pour ces derniers, ajouter une lettre de soutien au projet de résolution sur le jugement des auteurs de ce crime.



La version du rapport qui est diffusée ne mentionne pas les noms des témoins. Une autre version à usage judiciaire mentionne tous les noms. Elle est transmise au rapporteur spécial nommé par la Commission des droits de l'Homme des Nations unies pour enquêter sur la réalité des actes de génocide.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

Le 7 juin 1994, après un débat animé lors d'une réunion extraordinaire, le conseil d'administration de MSF France décide que MSF doit lancer un appel à une intervention armée internationale pour mettre fin au génocide.



On a eu une réunion du conseil d'administration extraordinaire sur le thème : est-ce que MSF appelle à une intervention armée ? C'était la première fois qu'on appelait à une intervention armée. Pour nous, il n'était absolument pas question d'une intervention de la France. C'était une intervention internationale. D'ailleurs on ne la précisait pas beaucoup, on disait : c'est une force d'interposition. Les agresseurs sont bien identifiés. Il s'agit de se mettre au milieu, donc il faut une intervention internationale par la force. On va donc appeler à une intervention armée internationale. Il y avait toute la maison réunie dans la salle

de réunion. On a dit: « Même si ça nous écorche la langue, MSF appelle à une intervention armée. »

Dr Philippe Biberson, MSF France, président du conseil d'administration à partir de mai 1994 (en français).



À MSF France, il n'y a pas unanimité. Il ne peut pas y avoir unanimité. C'est un vrai dilemme. La discussion est introduite par un papier de François Jean. Après un débat, on décide de prendre la parole publiquement. C'est la section française de MSF qui décide de lancer cet appel-là. Les arguments contre l'appel sont de cet ordre: « Nous sommes une organisation humanitaire. C'est contre nature pour une organisation humanitaire d'appeler à une action armée, d'appeler à tuer des gens. » C'est comme ça que j'ai perçu l'argumentation des gens qui étaient contre l'appel.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).



On a voulu envoyer un message très clair, très fort, aux États. En qualifiant de « génocide » ce qui était en train de se passer, on les obligeait à intervenir, moralement et juridiquement. Ce qu'ils ne voulaient pas, depuis le début, c'était intervenir sur le mode militaire. On ne voulait pas qu'ils refassent comme en Bosnie.

On était dans un contexte de génocide où une armée profitait de ses armes pour exterminer une partie de la population civile. En termes militaires, ce n'était pas une intervention compliquée à réaliser, puisqu'il s'agissait non pas de s'interposer entre deux armées mais d'empêcher une armée d'assassiner des civils. Une intervention militaire est compliquée quand il y a plusieurs ennemis. Il ne s'agissait pas d'un dilemme majeur dans l'emploi de la force. En tant qu'humanitaire, le fait que des humanitaires appellent à l'intervention armée ne me pose pas de problème majeur, parce que, devant un génocide, il n'y a pas d'alternative. Il n'y a pas de position humanitaire face à un génocide. Ce serait quoi, d'ailleurs, l'attitude humanitaire face au génocide? On aurait pu choisir de pleurer et, au lieu de tricoter des moufls ou d'envoyer des sacs de riz, on aurait pu clouer des cercueils et les envoyer au Rwanda. Après l'opération « un sac de riz pour la Somalie », on aurait fait l'opération « un cercueil pour le Rwanda » dans toutes les écoles!!! Chaque enfant aurait fait son petit cercueil et l'aurait envoyé!!!

En plus, le problème moral de l'intervention militaire pour stopper le génocide est clairement tranché par le droit international, qui prévoit une obligation internationale d'action armée. Appeler à une intervention armée face à un génocide n'est pas anti-humanitaire. Bien sûr, on s'est posé la question F et on a répondu que ce n'était pas un problème.

Françoise Bouchet-Saulnier, MSF France, responsable juridique (en français).

Pour la seconde fois en un mois, MSF décide d'acheter une page de publicité dans le journal *Le Monde* pour y publier l'appel. L'élaboration du message commence. MSF informe le CICR de son intention de demander publiquement une intervention armée internationale.



On commence à expliquer ça à nos copains du CICR qui disent : « Vous avez raison. » Le CICR est de plus en plus embêté, parce que ses équipes sont témoins directement, à Gikongoro ou à Kibuye. Leurs délégués rapportent qu'il y a des listes, que des gens disparaissent dans les camps, qu'on vient les chercher et qu'on les tue. Donc le CICR nous dit : « Allez-y ! » Et puis, au dernier moment, ils disent : « C'est trop bête ! à quelques jours près, il y a une équipe qui va arriver pour remplacer. » On leur dit : « D'accord, on sort puis on témoigne. » Et puis ça traîne, ça traîne. Le CICR n'arrive pas à trouver un chirurgien, un anesthésiste... C'était Brigitte, la directrice des opérations, qui s'occupait des relations avec le CICR. En même temps, ici, au service communication et ailleurs, on préparait notre encart dans Le Monde. On avait réservé la page. On commençait à faire le texte. On attendait le CICR. Nous-mêmes, on s'était mis dans cette contrainte d'attendre la relève, de « sortir pour parler ». C'est pour cela qu'on a perdu beaucoup de temps, au moins une semaine.

Dr Philippe Biberson, MSF France, président du conseil d'administration à partir de mai 1994 (en français).



La bataille de Kigali commence et on a peur que la situation se dégrade localement, vu qu'il y a des Interahamwe qui tournent autour de l'hôpital, voire dedans. Il y a même des MSF de l'autre côté de la ville. Je me souviens d'un appel de Wouter Van Empelen [cellule urgence de MSF Hollande] me disant que je ne devrais jamais laisser une équipe comme ça, au milieu de cette pagaille, et qu'il faudrait évacuer tout le monde. J'avais passé un accord avec le CICR, stipulant qu'on n'enlèverait pas l'équipe tant qu'elle n'aurait pas été remplacée. Un matin très tôt, je reçois un coup de téléphone de l'équipe de Kigali qui me dit : « Écoute, on ne pourra pas être remplacés à temps, il faut repousser l'appel. » Et moi, dans la foulée, je dis : « D'accord. On repousse l'appel le temps que le CICR trouve des volontaires pour remplacer notre équipe. » Là-dessus, Bernard Pécol revient et dit : « C'est inadmissible, il n'est pas question qu'on repousse l'appel. » C'est à ce moment-là que l'équipe a dit : « Puisque l'appel va sortir, que le CICR n'a pas le temps de trouver des remplaçants, nous on a pris la décision de rester. »

Dr Brigitte Vasset, MSF France, directrice des opérations (en français).

Le président du conseil d'administration et la directrice des opérations de MSF France sont reçus par Alain Juppé, le ministre des Affaires étrangères français.



J'étais chez Juppé avec Brigitte [Vasset, directrice des opérations] deux jours avant d'aller chez Mitterrand. On lui a posé la question : « On dit qu'il y a des livraisons d'armes au gouvernement rwandais ou au gouvernement intérimaire ou au gouvernement en fuite, est-ce qu'il est exact que la France continue des livraisons d'armes à Goma ? » Juppé dit : « Écoutez, tout ça c'est très confus, il y avait effectivement des accords de coopération ou de défense avec le gouvernement, il y a peut-être eu des reliquats, mais en ce qui concerne mes services, je peux vous dire que, depuis fin mai, il n'y a certainement plus aucune livraison d'armes au régime Habyarimana. » Mais en même temps, il a dit en regardant de

l'autre côté de la Seine, donc vers l'Élysée : « Mais ce qui peut se passer là-bas, moi je n'en sais rien. » C'était pathétique.

Dr Philippe Biberson, MSF France, président du conseil d'administration à partir de mai 1994 (en français).

Le 10 juin 1994, MSF France informe la presse du massacre de 70 personnes au collège Saint-André, à Kigali.



« Les massacres continuent dans la ville de Kigali » **Communiqué de presse** MSF France, 10 juin 1994 (en français).

Extrait :

Les miliciens qui, hier, ont exécuté 70 personnes sont retournés aujourd'hui au collège Saint-André, dans le quartier de Nyamirambo, à Kigali. Ils sont venus chercher hommes, femmes et enfants pour les exécuter. En tentant de fuir, un prêtre a été blessé par les miliciens qui ont également tué une femme et ses enfants qui étaient avec lui. En ce moment même, les milices finissent d'exécuter les derniers réfugiés tutsis qui se trouvent dans le collège. Le prêtre blessé est actuellement soigné à l'hôpital CICR/MSF.

Le 14 juin 1994 l'équipe de direction de MSF France rencontre le président de la République française, à sa demande. Ce dernier leur dit que la France envisage d'intervenir au Rwanda. V11



Philippe [Biberson, président du conseil d'administration], Bernard [Pécoul, directeur général] et moi, nous sommes reçus par François Mitterrand et nous entendons tout à fait un autre son de cloche que lors du premier entretien avec son équipe. Il nous tient un discours radicalement opposé à celui tenu en mai. Au passage, il nous dit que notre intervention, notre « propagande », a été mal perçue et qu'il est quand même peiné d'avoir été traité comme ça. Philippe demande à Mitterrand : « Comment caractérisez-vous le gouvernement intérimaire rwandais ? » Mitterrand répond : « C'est une bande d'assassins. D'ailleurs, j'ai eu Agathe Habyarimana à la maison. C'est une folle qui voulait lancer un appel à la continuation du génocide sur les radios périphériques françaises. On a eu du mal à la calmer. Maintenant, on en a marre, on va intervenir. On va essayer de mettre de l'ordre dans tout ça et de sauver des gens. » Il nous annonce l'opération Turquoise, avant qu'il y ait annonce officielle. Il y a un changement de la position française. De ce que j'ai vécu comme une position de neutralité bienveillante vis-à-vis du gouvernement intérimaire, on passe à une position humanitaro-hostile. Ces gens-là deviennent beaucoup moins fréquentables qu'avant. En France, on commence à comprendre qu'il va y avoir un problème politique international majeur pour la France et on se lance dans l'intervention Turquoise.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).



À mon retour de voyage, je suis allé le soir même chez Mitterrand. À ce moment-là, ils avaient changé de discours. Je pense qu'ils avaient décidé de lancer leur opération et ils commençaient à dire : « On a pris conscience que ce qui se passe est extrêmement grave, on va intervenir. »

Dr Bernard Pécoul, MSF France, directeur général (en français).

Le 15 juin 1994, dans le quotidien *Libération*, un groupe d'ONG françaises, le « Comité national de solidarité France-Rwanda », lance un appel : « Ne laissons pas la faim achever le génocide », accompagné d'un appel aux dons, et annonce une semaine de mobilisation sur ce thème du 27 juin au 3 juillet.



« Urgence Rwanda – Ne laissons pas la faim achever le génocide » *Libération* (France), 15 juin 1994 (en français).

Extrait :

Au Rwanda, depuis le 7 avril, les massacres ont déjà fait entre 200 000 et 500 000 morts. La communauté internationale était présente dans ce pays, elle l'a abandonné. Nous dénonçons cette non-assistance à pays en danger ! Aujourd'hui, près de deux millions de personnes sont déplacées. Elles manquent de tout : d'eau, de nourriture, de soins. Nous exigeons que la communauté internationale assume ses responsabilités et protège les populations civiles. Nous appelons à juger tous les responsables de ces crimes. Nous refusons de laisser mourir le Rwanda.

En tant qu'organisations indépendantes, nous vous demandons d'agir avec nous pour lutter contre l'indifférence des États et pour susciter en France un grand mouvement de solidarité qui permette au Rwanda de survivre et de préparer l'avenir. [...] Moi aussi, je demande à la communauté internationale de faire cesser les massacres au Rwanda et je donne dès maintenant une aide d'urgence pour qu'une personne puisse manger, boire et être soignée.



À l'époque, dans le cadre d'une campagne d'Action Contre la Faim, il y a une pleine page dans les journaux, qui dit en substance : « Ce n'est pas la peine de demander aux gens de se battre au Rwanda. Les enfants rwandais ont besoin d'eau et de nourriture. » Cette pleine page dans *Libération*, je m'en souviens bien. On s'aperçoit que l'humanitaire risque de jouer ce rôle-là et on se dit : « Ils vont encore essayer de faire croire qu'on peut résoudre le problème au Rwanda en envoyant des médecins et des biscuits. »

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).

Le 15 juin 1994, dans un communiqué de presse, MSF France lance un « appel urgent à l'arrêt des combats et à l'intervention immédiate des Nations unies » et invite la presse à une conférence, le 17 juin.



« Rwanda Urgent » **Communiqué de presse** MSF France, 15 juin 1994 (en français).

Extrait :

Conférence de presse de Médecins Sans Frontières, vendredi 17 juin à 9h30. [...] Pour sauver les vies qui peuvent encore l'être, alors que le génocide se poursuit, Médecins Sans Frontières lance un appel urgent à l'arrêt des combats et à l'intervention immédiate des Nations unies. Philippe Biberson, président, Bernard Pécou, directeur, et Jean-Hervé Bradol, responsable de programme, interviendront pour expliquer les conséquences opérationnelles de la situation actuelle. Ils feront le bilan de leurs entrevues avec François Mitterrand, Alain Juppé et les responsables politiques à Washington.

L'appel est envoyé aux responsables politiques français.



Lettre du président du conseil d'administration de MSF France à Philippe Seguin, président de l'Assemblée nationale française, 15 juin 1994 (en français).

Extrait :

Monsieur le Président,

La situation au Rwanda est un scandale... et l'attitude de la communauté internationale est plus que jamais désespérante d'inertie et de duplicité. Nous lançons ces jours-ci un Appel public.

Ci-joint cet Appel que nous rendons public vendredi 17 juin après avoir pris les mesures indispensables pour assurer la sécurité des équipes médicales et des malades de l'hôpital CICR-MSF de Kigali. Cet hôpital est actuellement encerclé par les forces gouvernementales rwandaises et exposé en permanence aux attaques et aux représailles sur les témoins qui y ont trouvé refuge.

Nous aimerions que vous exprimiez votre soutien en signant et en nous renvoyant ce texte dans les plus brefs délais.

Dans la presse belge, le directeur de la communication de MSF Belgique, de retour d'une mission exploratoire en zone FPR, déclare : « Les populations ont été regroupées sur la base de leur appartenance ethnique avant d'être massacrées. Il faut établir les responsabilités. »



« Il s'agit bien d'un génocide » **Vers l'avenir** - Namur (Belgique), 15 juin 1994 (en français).

Extrait :

Lorsqu'il est question de qualifier les massacres, les ONG ne cachent pas leur dégoût : il s'agit bien d'un génocide... « Les populations ont été regroupées sur la base de leur appartenance ethnique avant d'être massacrées », témoigne le Dr Harzé, de MSF Belgique.

« Il faut établir les responsabilités. » Rentré voilà dix jours du Rwanda après une mission exploratoire dans le Bugesera, la zone occupée par le FPR dans le sud-est du pays, le

médecin a parcouru des régions désertées où les cadavres des Tutsis (l'ethnie minoritaire) s'entassent par centaines dans des fosses communes.

Au cours d'une réunion internationale, des directeurs de MSF Belgique et MSF Hollande émettent des réserves face à la décision de MSF France de lancer un appel à une intervention armée internationale pour protéger les Tutsis.



Compte rendu de la réunion internationale des directeurs des opérations de MSF Belgique, MSF France, MSF Hollande, MSF Luxembourg et MSF Espagne sur le Rwanda, le 15 juin 1994 (en anglais).

Extrait :

MSF Belgique est inquiète du fait que, si MSF France quitte Kigali, MSF n'aura plus aucune action du côté des FAR et ne sera plus capable d'en relancer avant longtemps. Cela pourrait être interprété par certains comme une tâche sur la neutralité de MSF.

MSF Hollande est très inquiète des possibles conséquences de telles campagnes et se demande vraiment si elles doivent être poursuivies. Ils ont le sentiment qu'ils ne peuvent plus ouvrir de mission à Butare, parce que cela serait trop dangereux après une campagne de presse. Ils insistent sur le fait qu'ils ne veulent pas que la campagne MSF soit associée au rapport d'*Africawatch*, car le journaliste qui l'a rédigé n'est pas fiable. Ils insistent aussi pour qu'aucun nom ne soit mentionné dans les rapports diffusés par MSF, car ce n'est pas le rôle de MSF. MSF France est d'accord avec ces deux réflexions.

Le même jour, le ministre des Affaires étrangères français déclare que la France serait prête à monter une intervention sur le terrain au Rwanda avec ses principaux partenaires européens ou africains.

Le 16 juin 1994, le président du conseil d'administration et la directrice des opérations de MSF France se rendent à Genève pour annoncer au directeur des opérations du CICR que MSF va prendre la parole publiquement.



Compte rendu de la réunion internationale des directeurs des opérations de MSF Belgique, MSF France, MSF Hollande, MSF Luxembourg et MSF Espagne sur le Rwanda, le 15 juin 1994 (en anglais).

Extrait :

MSF France a décidé de ne pas lancer de campagne tant que son équipe n'a pas été évacuée de Kigali. (Le CICR pourrait dénoncer la campagne de MSF afin d'assurer la sécurité des gens dans l'hôpital, le CICR à Genève a été informé du plan d'action de MSF France et le soutient.) La lettre ouverte qui avait été adressée au président Mitterrand (en mai) avait circulé dans Goma – il est clair que toute campagne dans le futur sera connue au Rwanda et aura des répercussions. Lors de la mission exploratoire menée dans l'ouest du Rwanda, les FAR ont dit que, si MSF parlait encore dans la presse d'histoires se déroulant au Rwanda, ils ne pourraient plus travailler en zone FAR.



Dans le même temps, je vais à Genève avec Philippe Biberson [président du conseil d'administration] parce que c'est la pagaille. On va voir le directeur des opérations du CICR pour lui expliquer toute l'histoire. On lui amène l'appel et il bloque uniquement sur le mot « Interahamwe ». Philippe lui dit : « Je m'en occupe. » Il rentre, et j'exagère peut-être un peu en disant cela, mais je crois qu'Alesandini [le directeur de la communication] n'a même pas appelé Le Monde. Il a dit : « C'est trop tard, c'est imprimé. » L'appel est publié et l'équipe est toujours sur place. C'est par chance qu'il ne se passe rien. L'équipe est restée à travailler sous le drapeau du CICR jusqu'à la prise de Kigali par le FPR, début juillet. La lenteur de la publication n'est pas due à l'opérationnel. Elle est surtout due au fait qu'on a mis des jours à élaborer le message, car tout le monde voulait le réécrire. Moi, j'avais arrêté l'appel seulement deux jours avant qu'il ne soit publié.

Dr Brigitte Vasset, MSF France, directrice des opérations (en français).



On sentait que Juppé était sur le point de déclarer quelque chose. On s'est dit : « On va arriver après la bataille, on va demander une intervention armée alors qu'elle a déjà été proposée » et on commençait à voir qu'elle serait de plus en plus proposée par la France. Il y avait déjà eu des négociations et puis tout le monde avait dit : « Non, sans nous. » Les Américains et les Canadiens s'étaient retirés. Un jour, Brigitte me dit : « Il faut que tu appelles le directeur des opérations du CICR, avec lequel on a de très bonnes relations, et que tu lui dises : "On ne peut plus attendre, équipe ou pas équipe, demain on balance notre message au Monde" ». J'étais sous la pression, je ne connaissais pas trop les tractations qu'il y avait eu avec le CICR. J'appelle donc le directeur des opérations du CICR, et, sans le faire exprès, je lui donne un ultimatum : « Je vous informe que, si demain vos équipes ne sont pas là, qu'on soit encore dedans ou dehors, on publie notre papier dans Le Monde ». Il se met à hurler. Il avait raison, parce que je n'avais pas réalisé qu'on s'était mis nous-mêmes dans cette espèce de contrainte : on ne témoignera que quand on sera au-dehors. Je lui réponds : « Je crois que je n'avais pas tout saisi, je prends le train, j'arrive. » Je raccroche et je file à Genève en disant aux autres : « Vous ne touchez à rien. » C'était un jeudi ou un mercredi soir. Le directeur des opérations du CICR me dit : « Je ne sais pas comment ça s'est fait, cette histoire, on aurait très bien pu parler, mais là vous me mettez devant un ultimatum, dans une situation infernale. » Je lui dis : « Après tout, il n'y a pas péril en la demeure. Je sais que vous avez des difficultés insurmontables à trouver une équipe, ça fait deux semaines que vous n'y arrivez pas et je ne vous jette pas la pierre parce que je comprends que les gens ne se battent pas pour y aller. Notre équipe va très bien et elle est prête à rester. Mais maintenant on ne peut plus attendre pour publier l'appel, le gouvernement français est à la veille de, etc. ». Il me répond : « Mais ça je le comprends très bien, faites-le, faites-le. » Je dis : « Mais alors c'est quoi le problème ? » Il me dit : « C'est un malentendu. On n'a jamais posé comme condition que vous soyez dehors. Faites-le ! » On se détend un petit peu, et par courtoisie, pour vraiment enterrer la hache de guerre, je lui dis : « Voilà le texte ; si vous voulez y jeter un œil, vous ne serez pas pris de court. » Il le lit et dit : « Bon, c'est impeccable, ça nous va très bien, il y a juste un point là peut-être... » Il y avait trois mots qui le dérangeaient, ça n'avait même pas à voir avec le cœur du message. Par bonne volonté, je m'engage à supprimer les trois mots. Je reviens à Paris content, en me disant : « Ça y est, avec le CICR c'est réglé, on reste et on parle. On peut publier demain dans Le Monde. » Bernard Pécoul [le directeur général] et Jean-François Alesandrini [le directeur de la communication] me disent : « Tant mieux, c'est déjà parti ! » Je dis : « Ah ! non, il y a un petit problème, je me suis engagé à enlever trois mots. » Ils me font tout un sketch : « Le texte est à la photogravure, on ne peut rien changer. » Alesandrini

me dit : « On ne t'a pas envoyé négocier le texte. » Je pars en claquant la porte. Finalement, le CICR n'a rien dit pour les trois mots.

Dr Philippe Biberson, MSF France, président du conseil d'administration à partir de mai 1994 (en français).



On avait vraiment décidé de prendre la parole et, pour se faire entendre, de provoquer les Français. C'était : « On n'arrête pas un génocide avec des médecins. » Mais on voulait adresser ça à Mitterrand le président et Balladur le Premier ministre, à Juppé aux Affaires étrangères et à Léotard à la Défense. À ce moment-là, blocage du CICR, qui a voulu nous empêcher de prendre la parole. Brigitte et Philippe sont venus les voir à Genève et se sont fait sermonner. Leur réunion a été très houleuse et pas claire du tout. Le soir, ils nous téléphonent en disant : « Attendez ! » On leur dit : « Trop tard, c'est parti ! » J'ai pris sur moi et j'ai dit : « Cette décision a été très compliquée à prendre, on ne l'arrête pas sous prétexte qu'on a un conflit avec le CICR. On assume le conflit. » Le CICR a découvert qu'on parlait, dans le journal, le lendemain.

Dr Bernard Pécoul, MSF France, directeur général (en français).

Le 17 juin 1994, au cours d'une conférence de presse, MSF France lance un appel à une intervention internationale armée. Cet appel est reproduit sur un quart de page acheté dans l'édition du quotidien *Le Monde* (datée du lendemain, 18 juin), en vente à Paris dès 13 heures. [V12](#)



Appel de MSF France publié dans *Le Monde* (France) daté du 18 juin 1994 (en français).

Extrait :

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et messieurs les députés,

Au Rwanda, en deux mois, des centaines de milliers d'êtres humains ont été massacrés. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont en sursis. Leurs appels à l'aide désespérés nous parviennent chaque jour. Depuis la Seconde Guerre mondiale, il y a cinquante ans, l'extermination planifiée et méthodique d'une communauté porte un nom : **GÉNOCIDE**.

Nous en sommes aujourd'hui les témoins directs. Les listes, soigneusement établies, des personnes à tuer ont été distribuées dès le premier jour. On tue sur ordre, on « nettoie » maison par maison. Les auteurs de ces massacres sont connus : il s'agit de milices dirigées par l'entourage du dictateur défunt.

Après le secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité des Nations unies a reconnu qu'un génocide était en train de se dérouler.

Aujourd'hui, les mots sans les actes deviennent indécents. Un génocide appelle une réponse radicale, immédiate. La seule réponse apportée à ce jour relève du secourisme.

On n'arrête pas un génocide avec des médecins !

Il est urgent de tout mettre en œuvre pour stopper ces massacres, en appuyant une intervention immédiate des Nations unies qui s'oppose véritablement aux tueurs et

protège les survivants. Or, depuis le 16 mai, la Mission des Nations unies au Rwanda est autorisée à utiliser les armes pour protéger les populations en danger. Elle ne le fait pas. Elle n'en a pas les moyens.

Nous demandons aux États membres du Conseil de sécurité des Nations unies de saisir celui-ci, pour assurer la protection des survivants et organiser le jugement des responsables du génocide. Au Rwanda, seul un retour à la paix civile fondé sur la justice permettra l'arrêt des tueries et du cycle infernal des représailles, la prévention des débordements sur les pays voisins.

Si les mots de Justice et d'Humanité ont encore un sens, chacun, en tant qu'individu et citoyen, doit exiger de ses représentants de sauver immédiatement les vies qu'il est encore possible de soustraire aux assassins.

Combien de meurtres laisserons-nous encore commettre, dans les prochains jours, dans les prochaines semaines ?

Combien de temps resterons-nous sourds aux appels au secours qui nous parviennent sans cesse ?

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les députés, vous en avez le pouvoir :

Arrêtez le génocide !



« Rwanda. On n'arrête pas un génocide avec des médecins ! » **Dossier** distribué à la conférence de presse de MSF France, 17 juin 1994 (en français).

Extrait :

Le génocide et ses conséquences

Les massacres perpétrés au Rwanda depuis le 6 avril dernier sont d'une gravité sans précédent sur le continent africain. Leur ampleur et la chronologie des événements posent incontestablement la question du génocide.

Le secrétaire général des Nations unies et le Conseil de sécurité de l'ONU ont reconnu l'existence de ce génocide. Le 8 juin 1994, le Conseil de sécurité notait avec le plus grand souci les rapports indiquant que des actes de génocide avaient eu lieu au Rwanda et rappelait que ce crime tombe sous le coup du droit international.

Plus que l'ampleur du massacre, c'est son mécanisme qui permet de qualifier le génocide. Il ne s'agit pas d'une explosion spontanée de violence dans un contexte d'autodéfense populaire ou due à la colère, mais d'une campagne d'extermination planifiée visant à tuer les Tutsis. Selon toute probabilité, entre le quart et la moitié de la population tutsie a déjà été tué. Quant aux Hutus partisans de la modération, il est frappant de constater qu'ils comptent parmi les toutes premières victimes des massacres et qu'ils ne furent pas assassinés comme opposants politiques mais comme traîtres à la « race hutue ».

Le caractère raciste de la politique qui commandite les massacres ainsi que la volonté clairement affichée d'éliminer les Tutsis jusqu'au dernier permettent de qualifier ces massacres de génocide, conformément à la définition qu'en donne la Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948, signée par le Rwanda en 1975.

Tous les témoignages montrent que ces massacres obéissent à une stratégie élaborée à l'avance : établissement et distribution de listes de personnes à éliminer, utilisées dès les premiers jours des massacres.

- une stratégie bien organisée : distribution d'armes aux milices et aux tueurs ;
- une stratégie déclenchée sur une grande échelle dès l'annonce de l'attentat contre l'avion présidentiel ;

- une stratégie entretenue par les appels aux meurtres sur les radios d'État et la radio privée « Mille collines » ;

- tous ces éléments démentent la version officielle de la vengeance spontanée.

Dès lors que l'on s'accorde à parler de « génocide » – et alors que l'extermination se poursuit encore aujourd'hui –, peut-on en rester là ?

La convention de 1948 prévoit que les auteurs de ces crimes seront poursuivis – qu'ils aient agi individuellement ou dans l'accomplissement d'une fonction publique.

Encore faut-il que des mesures soient adoptées au sein de l'ONU pour lancer une procédure contre ces criminels. Depuis 1948, la Convention sur le génocide attend que les États adoptent ces règles et créent une instance judiciaire capable de les faire respecter. En s'intitulant Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, le texte de 1948 a clairement exprimé la nécessité de battre en brèche le sentiment d'impunité qui a longtemps prévalu. Or, depuis 1948, les États n'ont toujours pas adopté les règles d'application de cette convention sur le génocide ni créé d'instance judiciaire pour les faire respecter.

Il ne s'agit pas seulement de rendre justice aux victimes. Il faut tout faire pour empêcher de nouveaux massacres, des représailles, et éviter ainsi la reprise de violences. Violences qui n'épargnent ni les populations réfugiées ni les pays voisins et qui transforment les secours humanitaires en support de guerre.



« MSF demande une "intervention armée" au Rwanda » **AFP** (France), 17 juin 1994 (en français).

Extrait :

Médecins Sans Frontières (MSF) a demandé, vendredi, à Paris, une « intervention armée » immédiate au Rwanda pour protéger les populations civiles tutsies et hutues modérées et arrêter le « génocide ».

Selon le Dr Philippe Biberson, président de MSF, c'est la première fois qu'une organisation humanitaire lance un appel pour une intervention armée. « C'est une action exceptionnelle pour nous, mais il y a une véritable urgence. Il faut une action militaire immédiate. » L'action du ministre des Affaires étrangères Alain Juppé est « positive », mais « on ne peut plus se satisfaire de déclarations, il faut des actes », a précisé le Dr Biberson.

M. Juppé avait déclaré mercredi que la France « serait prête à monter une intervention sur le terrain » au Rwanda « avec ses principaux partenaires européens ou africains », sous réserve du « feu vert des Nations unies » pour « protéger les groupes menacés d'extermination ».

Le dossier remis au cours de cette conférence de presse contient également des informations sur les massacres commis dans les petites communes du Rwanda, sur des massacres commis par les soldats du FPR, et sur les dysfonctionnements de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda.



Dossier distribué à la conférence de presse de MSF France, 17 juin 1994 (en français).

Extrait :

Si les meurtres et massacres perpétrés dans Kigali et quelques grandes villes, comme Butare, ont été directement relatés, les informations sur les événements qui se sont produits dans de plus petites communes reposent sur les témoignages de survivants rencontrés au Rwanda, au Burundi ou en Tanzanie.

La description qui suit ne reprend que les faits relatés par les équipes d'organisations humanitaires ou repris dans la presse. Elle ne constitue en rien une liste exhaustive des exactions commises. Aujourd'hui encore, il reste quelques îlots dans lesquels des milliers de personnes ont trouvé refuge. Ces personnes sont en danger extrême.

Camps de réfugiés burundais de Maza, Nzangwa, Burenge :

- 9 avril : pillage dans le camp de Burenge ;
- environs du 12 avril : la population locale attaque le compound de MSF à ISAR où sont réunis environ 150 employés locaux de MSF et les a massacrés ;
- 11 avril : dispersion du personnel local de MSF, meurtres à l'ISAR ;
- 26 avril : fin du travail sur le camp de Maza et Nzangwa. [...]

Chronologie :

[...]

- 11 mai : attaque du FPR contre le camp militaire de Gako ;
- 12 au 15 mai : arrivée du FPR à Maza et Nzangwa ;
- 15 mai : massacre FPR sur Maza et Nzangwa ;
- 15 mai : arrivée du FPR dans le camp de Burenge.

[...] exactions du FPR: une Burundaise réfugiée dans le camp de Maza raconte que, vers le 15 mai, des soldats du FPR sont entrés dans le camp, ont regroupé des réfugiés pour les emmener au camp de Nzangwa où ils ont été emprisonnés dans la mosquée et dans le centre de nutrition. Les soldats ont ensuite tiré sur la foule réunie puis frappé les survivants à la massue. Elle a perdu trois de ses enfants et son mari, mais a pu s'enfuir avec son fils âgé de 9 ans. Elle présente une blessure derrière le crâne.

Le 17 mai, devant les massacres perpétrés et l'énormité de ce drame humain, le Conseil de sécurité demande à la MINUAR d'assurer la sécurité et la protection des personnes déplacées et des civils en danger au Rwanda, dans la limite de ses moyens. Le Conseil de sécurité accepte que la MINUAR puisse utiliser la force pour protéger les populations et les sites menacés. En conséquence, les effectifs de la MINUAR sont portés de 250 à 5 500 soldats. Cependant, et alors qu'il n'avait fallu que quelques heures pour mobiliser les soldats nécessaires à l'évacuation des Occidentaux de Kigali, plus d'un mois après cette décision, aucun soldat supplémentaire n'est arrivé sur le terrain. Les contingents africains attendent toujours la contribution des pays occidentaux en termes d'équipement.

L'appel à une intervention armée internationale est également adressé aux ministres et aux députés belges, et diffusé à la presse par MSF Belgique sous forme d'un communiqué. Le texte de l'appel produit par la section française est repris, à l'exception du slogan « On n'arrête pas un génocide avec des médecins », qui est remplacé par l'expression « Arrêtez le génocide ». Un rappel des activités de MSF Belgique au Rwanda et des besoins des victimes est ajouté.



« Appel Rwanda » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 17 juin 1994 (en français).

Extrait :

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les députés,

Aujourd'hui, les mots sans les actes deviennent indécents. Un génocide appelle une réponse radicale, immédiate. La seule réponse apportée à ce jour relève du secourisme. Il est urgent de tout mettre en œuvre pour stopper ces massacres, en appuyant une intervention immédiate des Nations unies qui s'oppose véritablement aux tueurs et protège les survivants. Or, depuis le 16 mai, la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda est autorisée à utiliser les armes pour protéger les populations en danger. Elle ne le fait pas. Elle n'en a pas les moyens.

[...]

Combien de temps resterons-nous sourds aux appels au secours qui nous parviennent sans cesse ?

Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les députés, vous en avez le pouvoir :

Arrêtez le génocide !

Au moment où vous lisez cet appel, Médecins Sans frontières renforce ses activités au Rwanda même, notamment à Byumba, à Nyamata, à Nyanza, à Ruhango et dans la ville de Kigali. Nous avons trouvé dans ces régions des milliers de Rwandais entre la vie et la mort. Ils ont de toute urgence besoin de nourriture, de soins chirurgicaux et médicaux.



« L'opération humanitaire prônée par la France bat de l'aile. Et les militaires hutus poursuivent leur sale besogne. » **Le Soir** (Belgique), 19 juin 1994 (en français).

Extrait :

Du côté de MSF également, l'émotion est de plus en plus vive : à Bruxelles comme à Paris, l'organisation a demandé une intervention armée immédiate pour protéger les populations civiles et arrêter le génocide.



Je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu un problème de perception différente et qu'il y ait eu la moindre difficulté pour en parler comme tel. Et cela pour deux raisons. D'abord, après Butare, les choses étaient assez claires. Nous ne nous sommes pas trop pris les pieds dans la carpe sémantique avec des questions du genre : « Est-ce que c'est un génocide ou pas ? » On s'est dit : « On y va, on parle de "génocide", vu l'ampleur des événements, qui est quand même assez impressionnante. » La deuxième chose, c'est qu'en fait les génociteurs étaient en déroute. Donc, si on peut appeler ça un « témoignage de dénonciation », il ne portait pas à conséquence opérationnelle, parce que les génociteurs étaient sur la route du Congo ou de la Tanzanie. Crier haro sur le vaincu, cela ne nous faisait courir aucun risque opérationnel. Donc il n'y a eu aucun problème entre les sections. La phrase était grandiose : « On n'arrête pas un génocide avec des médecins. » C'était un appel à l'action militaire. On avait vu les forces des Nations unies se retirer comme des couards. En Belgique, nous avons vécu l'assassinat des dix parachutistes belges, et notre réaction, évidemment, c'était la honte de s'être retiré la queue basse. Donc il n'y avait pas de discussion sur la qualification de génocide et l'appel à l'intervention armée. Il n'y avait aucun problème même sur l'intervention armée. Je ne me souviens pas qu'on ait construit cet appel ensemble. La section française a

proposé le slogan et on l'a trouvé très bon. Il n'y a pas eu de débat. C'était tellement évident, tellement énorme. Tout le monde trouvait la formule très belle. Ce sont les Français qui l'ont inventée, ils l'ont sortie presque sans nous avertir, mais chez nous, à Bruxelles, ça n'a pas posé de question.

Dr Éric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).



Je ne me souviens pas qu'on ait bloqué l'initiative des Français. Nous n'avons pas dit quelque chose du genre : « Nous sommes contre. » Au moins, il y avait quelqu'un prêt à faire quelque chose.

Dr Jacques de Milliano, MSF Hollande, directeur général (en français).

Au cours de la conférence de presse du 17 juin, le directeur général de MSF France, de retour des camps de réfugiés rwandais basés en Tanzanie, dénonce également la mise en coupe réglée de ces camps par les leaders de l'ex-administration rwandaise, responsables du génocide. Il les qualifie de « vitrine humanitaire ».



Dossier distribué à la conférence de presse de MSF France le 17 juin 1994 (en français).

Extrait :

Le camp de Benako, situé à une quinzaine de kilomètres de la frontière rwandaise, a ouvert fin avril, à la suite de l'exode massif de Rwandais fuyant l'avancée des troupes FPR dans l'est du pays. Les réfugiés du camp (220 000 selon MSF, 350 000 selon les chiffres officiels du HCR) sont en très grande majorité d'origine hutue.

[...] Le camp est organisé en 19 communes qui reproduisent l'organisation administrative et sociale rwandaise. Un bourgmestre est à la tête de chaque « commune » dans le camp et sert donc d'intermédiaire entre les organisations internationales et la population. Certains bourgmestres (une quinzaine de personnes en comptant les familles) accusés de massacres au Rwanda sont en détention dans la ville proche de Ngara (Tanzanie).

Une détention assez souple : l'un d'eux a pu quitter sa tente plantée dans le jardin de la gendarmerie de Ngara pour rejoindre le site de Benako. Malgré la demande du HCR et des autorités tanzaniennes, il a refusé de quitter le camp, soutenu dans sa décision par une foule d'environ 5 000 personnes. Des membres d'organisations humanitaires internationales ont fait l'objet de menaces.



« MSF demande une "intervention armée" au Rwanda » **AFP** (France), 17 juin 1994 (en français).

Extrait :

Au cours de la même conférence de presse, MSF a dénoncé la situation dans le camp de réfugiés rwandais situé à Benako, en Tanzanie, qui serait devenu une « base arrière » des Hutus, selon le Dr Bernard Pécoul, directeur général de MSF, de retour de ce camp. « Nous avons assisté et même participé à la réhabilitation des bourreaux sur le dos de l'humanitaire international. C'est écœurant », a-t-il ajouté.



« L'opération humanitaire prônée par la France bat de l'aile. Et les militaires hutus poursuivent leur sale besogne. » **Le Soir** (Belgique), 19 juin 1994 (en français).

Extrait :

MSF s'inquiète aussi de la situation dans le camp de réfugiés de Benako, en Tanzanie, où tous les représentants des organisations humanitaires ont été obligés de quitter les lieux, abandonnant matériel et nourriture sous la menace de plusieurs milliers de réfugiés dont certains sont identifiés comme responsables des massacres.

Dans la deuxième quinzaine de juin 1994, MSF France propose à ses donateurs de soutenir l'appel à l'intervention armée en signant une pétition dont le texte est inclus dans un numéro spécial du journal destiné aux donateurs, *MSF Infos*.



« Le génocide » – avec pétition « Arrêtez le génocide au Rwanda » Journal **MSF Infos** envoyé par MSF France à ses donateurs, juin 1994 (en français).

Extrait :

« Cet appel est celui de tous les Médecins Sans Frontières. Pour qu'il soit entendu par ceux qui détiennent les moyens de faire cesser le génocide, nous avons besoin de réunir autour de nous le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes soucieux de la souffrance des autres. Nous avons besoin de votre soutien. N'attendez pas : lorsque des enfants sont guettés par des assassins, chaque jour compte. Aujourd'hui même, signez et adressez-nous par retour du courrier votre soutien grâce au document d'appel accompagnant ce journal. [...] Vous êtes la force qui peut sauver des milliers de personnes du génocide, votre soutien moral nous est aussi indispensable que votre aide financière. »

Aux États-Unis, le responsable du programme Rwanda de MSF France rencontre les représentants de l'administration américaine et leur rapporte ce qu'il a vu au Rwanda. Il leur demande de prêter des véhicules blindés à la MINUAR pour évacuer les blessés. Il donne une conférence de presse à New York et relaye l'appel lancé à Paris.



« Une organisation humanitaire déclare : "Ce n'est plus qu'une question d'heures pour les survivants au génocide du Rwanda" – Appel à une intervention immédiate, auprès du Congrès et des Nations unies – Opportunité d'interview » **Communiqué de presse** MSF États-Unis, 16 juin 1994 (en anglais).

Extrait :

Le Dr Jean-Hervé Bradol, qui dirige le desk Rwanda de Médecins Sans Frontières (MSF) à Paris, est à Washington et New York cette semaine pour rencontrer les législateurs et les diplomates des Nations unies et lancer un appel à une intervention immédiate au Rwanda. Le Dr Bradol sera disponible pour donner des interviews aux médias. Ses rendez-vous de demain sont programmés le même jour que la parution dans *Le Monde* d'une lettre ouverte au président et au Premier ministre de France, qui presse le

gouvernement d'aller plus loin que des déclarations d'intention sur une possible intervention et de passer à l'action pour arrêter le génocide...



« Les Nations unies libèrent des Rwandais pris au piège derrière la ligne de front – La France va envoyer des troupes à la frontière » **Washington Sunday Times** (États-Unis), 19 juin 1994 (en anglais).

Extrait :

Pour la première fois de son histoire, Médecins Sans Frontières, une organisation de secours respectée, a appelé à une intervention militaire. Mais elle a précisé que la France, en raison de son implication passée dans cette région, devrait se limiter à un soutien logistique et financier.



À la mi-juin, je suis allé aux États-Unis raconter à l'administration américaine ce qui se passait, leur dire qu'ils étaient responsables du fait qu'il n'y avait pas de chars blindés pour évacuer les blessés. On n'arrivait pas à traverser facilement la ligne de front avec les blessés parce que la MINUAR manquait de blindés. Je leur ai dit que, s'ils pouvaient prêter à la MINUAR leurs blindés stationnés dans la région à la suite de la Somalie, ça sauverait des vies en termes d'évacuation sanitaire. J'ai vu l'un des conseillers du président pour les affaires de sécurité. Je lui ai tenu ce discours-là ainsi qu'à d'autres gens.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).



Les Américains avaient l'obligation d'envoyer les blindés, mais ils n'arrivaient pas à faire avancer l'affaire. C'était une bureaucratie incroyable. Je me rappellerai toujours Donald Steinberg [conseiller du président des États-Unis] répondant, après toute notre démonstration : « Vous comprenez, c'est une grosse bureaucratie. » Et presque dans la foulée, il a dit : « Mais je comprends ce que vous voulez dire, je suis juif et donc je suis sensible à la question du génocide. » C'était très intéressant, parce que, en l'espace de quelques minutes, un personnage officiel faisait référence au génocide, alors que c'était une époque où les Nations unies essayaient de ne pas prononcer ce mot. Il le disait avec une note de compréhension personnelle, non seulement historique mais aussi familiale. En revanche, il était capable de dire dans la même phrase : « Je suis désolé. C'est beaucoup de bureaucratie. Je ne peux rien faire, ce n'est que de la bureaucratie. » C'était le conseiller le plus proche du président. Cela signifiait donc qu'en fait il n'y avait pas de volonté politique de donner les moyens à la MINUAR, sur le terrain.

J [...], MSF États-Unis, directrice générale (en français).

Le 18 juin 1994, Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, annonce que la France va saisir le Conseil de sécurité des Nations unies à propos d'une « intervention militaire ponctuelle à but humanitaire » au Rwanda.

Le 20 juin, le président du conseil d'administration de MSF France envoie une lettre au secrétaire général du FPR lui rappelant l'indépendance de MSF vis-à-vis de tout pouvoir politique.



Lettre de Philippe Biberson, président du conseil d'administration de MSF France, à Theogene Rudasingwa, secrétaire général du FPR, 20 juin 1994 (en français).

Extrait :

Vous trouverez ci-joint les deux appels que Médecins Sans Frontières a rendus publics dans les dernières semaines, à propos de la situation au Rwanda.

Le premier, daté du 18 mai, adressé au président de la République française, demandait à la France de prendre ses responsabilités et d'imposer auprès « d'une faction soutenue et armée par la France » l'arrêt des massacres, la protection des populations civiles et la poursuite des criminels de guerre.

Le second appel, rendu public le 17 juin, également adressé au président de la République ainsi qu'au Premier ministre de la France, rappelait le génocide actuellement en cours au Rwanda et demandait qu'une intervention immédiate des Nations unies ait lieu pour protéger les populations civiles contre ce génocide et que tout soit mis en œuvre pour que les États membres du Conseil de sécurité des Nations unies saisissent celui-ci pour juger les responsables de ces massacres. À aucun moment, Médecins Sans Frontières n'a demandé ni soutenu une intervention isolée d'un gouvernement quel qu'il soit.

Je tenais, sans délai, à vous rappeler la position de notre organisation. Médecins Sans Frontières est une organisation non gouvernementale. Elle agit et s'exprime en toute indépendance de tout pouvoir politique.

Le 21 juin 1994, la chargée de communication du mouvement MSF, basée à Nairobi demande aux responsables des différentes sections une clarification sur la position de MSF concernant l'intervention armée de la France.



« Re : La politique de communication au sujet du Rwanda » de Samantha Bolton (Chargée de communication de MSF en Afrique de l'Est) à tous les responsables de programme Rwanda et départements de communication de MSF, 21 juin 1994 (en anglais).

Extrait :

1) S'il vous plaît, pouvons-nous organiser une téléconférence entre départements de communication le plus rapidement possible afin de décider d'une politique commune au sujet de l'intervention militaire, des Nations unies ou de la France, et au sujet de Benako ?

2) Je reçois des appels de journalistes qui veulent savoir si « les MSF se retirent de Benako parce qu'ils ont trop peur et quelle est la position de MSF concernant les troupes françaises ? »

3) Il semble que les sièges repoussent la prise de décision sur la ligne à tenir, mais ici, sur le terrain, il y a urgence. À Nairobi et Kigali, la confusion et la désinformation règnent. La rumeur court qui dit que nous n'avons pas de position commune (même pas une déclaration faible et floue). Qu'est-ce que je suis censée dire ? Rien, comme les Hollandais ? ou quelque chose, comme les Français et les Espagnols ?

4) Publiquement comme en interne, MSF est confus et nous avons besoin de clarifier notre position. En cas d'arrivée des troupes françaises, le FPR a demandé à MSF de retirer tout son staff français. La radio gouvernementale nous menace déjà parce qu'elle nous associe à des prises de position radicales de Médecins du Monde et parce que nous

avons fait des déclarations sur le génocide. MSF est à tort perçu comme favorable à l'intervention française parce que nous avons appelé à un renforcement militaire des Nations unies, sans mentionner particulièrement la France.

5) Je sais qu'il est difficile pour tous les MSF de se mettre d'accord sur une déclaration commune, mais aucune information n'entraîne de la désinformation et les rumeurs sont plus dangereuses qu'une prise de position claire et pas nécessairement radicale. Chaque jour je reçois des rumeurs des Nations unies ou des journalistes qui ont entendu parler par d'autres sources de ce que MSF fait ou ne fait pas.

6) D'après mes informations, toutes les sections MSF sont d'accord sur les points suivants :

a) MSF appelle la communauté internationale à renforcer la présence des Nations unies au Rwanda le plus rapidement possible.

b) En raison de l'histoire particulière de l'intervention française dans la région et parce que les opérations humanitaires peuvent être mises en danger, MSF appelle le Conseil de sécurité à bloquer l'offre française.

Le 22 juin 1994, le Conseil de sécurité des Nations unies vote la résolution 929 autorisant la France à mener l'opération Turquoise au titre du chapitre 7 de la Charte des Nations unies, avec un mandat de « protection des populations civiles et de l'aide humanitaire » et « de façon impartiale et neutre ». La résolution considère que « l'ampleur de la crise humanitaire qui se déroule au Rwanda constitue une menace à la paix et à la sécurité dans la région ». V13



Résolution no 929 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies à l'occasion de sa 3329e session, 22 juin 1994 (en français-en anglais).

Extrait :

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant toutes ses résolutions précédentes sur la situation au Rwanda, en particulier ses résolutions 912 (1994) du 21 avril 1994, 918 (1994) du 17 mai 1994 et 925 (1994) du 8 juin 1994, par lesquelles il a défini le mandat et le niveau des effectifs de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) :

- Déterminé à contribuer à la reprise du processus de règlement politique dans le cadre de l'accord de paix d'Arusha et encourageant le secrétaire général et son représentant spécial pour le Rwanda à poursuivre et à redoubler leurs efforts aux niveaux national, régional et international pour promouvoir ces objectifs,
- Soulignant l'importance de la coopération de toutes les parties pour l'accomplissement des objectifs des Nations unies au Rwanda, ayant examiné la lettre du secrétaire général en date du 19 juin 1994 (S/1994/728),
- Prenant en considération les délais indispensables pour rassembler les ressources nécessaires au déploiement effectif de la MINUAR telle qu'elle a été renforcée par les résolutions 918 (1994) et 925 (1994),
- Notant l'offre faite par des États membres de coopérer avec le secrétaire général pour atteindre les objectifs des Nations unies au Rwanda (S/1994/734) et soulignant le caractère strictement humanitaire de cette opération, qui sera menée de façon impartiale et neutre et ne constituera pas une force d'interposition entre les parties,
- Se félicitant de la coopération entre les Nations unies, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et les États voisins pour restaurer la paix au Rwanda,

- Profondément préoccupé par la poursuite des massacres systématiques et de grande ampleur de la population civile au Rwanda,
- Conscient de ce que la situation actuelle au Rwanda constitue un cas unique qui exige une réaction urgente de la communauté internationale,
- Considérant que l'ampleur de la crise humanitaire au Rwanda constitue une menace à la paix et à la sécurité dans la région.

1. Accueille favorablement la lettre du secrétaire général en date du 19 juin 1994 (S/1994/728) et donne son accord à ce qu'une opération multinationale puisse être mise sur pied au Rwanda à des fins humanitaires jusqu'à ce que la MINUAR soit dotée des effectifs nécessaires ;
2. Accueille favorablement aussi l'offre d'États membres (S/1994/734) de coopérer avec le secrétaire général afin d'atteindre les objectifs des Nations unies au Rwanda par la mise en place d'une opération temporaire, placée sous commandement et contrôle nationaux, visant à contribuer, de manière impartiale, à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger au Rwanda, étant entendu que le coût de la mise en œuvre de cette offre sera à la charge des États membres concernés ;
3. Agissant en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies, autorise les États membres coopérant avec le secrétaire général à mener l'opération décrite au paragraphe 2 ci-dessus, en employant tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs humanitaires énoncés aux alinéas a) et b) du paragraphe 4 de la résolution 925 (1994) ;
4. Décide que la mission des États membres qui coopèrent avec le secrétaire général sera limitée à une période de deux mois suivant l'adoption de la présente résolution, à moins que le secrétaire général ne considère avant la fin de cette période que la MINUAR renforcée est en mesure d'accomplir son mandat ;
5. Accueille avec satisfaction les offres déjà faites par des États membres concernant des troupes destinées à la MINUAR renforcée ;
6. Demande à tous les États membres de répondre de toute urgence à la demande du secrétaire général en ressources, y compris en soutien logistique, pour mettre la MINUAR renforcée en mesure d'exécuter effectivement son mandat le plus rapidement possible et prie le secrétaire général d'identifier les équipements essentiels dont ont besoin les troupes qui doivent constituer la MINUAR renforcée et de coordonner la fourniture de ces équipements ;
7. Accueille favorablement, à cet égard, les offres déjà faites par des États membres concernant du matériel destiné aux gouvernements fournissant des contingents à la MINUAR et engage les autres États membres à offrir un appui analogue, éventuellement en assurant l'équipement complet des contingents de certains contributeurs de troupes, afin d'accélérer le déploiement de la MINUAR renforcée ;
8. Prie les États membres qui coopèrent avec le secrétaire général de se coordonner étroitement avec la MINUAR et prie également le secrétaire général de mettre en place à cet effet les mécanismes appropriés ;
9. Exige que toutes les parties au conflit et autres intéressés mettent immédiatement fin à tous les massacres de populations civiles dans les zones qu'ils contrôlent et permettent aux États membres qui coopèrent avec le secrétaire général d'accomplir pleinement la mission décrite au paragraphe 3 ci-dessus ;
10. Prie les États concernés et, en tant que de besoin, le secrétaire général de lui présenter régulièrement des rapports, dont le premier sera établi, au plus tard quinze jours après l'adoption de la présente résolution, sur la conduite de l'opération et sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs cités aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus ;
11. Prie également le secrétaire général de lui faire rapport sur les progrès réalisés en vue du déploiement complet de la MINUAR renforcée dans le cadre du rapport requis le 9 août 1994 au plus tard au titre du paragraphe 17 de la résolution 925 (1994), ainsi

qu'en vue de la reprise du processus de règlement politique en vertu de l'accord de paix d'Arusha ;

12. Décide de rester activement saisi de la question.

Le quotidien belge *Le Soir* signale qu'une vingtaine d'organisations humanitaires ont désavoué l'initiative française. MSF est mentionné dans la liste.



« Rwanda : les humanitaires contrent l'initiative française » ***Le Soir*** (Belgique), 22 juin 1994 (en français).

Extrait :

Mais c'est surtout l'hostilité des organisations humanitaires qui risque d'hypothéquer l'opération Turquoise une vingtaine d'organisations, dont Médecins du Monde, Pharmaciens sans Frontières, Handicap International, MSF, ont désavoué l'initiative et qualifié le projet de « folie furieuse », contrairement à Bernard Kouchner qui y voit « une solution exécrable mais nécessaire ».

Dans le quotidien belge *La Nouvelle Gazette*, le directeur de la communication de MSF Belgique se prononce contre l'intervention française.



« MSF : Mieux vaut rien que les Français » Pierre Harzé, ***La Nouvelle Gazette*** (Belgique), 21 juin 1994 (en français).

Extrait :

Lorsqu'on demande au Dr Pierre Harzé, de MSF Belgique : vaut-il mieux une intervention française plutôt que rien du tout, il répond sans hésiter : « Il vaut mieux rien du tout que les Français, j'en suis convaincu ! » Et il précise que les Médecins Sans Frontières français sont tout à fait du même avis. L'organisation, agacée par la « récupération humanitaire » du gouvernement français, plaide pourtant depuis le début pour une intervention internationale au Rwanda. Mais pour MSF, l'intervention doit être menée par des pays qu'on ne peut soupçonner de prendre parti. Sûrement pas donc par la France, « pays tout à fait disqualifié » dont la soudaine ardeur humanitaire apparaît au Dr Harzé « bizarre, bizarre, bizarre ». « L'intervention française se présente sous des auspices catastrophiques, insiste-t-il. Ça ne souffre aucune discussion. Nous sommes tous d'accord. » Il reste qu'un véritable génocide se perpète au Rwanda, la chasse systématique aux Tutsis, hommes, femmes et enfants, sur des critères purement raciaux, par des milices hutues fanatiques. « Je n'ai jamais vu autant de cadavres », dit le Dr Harzé, de retour du Rwanda. Alors, que faire ? « S'il y avait une vraie volonté politique, les contingents arriveraient. » Mais on voit ce qu'il en est.

Au cours d'une réunion internationale de directeurs des opérations, les représentants de MSF Belgique et MSF Espagne demandent que la position de MSF vis-à-vis de l'intervention française soit éclaircie.



Compte rendu de la réunion internationale opérationnelle MSF, Amsterdam, 22 juin 1994 (en anglais).

Extrait :

MSF Belgique : Pierrot Harzé a dit au FPR que MSF Belgique n'approuvait pas l'intervention française. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a encore eu aucune répercussion de la campagne française, ni au Rwanda ni dans le camp de Benako.

GD [George Dallemagne] : MSF devrait se prononcer clairement sur sa position vis-à-vis de l'intervention française et envers les journalistes.

MSF Espagne : Le fait qu'il n'y ait aucun lien direct entre la campagne de MSF France et celle du gouvernement français qualifiant les massacres de Rwandais de « génocide » n'est pas apparu clairement. Néanmoins, MSF Espagne soutient cette déclaration publique.

Le 23 juin 1994, MSF France déclare au quotidien français *Libération* : « Une intervention des Nations unies aurait été préférable [...] mais il y a génocide et il faut l'arrêter par tous les moyens. »



« Pour les ONG, la France n'est pas la mieux placée – sauf MSF... » *Libération* (France), 23 juin 1994 (en français).

Extrait :

Sauf MSF, les organisations humanitaires – très critiques sur le rôle joué par la France au Rwanda – sont opposées à l'intervention.

[...] Dans ce concert de réserves tranche la voix de Médecins Sans Frontières (MSF), qui a déployé une centaine d'agents sur le terrain, dans les territoires contrôlés par l'un et l'autre camps. MSF avait lancé la semaine dernière un appel à « une intervention armée immédiate des Nations unies pour la protection des populations civiles contre les auteurs du génocide ». Pour MSF, « il y a génocide au Rwanda, il continue et ce n'est pas avec des médecins qu'on arrête un génocide ». Dans ces conditions, le problème de savoir qui intervient est secondaire : la France n'est sans doute pas la mieux placée. Une intervention des Nations unies aurait sans doute été préférable mais le seul fait qui doit être pris en considération, c'est qu'il y a génocide et qu'il faut l'arrêter par tous les moyens ».

Le 24 juin 1994, MSF Belgique informe la presse de l'évacuation forcée par le FPR de 35 000 civils de la zone Gitarama-Butare vers la région du Bugesera.



« Évacuation de 35 000 civils à la suite d'une aggravation de la tension au sud de Gitarama » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 24 juin 1994 (en français).

Extrait :

Hier matin, des attaques au mortier ont été lancées sur la région de Ruhango et Nyanza, au sud de la ville de Gitarama. À la suite de ces attaques, le FPR a immédiatement décidé

d'évacuer la population déplacée vers Nyamata, au Bugesera. Cette évacuation est actuellement en cours et continuera dans les jours et heures à venir.



On a décidé d'essayer de remonter vers Butare et là on a commencé à voir des dizaines, des centaines puis des milliers de personnes qui venaient vers nous. Au début on se disait : « Ce sont simplement des gens qui fuient. » Mais petit à petit, on s'est rendu compte qu'ils vidaient ces régions en fonction de leur reconquête. Et ça se passait dans des conditions épouvantables. Sans la moindre organisation, sans la moindre assistance. Les gens crevaient littéralement au bord de la route. Ils étaient forcés de marcher dans des conditions d'épuisement épouvantables. Ça se situait dans un contexte complètement chaotique. Et nous, on était là-dedans et ça nous dépassait complètement. On avait installé deux ou trois tentes médicalisées sur le trajet. On essayait au moins de réhydrater, ce qui n'était peut-être pas une très bonne idée, parce que l'endroit qu'on nous avait plus ou moins alloué n'était pas propice. Il faisait beaucoup trop chaud, il y avait très peu d'eau et il était pratiquement impossible de s'approvisionner. C'était la première esplanade qu'on avait trouvée sur le chemin. À un moment, un type m'a tapé sur l'épaule. C'était l'envoyé du pape, le cardinal Etchegaray, qui m'a pris à part et m'a demandé : « Qu'est-ce qui se passe ici ? » Je lui ai dit : « On ne sait pas très bien ce qui se passe, mais ça se passe mal. » Je n'ai d'ailleurs jamais très bien su à quoi ça correspondait, quelle était la stratégie derrière, le pourquoi du comment, etc. Mais ce qui était sûr, c'est que des gens étaient chassés de leurs villages, envoyés sur des lignes arrière sans aucun moyen de subsistance.

Dr Pierre Harzé, MSF Belgique, directeur de la communication, en mission au Rwanda, du 24 juin au 8 juillet 1994 (en français).

Le conseil d'administration de MSF France réaffirme qu'il n'y avait pas d'alternative à l'intervention armée pour faire cesser les massacres et que la légitimité de l'intervention française sera jugée sur actes.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration MSF France du 24 juin 1994 (en français).

Extrait :

Philippe introduit la discussion en rappelant le déroulement des événements :

a) MSF France a commencé très tard à réaliser ce qui se passait au Rwanda, par rapport à MSF Belgique et MSF Hollande. Ce n'est qu'en assistant à l'AG belge qu'on a réalisé la situation. L'ensemble des observateurs et de la presse française ont accusé eux aussi ce retard en parlant de « conflit ethnique », auquel on ne pouvait rien...

b) MSF a réagi en s'impliquant davantage sur le terrain et en adressant une lettre ouverte à Mitterrand (coïncidant avec un début de prise de conscience dans le milieu politique français). Bien que MSF ait parlé de « génocide », il a fallu attendre trois semaines pour que l'on parle enfin d'un conflit politique et d'un plan d'extermination planifié avec des centaines de milliers de morts et de déplacés. Bien qu'il ait été question de la nécessité de remonter les forces des Nations unies à 5 500 hommes et d'un embargo sur les armes, rien ne suivait et aucune réponse n'était apportée.

c) Après les témoignages de notre équipe à Kigali, une deuxième action de relations publiques a été décidée, freinée dans un premier temps par la crainte de mettre en

danger l'équipe MSF sur place et de désigner l'hôpital. Finalement, un appel a été lancé vendredi dans *Le Monde* pour arrêter le génocide. D'autres actions privées ont eu lieu en France et aux États-Unis avec des hommes politiques pour que des décisions/actions soient prises. Une association « Urgence Rwanda » regroupant toutes les ONG (sauf MSF) s'est constituée pour faire une grande opération de solidarité en France.

Tout est arrivé en même temps, et la France est intervenue. Depuis, il existe une forte pression de la presse, réclamant une prise de position de MSF par rapport à l'envoi des troupes françaises, à l'analyse des autres ONG, etc.

Philippe lance le débat en précisant :

1. MSF a demandé une intervention armée et la soutient : « On n'arrête pas un génocide avec des médecins. »

2. Bien qu'elle soit la moins bien placée, la France a été la seule à se présenter pour arrêter les massacres, nous jugerons de la légitimité de son intervention sur les actes.

Dans la discussion, certains font part de leurs craintes :

- de voir évacuer la question des responsabilités et de la poursuite des responsables,
- du mélange entre action militaire et humanitaire.

Rony parle de l'inédit de cette situation de boucherie organisée. C'est la première fois depuis cinquante-cinq ans que l'on peut parler d'un véritable génocide. C'est le 3e du siècle (après celui des Arméniens et celui des Juifs) et on se trouve face à une rupture symbolique fondamentale. Il est primordial de hiérarchiser les problèmes et d'accéder aux médias pour clarifier les choses :

1. urgence absolue de faire le nécessaire pour que cela cesse,

2. traiter les urgences secondaires : l'impunité, la politique africaine de la France, de l'Europe.

Il n'est bien entendu pas question de tolérer que les responsables du génocide soient impunis, mais ce n'est pas le discours à mettre en avant aujourd'hui, au risque de brouiller le message. Françoise confirme que, face à ce problème nouveau pour MSF, il va falloir agir vite et se poser les bonnes questions au bon moment. Il existe trois édifices dans le dispositif juridique du droit humanitaire prévu pour la répression des assassins :

- les conventions de Genève
- la Convention sur le génocide
- la Convention sur la torture

C'est un principe de juridiction universelle qui permet qu'une action internationale en termes de répression soit menée (obligation de justice élargie à la communauté internationale), même si ce système – très méconnu – n'a pas été utilisé depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est un tournant pour MSF. Il sera nécessaire d'avoir un positionnement très étayé en interne pour se battre sur le long terme, afin de créer un précédent judiciaire en y croyant et en allant jusqu'au bout, non pas pour la morale mais pour l'aspect opérationnel et pour les victimes. Une plainte bosniaque a été déposée et une plainte de victimes rwandaises a été déposée hier auprès du tribunal de Paris (basée sur les conventions de Genève).

Tous pensent qu'il n'y avait pas d'alternative à l'intervention armée pour faire cesser les massacres, mais qu'il faudra rester vigilants afin de rappeler les principes de l'intervention et de veiller à ce que les assassins soient poursuivis.

Le 29 juin 1994, au cours d'une conférence de presse, les ONG françaises du Comité France-Rwanda déclarent leur désaccord avec l'opération Turquoise, l'accusant de rendre la situation encore plus complexe.



« Intervention française : les ONG réaffirment leur désaccord » **L'Humanité** (France), 30 juin 1994 (en français).

Extrait :

Dans une conférence de presse, Médecins du Monde, Pharmaciens Sans Frontières, SOS Racisme et d'autres associations ont rappelé les responsabilités du gouvernement français dans le drame rwandais [...] : « l'intervention française rend la situation encore plus complexe. L'une de ses premières conséquences a été de bloquer l'action sur le terrain de nombre d'ONG », a déclaré Fodé Sylla, ouvrant la conférence, « [...] l'intervention française n'est pas admise par la population. Celle-ci craint qu'elle ne soit, une fois de plus, qu'un prétexte pour venir en aide à ceux qui ont perpétré cette barbarie [...], à ceux qui se sont servis de l'ethnique pour arriver à leurs fins politiques ».

Le quotidien français *Libération* fait état des divergences de Médecins Sans Frontières et de Médecins du Monde au sujet de l'action des forces françaises.



« L'appel aux armes des organisations humanitaires » **Libération** (France), 29 juin 1994 (en français).

Extrait :

Médecins du Monde et Médecins Sans Frontières souhaitent une intervention militaire pour mettre un terme au génocide perpétré au Rwanda. [...] Les deux grandes organisations de médecins divergent sur l'action des forces françaises. MSF se refuse à tout procès d'intention : elle attend que les soldats fassent la preuve qu'ils ne sont pas en collusion avec les milices et les FAR. Qu'ils fassent leur métier en protégeant des populations qui, selon ses informations, ne demandent pas tant une aide humanitaire qu'une « protection dissuasive armée » pour vivre en sécurité. « Si le déploiement des forces remplit cette mission, alors le travail des militaires sera assuré », poursuit Philippe Biberson [président du conseil d'administration de MSF France], et les organisations humanitaires pourront faire leur métier. « L'angoisse, bien sûr, vient du fait que toute intervention humanitaire à l'aveugle ne sert qu'à conforter les forces qui contrôlent telle ou telle zone de regroupement plus ou moins forcé. »

MSF Belgique s'indigne de l'indifférence de la communauté internationale face au génocide et lance un appel à la générosité.



« Coup de gueule de MSF Belgique » **La Wallonie** (Belgique), 30 juin 1994 (en français).

Extrait :

Médecins Sans Frontières s'est indigné, hier, de l'indifférence de la communauté internationale face au génocide qui continue à décimer le peuple rwandais et a lancé un appel à la générosité et au soutien. « La crise du Rwanda n'est pas une crise comme les autres, c'est un génocide. Et la communauté internationale assiste indifférente, par un petit écran interposé, à cette

boucherie. Alors que l'on commémore fièrement et à juste titre la fin de l'holocauste de la Seconde Guerre mondiale, les grands de ce monde n'ont rien fait, ou si peu, pour arrêter les machettes qui massacrent aveuglément des familles entières, entaillant les crânes des enfants, coupant les mains de bébés », dit MSF dans un communiqué. « Nous qui sommes sur place (NDLR : MSF a perdu 500 de ses collaborateurs rwandais dans les massacres, tués ou disparus ; ses équipes travaillent sous les bombardements et sont exposées à la vindicte des miliciens) et qui voyons ce qui se passe, notre révolte est immense. Au Rwanda, la situation est tellement catastrophique que le fameux droit d'ingérence humanitaire dont on nous a tant parlé justifiait amplement de tout tenter pour arrêter l'horreur. Mais nous sommes obligés de constater que, pendant que l'on s'interroge, avec deux mois de retard, sur l'utilité de mettre le Rwanda à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, seules quelques organisations humanitaires et religieuses viennent en aide aux victimes », constate MSF.

« Madame, Monsieur, on nous fait croire que vous, citoyen belge et européen, n'êtes pas concerné. Rien n'est plus faux. Lorsque vous soutenez le travail acharné des équipes de Médecins Sans Frontières, qui se battent au jour le jour pour sauver des vies au Rwanda, vous apportez la preuve éclatante qu'il existe encore chez nous des gens qui savent prendre leurs responsabilités face à l'inacceptable. Donnez-nous les moyens d'agir maintenant. Chaque geste de solidarité, chaque don, même peu important, est aujourd'hui vital pour les Rwandais », affirme encore MSF. Des dons peuvent être versés au compte postal Médecins Sans Frontières, avec la mention Rwanda, au No [XXX].

Le 30 juin 1994, dans le quotidien français *Le Monde*, l'ancien président du conseil d'administration de MSF France, Rony Brauman rappelle que l'action humanitaire ne peut rien changer au programme d'extermination en cours au Rwanda et que l'urgence est à arrêter la machine de mort.



« L'esprit humanitaire contre le devoir d'humanité » Rony Brauman, ancien président de Médecins Sans Frontières, *Le Monde* (France), 30 juin 1994 (en français).

Extrait :

Une partie de l'humanité est, sous nos yeux, en passe d'être rayée de la carte du monde. Le programme d'anéantissement, la boucherie organisée auxquels se livrent les extrémistes hutus au Rwanda vont arriver à leur terme, avec la disparition des derniers Tutsis et opposants rwandais. Il ne s'agit pas d'un malheur de plus, venant s'ajouter aux souffrances de notre pauvre humanité. Il s'agit du mal absolu : un génocide, une entreprise de destruction planifiée d'êtres humains, exterminés pour la simple raison qu'ils sont ce qu'ils sont. Dans un premier temps, la réaction internationale a été simple et classique : variations sur le thème des violences interethniques, évacuation des étrangers, appels à l'arrêt des « combats », installation d'un dispositif humanitaire. Avec le temps et la montée de la pression médiatique, la nature du processus de mort s'est peu à peu précisée jusqu'à ce que s'impose la réalité et qu'un gouvernement, celui de la France en l'occurrence, se décide à agir. Agir aujourd'hui au Rwanda, c'est interdire, avec les moyens d'une armée, la continuation de ce génocide. C'est libérer les populations prisonnières, otages, avant que ne s'achève leur mise à mort. C'est neutraliser les groupes armés qui sont le fer de lance de la tuerie. C'est préparer le jugement des

bourreaux, parce qu'il ne peut y avoir d'impunité pour des crimes de cette ampleur et qu'il faut absolument briser le cercle infernal des représailles privées.

L'opprobre que mérite la France pour son aide au régime coupable du carnage est une chose, et il faudra s'interroger sur les raisons du soutien appuyé que notre pays a apporté à une dictature de cet acabit, lui qui est si prompt à rappeler son attachement aux droits de l'Homme et aux valeurs humanitaires. Mais l'urgence est aujourd'hui ailleurs. Il faut arrêter cette machine de mort, même si c'est tard, même si c'est difficile. Qui ne souhaiterait que cette décision soit celle de l'ONU, et de l'OTAN ? Qui ne préférerait une intervention claire, non entachée de soupçons ou d'arrière-pensées ? Ce ne sont pas les convois alimentaires et de médicaments, ce n'est pas l'aide humanitaire, qui peuvent changer quoi que ce soit au programme d'extermination que se sont fixé les extrémistes hutus.

Et pourtant, voici le deuxième temps, celui de la cacophonie humanitaire. « Une intervention ? oui, certes, peut-être, mais pas la France, pas comme ça, plus maintenant. Voyez les déclarations, tout le monde est hostile ou méfiant. Et voyez nos programmes, nos volontaires, notre action, mis en danger par l'arrivée des troupes françaises, le remède va être pire que le mal. » En substance, pitié pour le Rwanda, pitié pour nos projets ! Il y a moins de dix ans, en Éthiopie, on a pu voir les ravages du larmoiement humanitaire, de cette pitié aveuglante, qui ont permis au pouvoir d'Addis Abeba de transformer un mouvement de solidarité en auxiliaire de sa politique meurtrière de déportation.

Aujourd'hui, notre regard humide, apparemment si attentif aux malheurs des hommes, semble à nouveau incapable de discerner l'essentiel. À savoir que l'esprit humanitaire se retourne, dans ce paroxysme de violences, contre le devoir d'humanité. Les attermolements, les arguties politico-morales, le consentement du bout des lèvres des uns et des autres ont déjà considérablement affaibli, et peut-être détourné de son objectif, le principe de l'intervention proposée par la France.

La résolution 929 du Conseil de sécurité, qui n'a pas jugé bon d'utiliser le terme « génocide », illustre éloquemment cet esprit de service minimum. Avant même de reconnaître – saluons l'audace – que « la situation au Rwanda constitue un cas unique », l'instance suprême de l'ONU se retranche derrière « le caractère strictement humanitaire de cette opération qui sera menée de façon impartiale et neutre » pour rejeter une fois de plus dos à dos victimes et bourreaux, en exigeant « que toutes les parties au conflit [...] mettent immédiatement fin à tous les massacres ».

L'humanitaire va-t-il servir, une fois encore, à ne pas prendre parti ? Les tortionnaires vont-ils être les interlocuteurs ou les objectifs des troupes engagées dans cette opération ? Si l'exigence impérieuse, absolue, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre un terme au génocide et juger ses auteurs ne l'emporte pas sur la considération des problèmes que pose une telle intervention, alors notre siècle qui s'est inauguré en 1915 sur un génocide – celui des Arméniens – se refermera comme il s'est ouvert, sous le sceau de l'infamie.

Le 1^{er} juillet 1994, le conseil d'administration de MSF Belgique s'interroge sur la réaction du FPR à l'opération Turquoise et sur la pertinence de l'appel à une intervention armée lancé par MSF France à la mi-juin.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de MSF Belgique du 1^{er} juillet 1994 (en français).

Extrait :

Dans l'ensemble du pays, la paranoïa est présente et s'est renforcée avec l'arrivée des Français. Le FPR a déplacé des populations dans le Bugesera ; son discours semble dangereusement gentil. Le FPR semble avoir peur de l'opération Turquoise (création d'une zone de no man's land facile à contrôler et repeuplement du Bugesera.

MSF n'est pas encore intervenu en zone FAR ; une tentative de mission explo à Cyangugu n'a pas abouti pour des raisons de sécurité ; on manque de ressources humaines ; d'autres ONG y sont. MSF France est réticent à y aller (pression du gouvernement français).

[...] Concernant le génocide : MSF France a pris une position claire « anti-génocide » et a déclaré soutenir une intervention militaire pour arrêter les meurtres. Le problème est que MSF France a appelé aux armes (créant un précédent pour l'association) et que seule l'armée française est intervenue. Cette option prise par les Français aurait dû faire l'objet d'un débat international, qui aurait permis de redéfinir nos concepts internationaux (l'humanisme et les doctrines de MSF).

Les événements survenus au Rwanda sont tellement exceptionnels qu'il semble légitime pour MSF de s'exprimer à ce sujet. Mais la position de MSF France a été récupérée par les médias et le politique. Des mesures de poursuite judiciaire des criminels peuvent être envisagées, basées sur le témoignage, entre autres, de MSF. Mais nous ne sommes pas en possession des outils nécessaires à mener une telle action à bien.



Notre préoccupation n'était pas d'être récupérés par des gens qui interviendraient militairement. J'ai entendu dix fois le reproche : « Vous avez appelé à l'intervention Turquoise. » J'ai répondu : « Est-ce que vous nous avez entendu appeler à une intervention militaire française unilatérale et pour faire de l'humanitaire ? Où ça ? Quel document ? Quelle déclaration de l'un d'entre nous ? » Face aux fantasmes des uns et des autres, ce que je dis renvoie à des dates, des textes, des déclarations qui sont vérifiables. Mon interview sur TF1 en mai, elle a bien eu lieu, il y a une cassette qui en reproduit l'intégralité. On peut la réécouter, on peut entendre ce que disait un des responsables de MSF à cette époque. Le texte de l'appel a été publié dans Le Monde justement pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Et pour être sûr que ce soit publié, on s'est acheté une demi-page dans Le Monde. À l'intérieur de ce texte, qu'on a publié de manière volontariste, on trouve tout sauf un appel à l'intervention Turquoise.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).

Le 1^{er} juillet 1994, MSF Belgique informe la presse des mauvaises conditions et de l'impréparation du déplacement de milliers de personnes vers le Bugesera, ordonné par le FPR.



« Crise rwandaise » **Sitrep** MSF Belgique, du 28 juin au 3 juillet 1994 (en français).

Extrait :

B. Bugesera

Depuis le 28 juin, la ville de Ruhango est vide, ainsi que l'hôpital (800 hospitalisés), qui a été évacué par les camions du FPR et quelques camions de MSF. Le 28 juin, 60 000 à 80 000 personnes avaient traversé le pont. Le mardi 29, c'est le camp de Kinazi (20 000 personnes) ainsi que le centre de santé abritant 250 malades qui sont évacués; 100 000 personnes avec bétail et bagages étaient signalées sur la route vers le pont, soit 25 kilomètres de files. L'hôpital de Nyanza a ensuite été évacué. Au pont, six tentes dispensaires de MSF ont été installées pour accueillir et traiter les patients, qui ont en fait été déposés en masse à cet endroit par les camions évacuant l'hôpital. Leur état est parfois tout à fait alarmant, voire désespéré (déshydratation, épuisement [...]) un dispensaire local avec staff local fonctionne plus ou moins à Ruhuha. MSF assure de plus la distribution d'eau (réservoirs à eau alimentés par un camion-citerne de 25 000 litres qui fait la navette) et de biscuits le long de la route et ramasse les personnes épuisées afin de les acheminer sur l'hôpital de Rilima. Il est évident que ce déplacement massif de populations en un temps record a fait nombre de victimes... et on peut se demander si leur évacuation en urgence était tout à fait justifiée...

À Rilima, MSF a pu commencer ses activités le 28 juin : le médecin MSF de Nyamata et deux infirmières MSF ont commencé à recevoir les patients. Un accord est passé avec le CICR : MSF aura la charge définitive de l'hôpital de Rilima et le CICR appuie avec ses équipes médicales (deux infirmières) lors de la phase d'installation. Par la suite, le CICR devrait s'occuper de l'aide alimentaire (distribution générale). Concernant le staff local qui travaillera au niveau de l'hôpital, le CICR nous fournirait leur staff local (protégé par les conventions de Genève et sous protection du CICR donc); MSF essaie de saisir l'occasion pour renégocier avec le FPR afin que ce personnel puisse continuer à garder le même statut.

Au total, ce sont 1 400 blessés et malades qui ont été hospitalisés à Rilima. Le reste des équipes MSF accompagne les convois de camions de patients entre Ruhango et Rilima. Les relations avec le FPR ne sont toujours pas faciles, car les circuits d'information au sein même des différentes bases du FPR ne semblent pas toujours des plus efficaces; ceci a amené différents problèmes sur le terrain (escortes non disponibles, retard dans la mission d'installation de Rilima, désorganisation du transport des blessés de Ruhango); les choses ont été discutées à Byumba avec le capitaine Denys et le Dr Émile; afin de faciliter les circuits de communication, un officier de liaison sera détaché de Byumba pour MSF dans le Bugesera dans les jours à venir; par ailleurs, notre chef de mission a établi un lien direct avec le FPR à Bruxelles.

[...] **D. Situation en zone FPR**

De plus en plus de questions sont soulevées concernant la situation des populations en zone FPR :

- On a déjà parlé des déplacements de populations sous la contrainte : il est clair que ces déplacements massifs de populations sont difficilement justifiables si l'on tient compte de la situation de sécurité sur place : aussi bien sur Ruhango, Nyanza, Gitarama, Kinazi que Buyoga dans le Nord étaient des zones relativement calmes quand le FPR a donné le mot d'ordre aux populations de bouger. Quelles que soient les motivations du FPR dans ces mouvements de populations (raison de sécurité invoquée, souhait évident d'améliorer le contrôle de ces populations), il est évident que les populations bougent contre leur gré et pour la plupart au détriment de leur situation personnelle et humanitaire.

- La pression exercée sur les populations par le FPR est de plus en plus évidente ; les populations ont peur ; notre personnel local lui-même est soumis à de fortes pressions.
- Des déplacés du camp de Kinazi signalent que des déplacés hutus ont été mis à l'écart par le FPR qui les ont ensuite battus à mort.
- Des disparitions multiples sont signalées.
- Les populations sont obligées de travailler sans salaire dans le cadre des différentes activités du FPR, qui souhaite avoir la direction de toute activité dans la région sous contrôle.
- Les équipes parlent de régime « communist like » pour ne reprendre que leurs termes les plus doux.

Certes MSF devra se positionner dans les jours à venir sur ces problèmes ; mais il est aussi clair que MSF a une position de témoin privilégié, se trouvant la seule organisation avec le CICR dans cette région.



« Ruanda : déplacement massif de personnes vers le Bugesera » **Communiqué de presse** MSF Belgique, 1^{er} juillet 1994 (en français).

Extrait :

Depuis cinq jours, on observe un exode massif de personnes venant de Gitarama, Ruhango, Kabgayi, Nyanza et des camps de personnes déplacées dans cette région. Ce déplacement de populations se dirige vers la ville de Rilima, dans le Bugesera. Il a été ordonné par le Front patriotique rwandais (FPR). Ce déplacement se fait dans de mauvaises conditions et sans réelle préparation. Certaines personnes ont dû marcher 150 kilomètres avant d'arriver à destination. Actuellement entre 50 000 et 100 000 personnes ont été affectées par ce déplacement. Il est impossible d'estimer le nombre exact de personnes qui n'arriveront jamais. Il est certain que la déshydratation et la dysenterie font des ravages parmi ces déplacés. Suite au nombre élevé de victimes, leur installation le long de la route a été autorisée. Mille quatre cents (1 400) patients venant des différents hôpitaux de la région sont également évacués vers Rilima. Les équipes de Médecins Sans Frontières tentent de répondre aux besoins humanitaires. Vingt expatriés sont sur place, soutenus par de nombreux Rwandais pour accueillir les personnes déplacées ainsi que les patients.

Le siège de MSF Belgique est tenu au courant du comportement du FPR à travers les Sitrep de son équipe de coordination au Rwanda.



Sitrep Rwanda no 4, 7 juillet 1994, coordinateur de MSF Belgique à Byumba et dans le Bugesera (Rwanda) (en anglais).

Extrait :

Après le déploiement des troupes françaises au Rwanda, l'atmosphère en zone FPR a changé de façon spectaculaire. Le FPR a préparé ses lignes de défense et déplacé des masses de population. L'attitude envers les ONG est devenue plus agressive, suspicieuse, et la coopération s'est affaiblie de jour en jour. Les passeports ont été vérifiés et les ressortissants français ont fait l'objet d'intimidations. J'ai renvoyé un logisticien français à Bujumbura dès son arrivée à Ruhango et un autre à Kampala, qui a été remplacé par un Belge. Ces deux évacuations ont été réalisées pour des raisons de sécurité. Le 23 juin,

le FPR a ordonné l'évacuation de la population d'une zone située entre Gitarama et Butare. Tout le monde a été déplacé, résidents et travailleurs humanitaires. Tout le monde était dirigé vers les environs de Nyamata. On nous a demandé d'assurer l'assistance médicale et logistique de l'évacuation des patients de l'hôpital et des orphelins. [...]

Attitude du FPR : désintérêt total du bien-être de la population. Emploi par le personnel militaire d'expressions comme « sélection naturelle » et « personne ne mourra dans vos camions, pas même les pires ». Le FPR a sollicité notre opération, mais ne l'a pas soutenue.

Dans un rapport daté du 9 juillet 1994, le coordinateur de MSF Belgique au Rwanda résume les « incidents » avec le FPR et le climat de terreur et d'intimidation que ses troupes font régner. Il s'interroge sur le rôle et l'action de MSF dans un tel contexte. Discuté au sein de l'équipe du siège de Bruxelles et transmis aux autres sections, ce rapport suscite des avis partagés. Il n'est pas rendu public.



« Résumé des incidents avec le FPR » **Rapport**, coordinateur de MSF Belgique à Byumba et dans le Bugesera (Rwanda), 9 juillet 1994 (en anglais).

Extrait :

Évacuation de Ruhango, Nyanza et Kinazi :

Le médecin du FPR [E] lui ayant demandé d'assurer l'assistance médicale et logistique de l'évacuation des patients et orphelins de la population de la zone de défense de Ruhango et Nyanza, MSF Belgique a transféré toutes ses ressources et tout son personnel. Nous avons trouvé une population forcée à se déplacer sans aucune assistance. L'urgence devenait de plus en plus critique au fil des heures. Mon évaluation des événements après coup m'amène aux conclusions suivantes :

- La population avait déjà été déplacée dans des camps de « triage » auparavant.
- Ils étaient originaires de Kigali, Gitarama et Kabgayi, et avaient été déplacés déjà plusieurs fois.
- L'équipe de MSF Belgique de Ruhango a été désinformée au sujet de la localisation de ces camps. Le staff local nous a signalé des regroupements qui ne nous avaient pas été montrés par le FPR.
- L'évacuation a été ordonnée pour des raisons autres que la sécurité. D'après le FPR, il était dangereux pour le CICR de rester, car les Français allaient les bombarder. Plus tard, ils ont dit qu'en fait il n'y avait pas de problème direct de sécurité, mais qu'ils devaient se tenir prêts. À quel prix !
- En ordonnant aux gens de se déplacer immédiatement, le FPR savait que le taux de mortalité serait énorme. Ils nous ont sans doute demandé de faire une intervention d'assistance pour essayer d'accrocher l'attention internationale avec un nom connu dans le monde occidental.
- L'attitude générale du FPR a été brutale et insensible à l'énorme souffrance des gens. Ils tenaient des propos tels que : « On les fera souffrir, parce qu'on a souffert pour leur libération » et « Vous dites que c'est une catastrophe humaine. Nous, nous appelons cela de la sélection naturelle. » Et cette déclaration intéressante alors que nous voulions distribuer des savons aux travailleurs : « Vous ne devez pas payer les gens. Nous sommes en train de créer une société dans laquelle les gens travailleront sans être payés. S'ils ne travaillent pas, nous les punirons. »

- Le blocage de nos camions à la frontière avec le Burundi était sans doute planifié. Pendant qu'ils nous ralentissaient, ils pouvaient continuer à déverser les patients, les orphelins et les civils à leur propre rythme et sans être observés par les Blancs.

- En mettant MSF à Rilima et en forçant le CICR dans le même temps à s'installer au même endroit, ils ont centralisé tous les soins de santé dans une petite commune du Bugesera. Ensuite, le flot des gens qui se dirigeaient sur Rilima a été arrêté et la population bloquée à 65 kilomètres du principal point de concentration des secours. J'ai demandé qu'un plus grand nombre de déplacés soient installés dans la zone afin que le dispensaire régional soit basé à Rilima. À ce moment ils n'ont déplacé vers Rilima que 5 000 personnes sur 70 000. Était-ce planifié ? D'ailleurs ils n'avaient connaissance que de 30 000 personnes : 5 000 à Rilima et 25 000 à Ruhuha. Où sont passés les autres ?

- L'accès à Rilima a été interdit sans que je puisse en connaître la raison. Il semble qu'ils ne souhaitent pas que nous soyons prêts pour recevoir des gens « sans importance ». Au même moment, les gens étaient forcés de rester auprès du pont, alors que chacun sait que c'est un endroit propice à la diffusion de maladies, d'épidémies, un lieu de souffrances.

- Le raccourci de Ruhuha à Nyamata a été fermé par le FPR pour des raisons de « sécurité ». La population a donc été obligée de marcher 60 kilomètres en plus. Au lieu de faciliter une évacuation rapide vers la région désignée, on a ordonné aux gens de s'arrêter, puis de repartir, puis de faire de nouveau demi-tour, on les a fait tourner en rond. Avec quelle idée derrière la tête... ? On a vu des groupes importants être renvoyés vers le pont et personne ne voulait expliquer pourquoi. Le type qui m'escortait : « Ils reviennent des champs, ils vivent près du pont. » Ils revenaient des champs avec des matelas sur la tête ???

- Des camions de MSF ont été déroutés, retardés, arrêtés, etc. Les patients qui ont été pris en charge à Ruhango/Kinazi n'ont pas tous atteint l'hôpital de Rilima. On a obligé un chauffeur [...] à garer son camion en le menaçant avec une arme. Il est arrivé le lendemain avec une partie des patients morts ou à demi-morts. Il a été très choqué.

- Les orphelins que nous étions censés transporter ont été littéralement jetés près du pont par le FPR et maintenus volontairement à cet endroit pendant trois jours. Personne n'était autorisé à les toucher : « Ce sont nos enfants, ne les touchez pas ! » L'accès à Zaza a été autorisé pour le CICR. Lorsque le camion avec 180 enfants déshydratés, malnutris, agonisants est arrivé à Rilima, l'accès à Zaza a été de nouveau interdit. Plus tard, ils ont accusé le CICR de faire preuve de trop d'autorité en décidant eux-mêmes du sort des enfants de l'État FPR. Un militaire FPR a expliqué qu'ils avaient malheureusement parlé avec le mauvais préfet. Ces enfants étaient en parfaite santé quand ils avaient été pris en photo par Roger Job à Ruhango. Nous les avons abrités provisoirement, nourris, et avons hospitalisé les plus malades. Comme nous n'avions pas d'eau, nous ne pouvions faire notre travail médical correctement. Ils ont retardé notre recherche d'un point d'eau pendant deux jours. En dernière solution, nous sommes allés chercher de l'eau dans le lac, que nous avons abondamment chlorée afin de sauver les vies de ces 180 enfants. Le jour suivant, un certain monsieur [H] est arrivé à l'hôpital de Rilima et a accusé MSF d'avoir commis les fautes suivantes :

a) nous étions responsables du mauvais état nutritionnel des orphelins. Pourquoi est-ce que MSF ne les avait pas nourris ?

b) L'hébergement était en dessous du niveau acceptable. Pourquoi est-ce que MSF ne cherchait pas un meilleur endroit ?

c) Nous n'avions pas traité les enfants suivant les standards médicaux.

Il a dit que j'étais personnellement responsable de ces mauvais traitements. À ce monsieur [H] (responsable non médical des secours pour le FPR), j'ai donné les réponses suivantes :

a) Le FPR les avait arrachés à l'orphelinat avant qu'on ait le temps de le faire. Le FPR les avait jetés au pont et les avait laissés là pendant trois jours sans rien. Nous avons vu les enfants en bonne santé quelques jours plus tôt à Ruhango. C'est VOUS qui les avez mis dans cet état.

b) Nous avons demandé aux autorités de vider le cinéma, mais ça n'a pas été possible. Il n'y avait que 50 déplacés dans le cinéma et j'avais distribué suffisamment de bâches en plastique pour les réinstaller ailleurs.

c) Tous les malades sont à l'hôpital, les malnutris au centre de nutrition, les cas de diarrhée dans la salle de réhydratation, etc.; ceux qui sont en bonne santé sont en face de vous. Voulez-vous rendre visite aux autres ? [H] a répondu : Non. J'ai donc conclu en rejetant sa tentative insultante de nous faire porter la responsabilité de la mort d'enfants innocents. Il n'a pas fait de commentaires. [...]

Mes conclusions personnelles

o Le FPR vient d'Ouganda, du Burundi, du Zaïre (Tutsis) et ne représente pas la majorité des Tutsis rwandais. Ils ne libèrent pas ce pays mais ils l'occupent. Comparé à leurs adversaires, qui sont bien pires, ils font l'objet de toute la sympathie qu'ils souhaitent. Les ONG et les gouvernements sont devenus aveugles devant les « sauveurs ».

« S'il vous plaît, donnez-moi un camp ; s'il vous plaît, laissez-nous être de votre côté. » Presque tout le monde accepte leurs diktats et remplit les formulaires que le FPR présente, accepte le système, le harcèlement, l'extermination planifiée de certaines parties de la population.

o Le FPR n'a pas le soutien de la majorité. Ils s'imposent à la pointe du fusil et par l'intimidation. J'ai vu une population terrifiée qui obéit aux ordres pour ne pas être abattue. Personne n'ose ouvrir la bouche. Ceux qui ont essayé sont morts aujourd'hui. Ils projettent de prendre le pouvoir et de le garder. Ce qu'ils ne peuvent réaliser que par la dictature et la répression. La nouvelle règle, c'est que les Hutus ne doivent pas travailler...

o Ils veulent faire croire qu'ils se soucient de leur population, mais c'est un parfait écran de fumée pour obtenir le soutien du monde occidental. En fait, ils ne se soucient que de ceux qui sont super pour le FPR, intelligents et utiles pour l'avenir ou pour la guerre. Les soldats sont bien nourris, l'élite politique est dans une forme splendide et les autres peuvent crever.

o Il y a suffisamment de preuves de violation massive des droits de l'Homme, d'exécutions, d'intimidations. Ce régime n'a rien de bon derrière la tête. S'ils gagnaient réellement le soutien du peuple, ils auraient plus de pouvoir et des chances de le garder plus longtemps. Pourquoi ne sont-ils pas intéressés par le soutien populaire ?

o La présence des ONG est vécue comme une difficulté. Tous ces hommes blancs qui posent des questions stupides sont un fardeau. Ils essaient de nous contrôler, d'obtenir de plus en plus de notre part, de nous espionner et essaient de nous empêcher de voir ce qui se passe. Ils n'ont pas de réelle volonté de nous aider à les aider. « Attends cinq jours pour avoir un rendez-vous de quinze minutes avec moi »... Le fait que les gens meurent de faim ne les intéresse pas. Tous leurs propos, leur attitude officielle, la mauvaise coopération avec le terrain, les déplacements planifiés de civils qu'ils organisent... tout cela ressemble à une ligne politique officielle, à un dogme. En septembre, la pluie sera là et le choléra pas loin. Pas de récolte signifie famine l'année suivante. Pourquoi ne nous laissent-ils pas faire notre travail ? Pourquoi laisser des enfants mourir sur un champ de bataille ? Pourquoi déplacer les gens sans cesse, jusqu'à ce qu'ils soient si épuisés et malades qu'ils tombent morts dans le fossé ?

Je pense qu'il s'agit d'un système communiste basé sur une idéologie identique à celle des Khmers rouges. Déplacez les gens sans arrêt, ils vous écouteront. Laissez-les souffrir, laissez leur famille mourir ; rien n'est plus facile à contrôler qu'une population faible et

obéissante. Les dirigeants du FPR sont extrêmement intelligents. Ils ont prévu tous les tenants et aboutissants. Ils ont des doctrines et des guidelines prévus pour toutes les situations. Ils sont toujours prêts à parler avec la presse. Ils jouent un jeu génial avec les médias. Ils contrôlent et manipulent les ONG et ils essaient de nous montrer qu'il y a un avenir à visage humain possible au Rwanda. Malheureusement, nous, les organisations de secours, nous sommes les seuls à nous rendre compte de la situation parce que nous travaillons et vivons (pour certaines ONG) au Rwanda. Je vois s'ébaucher un génocide planifié. Meurtres par famine planifiée, par maladies, de façon à paraître comme des victimes, des martyrs. Je vois un système qui fonctionne comme le KGB. Des espions autour de vous vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Des disparitions. Des exécutions. Des compilations de dossiers de sécurité. Aucun respect pour les droits de l'Homme, pour les règles des ONG ou les idéologies. Quelles conventions de Genève? Comment ça « pas d'armes dans l'hôpital? ». Les mensonges qu'ils nous envoient à la figure sont clairement reconnaissables, parce que nous connaissons la vérité. La plupart des souffrances dans les zones contrôlées par le FPR ont été créées par le FPR lui-même. À mon avis, MSF devrait mettre fin à ses activités et commencer une opération de prise de parole dans les médias. Soigner des maladies créées volontairement, sans préjuger du présent et de l'avenir de ces populations que nous traitons, c'est se montrer déjà complices du crime.

Questions que MSF va devoir se poser

1. qu'est-ce que nous voulons faire au Rwanda ?
2. acceptons-nous le rôle de pourvoyeur de soins gratuits ?
3. acceptons-nous de ne pas pouvoir appliquer nos règles opérationnelles ? de n'avoir aucun contrôle sur nos projets ? qu'ils gèrent nos hôpitaux et nos activités à la pointe du fusil et par l'intimidation ? que nos patients disparaissent et que le personnel soit enfermé comme en prison ?
4. est-ce qu'on a raison de continuer à soutenir un régime qui viole les droits de l'homme systématiquement ? est-ce qu'on les autorise à utiliser le drapeau MSF comme couverture et écran de fumée sur ce qui se passe réellement ?
5. allons-nous répondre à des urgences fabriquées de toutes pièces par une dictature, contribuant à renforcer dans les médias l'image que cette dictature souhaite donner ?
6. est-ce que nous travaillons pour les droits des populations en réalisant des projets ou en y mettant fin, ou sommes-nous seulement soucieux de préserver notre existence ?
7. est-ce qu'on continue, maintenant qu'aucune des conditions de travail requises n'est réalisée ?
8. *HABEN WIR ES NICHT GEWUSST???*



Pour moi ce n'est pas du tout clair. J'ai cru comprendre que ce rapport avait été largement discuté à Bruxelles, qu'il y avait eu une grosse polémique autour du texte que j'avais écrit, ce que, bien sûr, sur le moment j'ignorais. Il y avait des faits comme l'assassinat du Dr Canisius, etc. Une des réactions générales au document a été : « Ce type est débordé, il ne voit plus très clair. Il faut le remplacer le plus vite possible, et on aura un bon programme. » Lors de sa visite, Éric Goemaere m'a dit : « Ils m'ont donné cette impression à Bruxelles, mais je te vois, je vérifie que ce que tu as écrit est vrai et mon point de vue, c'est que tu as raison. » Ensuite, rien ne s'est passé. J'ai fermé la mission et je suis rentré.

*[...], Coordinateur de MSF Belgique, régions de Byumba et du Bugesera (Rwanda)
de mai à septembre 1994 (en anglais).*

1. En référence à la réponse stéréotypée donnée par les populations résidant autour des camps de concentration, pendant la Seconde Guerre mondiale : « *Wir haben es nicht gewusst* » (Nous ne savions pas.)



J'étais en conflit avec MSF à l'époque [Pierre a quitté MSF quelques mois plus tard]. Je n'ai jamais vu ce rapport. Je viens d'en lire quelques paragraphes et il n'y en a pas un qui me rappelle un souvenir. Des rapports j'en ai vu des dizaines. Mais celui-ci, si je l'avais lu, je m'en rappellerais. C'est dommage que je ne l'aie jamais vu et c'est bizarre que le coordinateur ne m'en ait jamais parlé. Il n'y a probablement pas grand-monde qui l'a vu. Je me souviens effectivement que ce coordinateur était un type charmant, mais qui avait des problèmes de crédibilité. J'imagine la scène : le coordinateur arrivant avec ce rapport et, en même temps, six autres types du siège disant : « Il est gentil mais il nous gonfle, il a besoin de repos. » À MSF, à l'époque, c'était fini pour le rapport. C'est comme ça que ça se passait. Et il est possible que ça se soit passé comme ça.

Il m'est très difficile d'exprimer une opinion sur le contenu de ce rapport, parce que, hors contexte, tout cela ne veut pas dire grand-chose. Quand on est arrivés à Nyanza, je crois que j'avais déjà vu à ce moment-là quelques dizaines de milliers de cadavres dus au génocide. On avait les yeux pleins de cadavres. On était débordés, on se sentait impuissants. On travaillait sur la corde raide. Quand tu débarques dans un pays, sans appui, si le petit con de lieutenant du coin, qui n'est même pas lieutenant mais qui a une arme, te dit : « terminé », c'est terminé. Je vois ici [il lit le rapport] que [le coordinateur] est scandalisé parce que des gens sont venus armés à l'hôpital. Quand je me remets dans le contexte, même encore aujourd'hui, je me dis : « C'est assez risible. » Quel est le problème ? Il ne faut pas d'armes dans un hôpital, tout le monde est d'accord là-dessus. Mais c'est une règle qu'on met en place quand on a ses assises. Ça demande du temps. [Le coordinateur utilise le terme « Khmers noirs ». C'est une crainte que je partageais, je te l'ai dit. Mais elle ne s'est jamais confirmée, parce que je n'ai pas eu connaissance d'autre exemple de déplacement massif de populations à l'intérieur du pays par la suite. Ça n'a pas été institutionnalisé. Il y a eu des camps, mais les types qui étaient dans les camps étaient inquiets pour de multiples raisons. En particulier, bon nombre d'entre eux avaient les mains bien ensanglantées.

Pourtant, le comportement des hommes du FPR m'avait mis tout de suite en alerte. Et donc je n'étais certainement pas enclin à leur passer quoi que ce soit. Mais lorsque tu es dans un hôpital, entouré de mourants, et que quelqu'un se présente pour un mal de dents, tu l'envoies balader. Tu prends automatiquement du recul et cela peut être très dangereux. Mais c'est aussi une façon de te préserver. Cette histoire était tellement énorme. Il y avait des monceaux de cadavres ! On ne s'arrêtait pas du tout pour un cadavre au bord de la route. Les gens du FPR ont découvert ces cadavres en même temps que nous. La différence, c'est qu'il s'agissait de leur famille et qu'ils avaient des armes. Si j'étais outrancier, je dirais qu'ils ont quand même manifesté une certaine retenue ! Néanmoins, il est certain qu'ils ont commis des exactions. Pendant le génocide, l'hôpital de Butare a été vidé de ses patients, qui ont tous été liquidés. Puis le FPR est arrivé, il a aligné deux présumés coupables contre le mur. Les exécutions de ces deux-là sont aussi des exactions. Évidemment, c'est impardonnable, intolérable, mais c'est dans le contexte.

Dr Pierre Harzé, MSF Belgique, directeur de la communication, en mission au Rwanda du 24 juin au 8 juillet 1994 (en français).



D'emblée ça renforçait cette image que le FPR n'était peut-être pas tout rose et qu'ils avaient des méthodes pour le moins musclées. Maintenant, on était encore en pleine guerre, ça pouvait faire partie du contrôle du territoire, des choses comme ça, mais ce sont les tout premiers témoignages contre le FPR et on avait la trouille, parce que, dans les faits, ce ne sont pas des gentils.

Dr Éric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).



En 1994, quand MSF Belgique réintroduit une première équipe par l'Ouganda dans le nord du Rwanda, après avoir évacué Kigali et Butare, le premier rapport décrivant un peu l'ambiance sociale, qu'on reçoit d'un membre d'une équipe à Byumba, raconte en gros : « C'est la terreur, mes collègues disparaissent et quand je vais demander des comptes, on me dit de me taire, et après, tout le monde dit qu'ils ont été assassinés. » Il décrit une ambiance d'arrestations arbitraires, d'exécutions sommaires, etc. Il est très choqué par ce qui se passe en matière de répression à l'intérieur de la société. Il écrit à Bruxelles un rapport, etc. Il n'y a pas de prise de position publique par rapport à ça. Mais de toute façon, en septembre, il y a le rapport Gersony, le HCR dit que le FPR massacre. Donc ce n'est pas non plus une information qui n'est pas connue.

Dr Jean-Hervé Bradol, MSF France, responsable de programmes au Rwanda (en français).

Du 4 au 10 juillet 1994, une équipe internationale de MSF réalise une mission exploratoire en zone Turquoise. La prise en charge de trois camps de déplacés, sous la coordination de MSF France, est décidée.



« Crise rwandaise », **Sitrep** du 4 au 10 juillet 1994, zone sud-ouest, zone de sécurité Turquoise, MSF Belgique (en français).

Extrait :

Une mission d'évaluation de MSF International a cependant eu lieu cette semaine, via Bukavu vers Gikongoro, sans escorte et en toute indépendance. Cette mission avait été différée de quelques jours suite à l'attaque par hélicoptère FAR subie par un véhicule MSF en zone FPR. La mission exploratoire n'a pas rencontré de problème de sécurité et a pu établir des relations correctes avec les autorités civiles et militaires. Une première évaluation donne 300 000 à 500 000 personnes dans le nord de la préfecture alors qu'il y aurait un million de personnes dans le sud de la préfecture, populations en mouvement (source = armée française) [...]. MSF a décidé d'intervenir pour la prise en charge des trois camps [...], une équipe de 14 personnes est prévue, opérationnelle au cours de la semaine suivante, sous la coordination de MSF France. Les stocks prépositionnés par MSF Hollande au Burundi lanceront l'opération. MSF Belgique soutient l'opération à travers des ressources humaines non belges et en envoyant un expert pour analyser le pipeline alimentaire dans la région.

À son retour du Rwanda, le 11 juillet 1994, le directeur de la communication de MSF Belgique publie dans le quotidien belge *Le Soir* un point de vue sur l'opération Turquoise. Quelques lignes sont aussi consacrées à la difficulté de parler des exactions du FPR dans le contexte post-génocide.



« Bas les masques » par Pierre Harzé, directeur de la communication de MSF Belgique, **Le Soir** (Belgique), 11 juillet 1994 (en français).

Extrait :

Quelques jours seulement après son déclenchement, l'opération Turquoise apparaît pour ce qu'elle a toujours été dans le chef de ses initiateurs : une tentative désespérée visant à sauver le pouvoir chancelant et sanglant, mais ami, d'une faction extrémiste hutue.

Dans un extraordinaire exercice de mystification, le gouvernement français, complaisamment relayé par sa presse nationale, qui semble, pour l'heure, avoir perdu tout esprit critique, est parvenu à couvrir d'un pudique voile humanitaire une intervention qui relève à l'évidence d'intérêts d'une autre nature. Toute honte bue, les victimes d'hier sont à présent publiquement diabolisées et présentées comme les massacreurs de demain. Quitte à forcer un peu le trait, je me permettrai donc de rappeler ici quelques faits qu'il me paraît essentiel d'avoir présents à l'esprit pour s'opposer sereinement aux personnes qui seraient tentées par une « ré » écriture du drame rwandais.

1.

La guerre au Rwanda n'est pas une guerre tribale. Il s'agit à l'origine d'une tentative de coup de force, menée par la faction extrémiste du pouvoir en place. Cette opération avait depuis longtemps été préparée et planifiée. Elle s'est traduite, dans les premières heures qui ont suivi l'assassinat du président Habyarimana (6 avril), par une élimination systématique et sélective de toutes les forces d'opposition politique modérées (des Hutus en furent les premières victimes). Ce n'est que dans un second temps, en s'appuyant sur des milices parfaitement organisées et une propagande raciste, que fut déclenchée, par les auteurs de la tentative de coup d'État, une véritable chasse aux Tutsis. C'est alors que les forces du Front patriotique rwandais se sont mises en mouvement.

2.

Le massacre systématique et à grande échelle de la minorité tutsie est un génocide. Il en présente toutes les caractéristiques, en particulier la sélection des victimes sur la base d'appartenance ethnique.

3.

Après avoir été, durant de longues semaines, totalement passive, la communauté internationale a péniblement accouché d'une première et tardive résolution du Conseil de sécurité des Nations unies (17 mai). Elle prévoyait l'envoi de divers contingents au Rwanda, à concurrence de 5 500 hommes. Cette première résolution, acceptée par les parties en conflit (en particulier le FPR), est toujours restée lettre morte, les pays occidentaux refusant d'apporter leur soutien financier au déploiement de contingents proposés par différents pays africains.

4.

Début juin, le gouvernement français qui, déjà en 1990, s'était porté au secours des forces gouvernementales, décide d'intervenir. Cette décision est entérinée par le Conseil de sécurité mais est largement décriée par de nombreuses associations qui doutent des intentions « humanitaires » affichées par la France et suspectent d'autres motivations moins avouables celles-là (défense de la francophonie, intérêts politico-stratégiques régionaux, etc.).

Le génocide est largement consommé. Plusieurs centaines de victimes potentielles, prises au piège dans la zone contrôlée par les forces gouvernementales, sont placées sous la protection des militaires français.

5.

Le FPR ne s'est pas rendu coupable, jusqu'à présent et jusqu'à preuve du contraire, de massacres systématiques à l'encontre des populations civiles qui sont tombées sous sa responsabilité. Ceci n'exclut pas de possibles règlements de comptes et ne doit pas éveiller notre vigilance, notamment face aux récents déplacements de populations observés dans les régions conquises par le FPR.

6.

Suite à la poussée du FPR, l'opération Turquoise change de nature et se mue en une opération de sauvetage des forces gouvernementales (4 juillet).

Cela étant dit, ce nouvel épisode militaro-humanitaire suscite, au sein de l'organisation humanitaire que nous sommes, au moins deux réflexions :

- La première est qu'il est démontré, une fois de plus, que l'action réellement humanitaire ne peut se résumer au geste du sauveteur. Son sens, elle le trouve dans l'intention qui guide le geste. C'est cette intention qui donne au geste sa pleine justification et qui en définit la nature. Si l'intention n'est pas totalement désintéressée, on ne peut qualifier le geste d'humanitaire.

Ne nous laissons donc pas abuser par d'apparentes similitudes dans les gestes, mais questionnons l'intention qui les sous-tend. Ne soyons pas dupes de cette tendance lourde qui pousse de plus en plus nos gouvernements à enrober de rhétorique humanitaire un interventionnisme d'un autre âge.

- La seconde est qu'il est plus que jamais vital pour les organisations non gouvernementales de garder leurs distances et leur indépendance décisionnelle vis-à-vis des interventions « militaro-humanitaires ».



Pierrot Harzé revient de là-bas en disant : « Ceux qui sont censés être les libérateurs ont des techniques qu'on pourrait difficilement cautionner » et il signe un ou deux articles dans la presse où, pour la première fois, le terme « Khmers noirs » commence à apparaître à propos du FPR. C'est sorti dans les grands journaux à Bruxelles, c'est sorti dans Le Soir. Mais des témoignages comme ça, à contre-pied, les gens n'y font pas trop attention, ça demande vérification. Ils n'ont pas recommencé et c'est passé aux trappes de l'histoire. La presse ne s'est pas jetée là-dessus puisque le FPR avait un crédit de sympathie gigantesque. Finalement, on a laissé tomber.

Dr Éric Goemaere, MSF Belgique, directeur général (en français).



Je n'ai pas entendu parler d'un article dans Le Soir, mais plus tard, j'ai été en contact avec Pierre et j'ai donné une très courte interview au téléphone à Colette Braeckman, [journaliste au quotidien Le Soir]. Mais je ne suis pas francophone et m'est difficile de parler en français à la presse. Je pense qu'elle avait lu ce que j'avais écrit. Je suppose que MSF Belgique lui avait remis le rapport, mais je n'en sais rien. Franchement, je n'ai aucune idée de ce qui a pu être fait à Bruxelles autour de ce rapport.

P [...] MSF Belgique, coordinateur de projet, régions de Byumba et Bugesera (Rwanda) de mai à septembre 1994 (en anglais).

Dans le numéro de l'été 1994 du journal interne de MSF Belgique, le directeur général, Éric Goemaere, raconte sa visite au Rwanda, en zone FPR, quelques semaines plus tôt et s'interroge sur le mandat de protection de MSF.



« Un contexte éclaté, un nouveau mandat ? » par Éric Goemaere, **Contact**, journal interne de MSF Belgique no 29 (juillet-août 1994) (en français).

Extrait :

Dans le Bugesera, c'est 100 000 personnes et les blessés de deux hôpitaux, déplacés de force en quarante-huit heures, qui s'amassent dans une région hostile faite de marais. [...] Partout les mêmes arguments pour justifier l'insécurité, les milices qui rôdent, y compris dans les camps. Partout ces mêmes regards terrifiés, ce refus de parler sauf à la dérobade pour raconter tantôt les massacres d'avril, tantôt les disparitions et exécutions sommaires d'hier. Il y a eu génocide, c'est indéniable. Nous l'avons dénoncé et nous continuerons à le faire. Mais jusqu'où pouvons-nous accepter que les victimes d'hier se transforment en bourreaux ? Comment aussi éviter que notre action humanitaire soit complice, comme le dénonçait [le coordinateur] et toute l'équipe prête à quitter ? Jamais je n'ai rencontré de climat aussi tendu, de société aussi polarisée, où se mélangent haine et climat de terreur. Dans nos hôpitaux, des blessés disparaissent presque chaque nuit et le staff médical est régulièrement intimidé. Le médecin directeur de l'hôpital de Byumba, notre interlocuteur principal sur place, disparaît un jour... On le dit mort, exécuté avec sa femme et ses trois enfants. Un énorme malaise plane parmi les équipes. La protection, ce n'est pas notre mandat, hein ??? Un mandat de protection, c'est d'abord une pratique, une vigilance et des démarches souvent difficiles en cas de disparition. Ce manque de pratique et d'instructions claires nous fait commettre des erreurs qui tournent parfois au drame, comme ces deux gardes armés embarqués, à nouveau pour des motifs de sécurité, et qui sautent de la voiture MSF pour abattre froidement deux marcheurs à la démarche « suspecte ». Il y a extrême urgence sur le plan sanitaire à rapatrier les réfugiés et à les extraire des camps de la mort... Mais quel niveau de risque pouvons-nous assumer avant d'engager ces centaines de milliers d'affamés et de malades dans ce qui ne pourrait être qu'une autre manipulation de leur désarroi ?

En septembre 1994, le coordinateur de MSF Belgique en poste au Rwanda remet au ministre de la Coopération pour le développement des Pays-Bas une version plus détaillée de son rapport initial, rédigée en néerlandais.



« *Rwanda, Achter de schermen van het RPF* » (« Rwanda, derrière l'écran du FPR ») Rapport du 27 septembre 1994, **couverture et sommaire...** (en néerlandais).



J'ai rencontré le ministre de la Coopération pour le développement Jan Pronk quand il était à Kampala, avec Jacques de Milliano [le directeur général de MSF Hollande]. Il m'a demandé : « Qu'est-ce que vous faites là ? – Oh, je reviens juste du Rwanda et j'attends mon directeur général pour lui faire un briefing sur des événements qui ne sont pas très agréables. J'ai cru comprendre que vous avez fait des déclarations dans la presse en Hollande. J'ai l'impression que vous n'êtes pas complètement informé de tout et je voudrais vous en parler. » Il voulait tout savoir et je lui ai raconté tout ce que je savais. Il m'a dit : « Pourquoi ne me mettez-vous pas tout ça par écrit ? » J'ai répondu : « Je le ferai dès que j'aurai fini mon contrat avec le pool d'urgence et MSF Belgique, parce que je ne veux pas compromettre les personnes du terrain en vous donnant à vous, politicien, mes réflexions sur la situation des droits de l'Homme, alors que le mandat de ma mission est strictement médical. Je viendrai vous l'apporter à La Haye. » Donc en septembre, quand je suis revenu en Hollande,

en six semaines j'ai écrit la version en néerlandais du rapport. Elle est beaucoup plus détaillée sur plusieurs points que la première version en anglais. Ce document intitulé Derrière la façade du FPR – rapport sur 90 jours de mission médicale d'urgence avec MSF Belgique a servi de base pour les discussions de Jan Pronk au Rwanda avec le FPR. Septembre était un moment crucial parce qu'il y avait cette conférence des bailleurs de fonds. Les décideurs discutaient avec le nouveau gouvernement afin de voir comment les réfugiés pouvaient retourner au Rwanda, ce qui se passait au niveau des atteintes aux droits de l'Homme, ce qu'on pouvait faire dans les prisons, comment reconstruire un système judiciaire. Et Jan Pronk, qui était un des principaux bailleurs de fonds de ce gouvernement, essayait aussi de trouver un moyen de montrer que nous étions conscients que la situation se dégradait. Même s'ils n'avaient pas assez de prisons, de policiers, et de juges, ils ne devaient pas mettre en marche ces tribunaux populaires qui aboutissaient à exécuter des gens sur un terrain vague. Nous étions au courant d'un soi-disant « processus de purification » de personnes qui revenaient du Congo ou qui étaient restées bloquées dans le pays. Il suffisait de pointer son doigt sur un individu et de dire : « Je l'ai vu tuer son voisin », et il était immédiatement exécuté. Jan Pronk a décidé d'aller de l'avant et d'investir dans ce gouvernement, en prenant beaucoup de risques, sachant qu'il avait peu de marge pour l'influencer, donc qu'il valait mieux être dans un processus de dialogue avec lui plutôt que l'ignorer. MSF Belgique a été tenu au courant de la version en néerlandais. Je leur en ai parlé. Ils n'ont jamais émis aucune objection. Je l'ai réalisée en mon nom propre. Sur la première page, il était écrit qu'il s'agissait de mon point de vue personnel sur des événements et que ça ne pouvait pas être pris pour l'absolue vérité. Mais que je voulais donner aux gens de l'information afin qu'ils jugent par eux-mêmes de ce que je rapportais ou de ce qu'on m'avait rapporté de source sûre, pour pouvoir faire quelque chose de ce poids qui pesait sur mes épaules, mais qui était en dehors du mandat médical. Les personnes de langue flamande au siège ont eu la version en néerlandais. Je la leur ai donnée. À Bruxelles, de nombreuses personnes l'ont eue.

*P [...], MSF Belgique, coordinateur de projet, régions de Byumba et Bugesera (Rwanda)
de mai à septembre 1994 (en anglais).*

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS 1892-1994

Cette chronologie a pour objectif essentiel de donner des repères au lecteur, en inscrivant les actions et prises de parole de MSF dans l'actualité régionale et internationale de l'époque. Élaborée pour ce document spécifique, elle ne prétend pas être une référence universitaire.

	International	Rwanda	MSF
1892		Premier explorateur européen au Rwanda.	
1923		31 août 1923 Le Conseil de la Société des Nations attribue à la <u>Belgique</u> un <u>mandat de tutelle</u> sur le Rwanda et le Burundi.	
1959		Août-septembre 1959 Création des premiers partis politiques. Novembre 1959 Émeutes paysannes hutues : <u>attaques contre les Tutsis</u> , fuite de milliers de Tutsis dans les pays limitrophes.	
1961		Nouvelle vague de violence, <u>fuite de dizaines de milliers de Tutsis</u> . 28 janvier 1961 Proclamation de la <u>République</u> .	
1962		Proclamation de l' <u>indépendance du Rwanda et du Burundi</u> , Grégoire Kayibanda (Hutu) est nommé président.	
1963		Décembre 1963 <u>Attaque de guérilleros tutsis</u> – milliers de morts à la suite de représailles contre les Tutsis de l'intérieur – nombre de réfugiés estimé à 300 000.	
1967		<u>Massacre de Tutsis au Rwanda</u> .	
1972		<u>Exclusion des Tutsis de l'administration au Rwanda</u> .	
1973		<u>Exclusion des Tutsis des écoles et de l'université nationale de Butare</u> – <u>massacre</u> de populations tutsies suivi d'un <u>exode</u> important – <u>coup d'État</u> et prise du pouvoir par le major <u>Juvénal Habyarimana</u> .	

	International	Rwanda	MSF
1975		18 juillet 1975 Signature d' <u>accords d'assistance militaire entre la France et le Rwanda</u> .	
1978		24 décembre 1978 <u>Élection</u> du candidat unique, <u>Juvénal Habyarimana</u> à la présidence de la République. <u>Gouvernement</u> majoritairement composé de Hutus.	
1983		<u>Réélection de Juvénal Habyarimana</u> avec 99,98 % des voix.	
1986		Le gouvernement rwandais annonce que les réfugiés rwandais à l'étranger ne seront pas autorisés à rentrer chez eux, le pays n'étant pas assez grand pour les accueillir. On estime à <u>600 000 le nombre de réfugiés tutsis vivant dans les pays voisins</u> . Importante diaspora dans les pays occidentaux.	
1988		Février 1988 Création du <u>Front patriotique rwandais (FPR)</u> en Ouganda. Décembre 1988 <u>Réélection de Juvénal Habyarimana</u> à la présidence de la République avec plus de 90 % des voix. Gouvernement composé en majorité de Hutus.	
1990		Octobre 1990 <u>Offensive des forces du FPR</u> arrêtée par les Forces armées rwandaises (FAR) avec le soutien des troupes belges, zaïroises, françaises – début de l'opération d'assistance militaire française <u>Noroit</u> , qui prendra fin en décembre 1993. <u>Arrestation</u> de milliers d' <u>opposants</u> et de personnes d' <u>origine tutsie</u> à Kigali. <u>Massacre de 300 Tutsis</u> à Kibilira.	

	International	Rwanda	MSF
1991		Massacre de Tutsis et d'opposants dans les préfectures de Ruhengeri, Gisenyi, Kibuye et Byumba.	
1992	<p>Décembre 1992 Les troupes américaines débarquent en <u>Somalie</u> dans le cadre de l'opération dite « humanitaire » « <u>Restore Hope</u> ».</p>	<p>Mars 1992 État de siège et vague de <u>massacres de Tutsis</u> dans le Bugesera.</p> <p>Avril 1992 40 000 personnes déplacées, lancement du programme d'aide alimentaire d'urgence du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM).</p> <p>16 avril 1992 <u>Gouvernement de transition</u> avec une représentation importante de l'opposition.</p> <p>Juillet-août 1992 <u>Négociations d'Arusha</u> entre le gouvernement et le FPR sous l'égide de l'OUA – <u>cessez-le-feu</u>.</p> <p>Novembre 1992 <u>Escalade dans la violence des milices extrémistes hutues</u> – manifestations des opposants au régime.</p>	<p>Avril 1992 Courte mission de <u>MSF Belgique</u> dans la région de <u>Ruhengeri</u>. <u>MSF Hollande dans les camps</u> est et ouest de Byumba.</p>
1993		<p>Janvier 1993 <u>Gouvernement de transition</u> sur une <u>base élargie</u> accepté au cours des négociations d'Arusha.</p> <p>20-22 janvier 1993 <u>Massacres de Tutsis et d'opposants</u> dans les préfectures de Ruhengeri, Gisenyi, Kibuye et Byumba.</p>	

	International	Rwanda	MSF
1993	<p>Mars 1993 La France propose au Conseil de sécurité de l'ONU la création d'une <u>mission de maintien de la paix pour le Rwanda</u>. - Publication d'un <u>rapport de Human Rights Watch</u> et de la <u>Fédération internationale pour les droits humains</u> révélant que 2 000 Tutsis ont été massacrés depuis 1990.</p> <p>Avril 1993 Visite au Rwanda du <u>rapporteur spécial de la Commission des droits de l'Homme des Nations unies</u> sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.</p> <p>Mai 1993 Rapport de <u>Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général du Conseil de sécurité des Nations unies</u>, recommandant la création d'une mission d'observation des Nations unies sur la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda.</p> <p>Juin 1993 Assassinat de <u>23 Casques bleus pakistanais en Somalie</u>.</p>	<p>Février 1993 <u>Offensive FPR jusqu'aux portes de Kigali</u>, repoussée avec l'aide des troupes françaises.</p> <p>Juillet 1993 <u>Agathe Uwilingiyimana</u>, Premier ministre du nouveau gouvernement rwandais.</p>	<p>Février 1993 <u>MSF Hollande dans les camps</u> de Murambi (Byumba-est) et de Kigali nord (Byumba-ouest). <u>MSF Belgique dans les camps</u> et communes de la préfecture de Ruhengeri.</p>

	International	Rwanda	MSF
1993	<p>Août 1993 Publication des conclusions du <u>rapporteur spécial des Nations unies</u> sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires : les massacres commis contre les Tutsis depuis 1990 constituent un <u>génocide au sens de la convention de 1948</u>.</p> <p>Octobre 1993 <u>Résolution 872 du Conseil de sécurité des Nations unies</u> créant la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).</p> <p>Décembre 1993 <u>Départ du détachement militaire français Noroit</u> de Kigali.</p>	<p>4 août 1993 <u>Accords de paix d'Arusha</u> entre le FPR et le gouvernement rwandais, prévoyant un cessez-le-feu, un gouvernement de transition, la fusion des deux armées et l'établissement d'une « zone libre d'armes » à Kigali.</p> <p>Septembre 1993 Création de la <u>Radio télévision libre des Mille Collines</u>, animée et contrôlée par des extrémistes hutus.</p> <p>Octobre 1993 <u>Assassinat de Melchior Ndadaye</u>, hutu, premier président du <u>Burundi</u> démocratiquement élu, par des éléments de l'armée dominée par des Tutsis ; les massacres commis de part et d'autre causent <u>100 000 morts et l'exode de 700 000 personnes, dont 500 000 au Rwanda</u>.</p> <p>28 décembre 1993 Arrivée à Kigali de <u>600 soldats et des représentants du FPR</u> dans le cadre des accords d'Arusha.</p>	<p>Octobre 1993 Des milliers de morts de shigellose et de faim dans les camps de réfugiés – <u>MSF Hollande</u> et <u>MSF Belgique</u> interviennent dans les camps de la préfecture de Butare, <u>MSF France</u> dans ceux du Sud-Est.</p> <p>Décembre 1993 <u>MSF dénonce publiquement</u> la faiblesse, l'irrégularité et la <u>mauvaise qualité des livraisons de nourriture du PAM</u> aux réfugiés burundais au Rwanda.</p>
1994	<p>5 janvier 1994 Le Rwanda devient membre non permanent du <u>Conseil de sécurité des Nations unies</u> – le général <u>Dallaire</u> informe le Département des opérations du maintien de la paix de l'ONU de l'existence d'un <u>plan d'extermination des Tutsis</u> – <u>Human Rights Watch</u> publie son rapport « <u>Réarmement au Rwanda</u> » révélant la politique de réarmement massif du régime Habyarimana.</p>	<p>5 janvier 1994 Investiture du président <u>Juvénal Habyarimana</u>. <u>Report</u> de la mise en place du gouvernement à base élargie et de la nouvelle Assemblée. <u>Manifestations violentes d'Interahamwe</u> (milices extrémistes hutues) à Kigali.</p>	

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>Février 1994 Le général <u>Dallaire</u> informe l'ONU que la situation se <u>détériore</u>; distributions d'armes et établissement de listes ciblées par les escadrons de la mort; appels aux renforts.</p> <p>4 avril 1994 <u>Résolution 909 du Conseil de sécurité</u>: renouvelle le mandat de la MINUAR avec menace du retrait dans les six semaines si les accords d'Arusha ne sont pas appliqués.</p>	<p>21 février 1994 <u>Assassinat du ministre Félicien Gatabazi</u>. En représailles, lynchage de Martin Bucyana, président de la CDR, parti extrémiste hutu.</p> <p>23 février 1994 Nouveau <u>report sine die de la mise en place du gouvernement de transition</u> et de l'Assemblée nationale de coalition du président Habyarimana et de 15 députés.</p> <p>6 avril 1994 20h15: <u>l'avion transportant les présidents Habyarimana du Rwanda et Ntaryamira du Burundi</u> ainsi que d'autres membres des deux gouvernements <u>est abattu alors qu'il s'apprête à atterrir sur l'aéroport de Kigali</u>. - Dans l'heure qui suit, établissement de barrages par la garde présidentielle à Kigali.</p> <p>7 avril 1994 <u>Début des massacres</u> des opposants politiques, des Hutus favorables au partage du pouvoir et des Tutsis <u>Enlèvement, torture et assassinat de dix Casques bleus belges</u> dans une caserne de l'armée rwandaise; <u>assassinat du Premier ministre Agathe Uwilingiyimana</u>. - Kigali contrôlée par la garde présidentielle. <u>MINUAR paralysée</u>. - Les troupes du FPR font mouvement vers Kigali.</p>	<p>Février 1994 Mise en place d'un <u>plan d'action d'urgence</u> par les organisations humanitaires présentes à Kigali, dont <u>MSF et le CICR</u>. - Amélioration sensible de la qualité et de la quantité de nourriture fournies dans les camps. - Baisse des taux de mortalité.</p> <p>7 avril 1994 <u>Évacuation des membres de MSF Belgique</u> des camps de réfugiés de Kigali – les équipes de <u>MSF Hollande</u> sont témoins de massacres à Murambi.</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>9 avril 1994 Arrivée des <u>parachutistes français</u> qui évacuent les <u>ressortissants étrangers</u> et des membres de la famille Habyarimana.</p> <p>11 avril 1994 Le général Dallaire obtient un <u>cessez-le-feu pour faciliter l'évacuation des expatriés</u>.</p>	<p>8 avril 1994 <u>Pillages, viols, massacres systématiques de Tutsis</u> par les Interahamwe dans Kigali. Formation d'un <u>gouvernement intérimaire</u> par l'ancien porte-parole du Parlement, Théodore Sindikubwabo, qui s'autoproclame président.</p> <p>10 avril 1994 Début du <u>ramassage des cadavres</u> dans les rues de Kigali par des camions poubelles.</p>	<p>8 avril 1994 <u>Évacuation des membres de MSF France</u> des camps de réfugiés du sud du pays vers le Burundi, la Tanzanie et vers Kigali; refus des autorités rwandaises de laisser passer le personnel national MSF, d'origine tutsie, vers le Burundi. <u>Évacuation des membres de MSF Hollande et des nationaux belges de MSF Belgique</u> de Butare, remplacés par une nouvelle équipe. <u>L'équipe MSF tente de secourir les blessés dans les rues et à l'hôpital de Kigali.</u> <u>Communiqué de presse de MSF France et MSF Royaume-Uni</u>: « Des équipes chirurgicales de MSF prêtes à partir pour Kigali. »</p> <p>9 avril 1994 À l'hôpital de Kigali (CHK), les équipes de MSF retrouvent les corps de leurs <u>patients</u>, qui ont été <u>achevés pendant la nuit</u>. À Murambi, sous les yeux de l'équipe de MSF Hollande, des Tutsis réfugiés dans l'orphelinat sont emmenés et massacrés. <u>Communiqué de presse MSF</u>: « MSF porte assistance aux blessés dans l'hôpital de Kigali. »</p> <p>10 avril 1994 <u>Rapatriement des membres de MSF France</u>, puis de <u>MSF Hollande</u> de Kigali par les militaires français. Ceux de <u>MSF Belgique</u>, de nationalité belge, se réfugient sous la protection des Casques bleus belges dans un entrepôt des Nations unies, à l'aéroport.</p> <p>11 avril 1994 Une <u>équipe chirurgicale de MSF Belgique</u> arrive de Nairobi et reste <u>bloquée</u> sur l'aéroport de Kigali. <u>Communiqué de presse de MSF Belgique</u>: « MSF: le point sur les opérations de secours au Rwanda ».</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p data-bbox="271 751 776 857">14 avril 1994 - Évacuation des derniers ressortissants étrangers, avant <u>départ des soldats français</u>. - Annonce du <u>retrait des troupes belges de la MINUAR</u>.</p> <p data-bbox="271 1101 776 1149">16 avril 1994 <u>Remise en question de la MINUAR au Conseil de sécurité.</u></p>	<p data-bbox="813 271 1318 347">12 avril 1994 Communiqué du <u>ministre de la Défense</u> rwandais sur Radio Mille Collines incitant à l'<u>élimination des Tutsis</u>.</p>	<p data-bbox="1355 271 1860 429">12 avril 1994 <u>Évacuation</u> sur Nairobi de l'équipe de <u>MSF Belgique</u> bloquée dans l'entrepôt des Nations unies. <u>Récits à la presse</u>. Les seuls acteurs humanitaires restant présents à Kigali sont les 26 employés suisses du CICR.</p> <p data-bbox="1355 456 1860 717">13 avril 1994 - Arrivée d'une <u>équipe chirurgicale de MSF France</u> à Kigali en provenance de Bujumbura, dans un convoi du CICR. - Les équipes MSF et du CICR commencent à travailler sous le même drapeau dans un <u>hôpital de campagne</u>. - La coordinatrice de <u>MSF Hollande à Goma, au Zaïre</u>, alerte le siège de MSF Hollande, à Amsterdam, sur le <u>caractère systématique des persécutions contre les Tutsis</u>.</p> <p data-bbox="1355 882 1860 1067">15 avril 1994 L'équipe de <u>MSF Hollande de Goma, au Zaïre</u>, porte secours à un groupe de 3 000 réfugiés d'origine tutsie <u>fuyant les massacres du Rwanda</u>. <u>Communiqué de presse de MSF Belgique</u> : « Le point sur les activités MSF ». Récit d'un membre de MSF à <u>Skynews, BBC et CNN</u>.</p> <p data-bbox="1355 1101 1860 1204">16 avril 1994 Des membres de MSF Belgique et MSF Hollande assistent de loin à un <u>massacre dans la commune de Kibeho</u>.</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>17 avril 1994 Début de la <u>contre-offensive « médiatico-humanitaire » française</u> avec retour médiatisé de Bernard Kouchner, ex-secrétaire d'État à l'action humanitaire.</p> <p>20 avril 1994 Les derniers <u>Casques bleus belges</u> quittent Kigali.</p> <p>22 avril 1994 Vote par le <u>Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 912</u> réduisant à 270 le nombre de Casques bleus.</p>	<p>17 avril 1994 <u>Intensification des massacres</u> à Gikongoro et en périphérie de Butare.</p> <p>18 avril 1994 Le préfet de Kigali coordonne la « <u>chasse au Tutsi</u> ».</p> <p>19 avril 1994 <u>Prise de contrôle de Butare</u> par la garde présidentielle. Renvoi puis assassinat du préfet.</p> <p>22 avril 1994 250 000 <u>Rwandais hutus</u> encadrés par les autorités administratives et les milices de leurs communes d'origine traversent la frontière et se réfugient en <u>Tanzanie</u>, près de la ville de Ngara.</p>	<p>Mi-avril 1994 Ouverture de programmes de <u>MSF Belgique et MSF France</u> auprès des « rapatriés » burundais et des réfugiés rwandais au <u>Burundi</u>. Début du <u>recueil des récits</u> de tous les membres de MSF qui rentrent du Rwanda.</p> <p>20 avril 1994 Une foule armée de machettes refuse à <u>Rony Zachariah</u>, coordinateur médical de MSF Belgique à Butare, l'accès des camps de Saga 1 et Saga 2 et l'évacuation des employés locaux de MSF. <u>Communiqué de presse de MSF Belgique</u> : « Violences au Rwanda : des centaines de blessés réussissent à rejoindre le Burundi. »</p> <p>21 avril 1994 Un employé zairois rapporte à l'équipe de MSF Belgique de Butare que les soldats ont forcé des employés locaux d'origine hutue à <u>tuer leurs collègues d'origine tutsie</u>.</p> <p>22 avril 1994 <u>Communiqué de presse de MSF France et MSF Hollande</u> : « Alors que les Nations unies se retirent du pays, la population du Rwanda risque de sombrer dans l'oubli. »</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p data-bbox="267 834 778 961">27 avril 1994 Au cours de son audience générale, le <u>pape Jean-Paul II</u> invite « ceux qui détiennent les responsabilités à une action généreuse et efficace pour que cesse ce génocide ».</p> <p data-bbox="267 996 778 1071">28 avril 1994 Communiqué de presse d'<u>Oxfam</u> qualifiant les massacres qui se déroulent au Rwanda de « <u>génocide</u> ».</p>	<p data-bbox="809 271 1320 347">23 avril 1994 <u>Violents combats dans le nord du pays</u> (Byumba et Ruhengeri).</p> <p data-bbox="809 834 1167 882">27 avril 1994 Reprise de violents combats à Kigali.</p>	<p data-bbox="1351 271 1862 422">23 avril 1994 <u>Massacre de 150 patients de l'hôpital de Butare et de cinq membres du personnel rwandais</u>, sous les yeux de l'équipe de MSF Belgique. <u>Interview à la presse hollandaise</u> de Wouter Van Empelen (MSF Hollande).</p> <p data-bbox="1351 456 1862 635">24 avril 1994 <u>Évacuation des équipes de MSF Belgique et de MSF Hollande de Butare</u> vers le Burundi : scènes de chasse à l'homme sur la route et cadavres dans l'Akagera. À <u>Bujumbura</u>, <u>contacts des équipes avec la presse internationale</u> : demande de création de « corridors humanitaires ».</p> <p data-bbox="1351 669 1862 793">26 avril 1994 <u>MSF Belgique</u> rapporte le <u>témoignage</u> de l'équipe de Butare à Colin Keating, l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande à l'ONU et président temporaire du Conseil de sécurité.</p> <p data-bbox="1351 996 1862 1146">28 avril 1994 <u>Conférence de presse de MSF Belgique</u> : le président Réginald Moreels qualifie les événements du Rwanda de « génocide ». <u>Article de Réginald Moreels dans De Morgen</u> qualifiant les événements du Rwanda de « génocide ».</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>30 avril 1994 <u>Condamnation des massacres par le Conseil de sécurité des Nations unies</u>, mais quatre États, dont les États-Unis et le Royaume-Uni, <u>refusent l'utilisation du terme « génocide » dans la résolution</u>. Boutros Boutros-Ghali demande en vain « une action énergique » du Conseil de sécurité pour « mettre fin aux massacres » et la remise en question de la <u>réduction de effectifs de la MINUAR</u>.</p> <p>4 mai 1994 Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères français, demande aux Nations unies un <u>renforcement des troupes de la MINUAR</u>. Au cours d'une interview à ABC News Nightline, Boutros Boutros-Ghali affirme qu'au Rwanda il est question de « <u>génocide</u> ».</p> <p>5 mai 1994 Directive du <u>président Bill Clinton</u> : les États-Unis <u>ne soutiendront</u> militairement et financièrement une <u>opération multilatérale</u> que si celle-ci fait « <u>progresser les intérêts nationaux américains</u> ». - Le président d'Ouganda, <u>Yoweri Museveni</u>, accuse le gouvernement intérimaire rwandais de génocide.</p>	<p>1 mai 1994 <u>Bouclage de la frontière</u> entre le Rwanda et la Tanzanie par le <u>EPR</u>, qui repousse les <u>FAR</u> vers l'ouest.</p> <p>3 mai 1994 Poursuite des massacres ciblés à <u>Kigali</u>.</p> <p>4 mai 1994 Enclenchement de la « <u>bataille de Kigali</u> ». <u>Menace de famine</u> généralisée dans les camps de Tanzanie.</p> <p>5 mai 1994 Poursuite des affrontements à <u>Kigali</u>.</p>	<p>30 avril 1994 Assemblée générale de MSF France. Le président sortant, Rony Brauman, parle de « <u>pogroms industrialisés, mécanisés, à la grenade et à la machette, programmés, réalisés par des groupes bien identifiés</u> » et pointe du doigt la responsabilité française.</p> <p>2 mai 1994 Les équipes MSF prennent en charge les <u>réfugiés rwandais sur le site de Benaco</u>, en Tanzanie.</p> <p>4 mai 1994 <u>Communiqué de presse de MSF Royaume-Uni</u> : « 489 000 personnes ont fui le Rwanda où les massacres continuent. MSF triple son aide aux réfugiés. » <u>Communiqué de presse de MSF France</u> : « MSF envoie un avion spécial en Tanzanie pour assistance aux réfugiés rwandais. » - Ouverture du programme de MSF Belgique à Byumba.</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>11 mai 1994 Alison Des Forges, de Human Rights Watch Afrique, publie dans <i>The New York Times</i> une tribune intitulée « Génocide : c'est un fait au Rwanda »</p> <p>15 mai 1994 Le ministre des Affaires étrangères français, Alain Juppé, emploie le terme « génocide » devant la presse après une réunion du Conseil des ministres de l'Union européenne.</p>		<p>6 mai 1994 Reprise dans le quotidien <i>Le Soir</i> de l'article de Réginald Moreels (président de MSF Belgique) publié le 28 avril dans <i>De Morgen</i>.</p> <p>7 et 8 mai 1994 Assemblée générale de MSF Belgique sous le choc du génocide des Rwandais tutsis.</p> <p>9 mai 1994 Dernière sortie du personnel CICR-MSF France pour ramasser les blessés dans Kigali. Lettre de MSF Royaume-Uni au quotidien britannique <i>The Guardian</i> réfutant l'amalgame entre MSF et droit d'ingérence.</p> <p>11 mai 1994 Communiqué de presse de MSF Belgique : « Urgence Rwanda : MSF poursuit son action. »</p> <p>13 mai 1994 Communiqué de presse de MSF France : « Près de 100 personnes du personnel MSF assassinées au Rwanda ».</p> <p>16 mai 1994 Au journal télévisé de la première chaîne de télévision française, Jean-Hervé Bradol (de MSF France) parle d'« extermination planifiée » et met en accusation le soutien de la France au régime Habyarimana.</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>17 mai 1994 <u>La résolution 918 du Conseil de sécurité</u> exprime « une fois de plus son inquiétude face aux informations persistantes faisant état de violations systématiques, généralisées et flagrantes du droit international humanitaire au Rwanda » et rappelle que « dans ce contexte, <u>le fait de tuer les membres d'un groupe ethnique dans l'intention de détruire totalement ou partiellement ce groupe constitue un crime qui tombe sous le coup du droit international</u> ». Elle « exige que toutes les parties au conflit cessent immédiatement les hostilités, acceptent un cessez-le-feu et mettent fin à la violence et au carnage insensés dans lesquels est plongé le Rwanda. »</p> <p>18 mai 1994 <u>Le ministre des Affaires étrangères français</u>, Alain Juppé utilise de nouveau le terme « <u>génocide</u> » dans une réponse à une question d'actualité à l'Assemblée nationale et propose un sommet des chefs des États voisins du Rwanda.</p>	<p>19 mai 1994 <u>Bombardements</u> par le FPR du <u>centre hospitalier de Kigali</u> et par les FAR du <u>QG de l'ONU</u>, situé en zone FPR.</p> <p>22 mai 1994 <u>Prise de l'aéroport</u> de Kigali par le FPR.</p>	<p>17 mai 1994 <u>Communiqué de presse de MSF Royaume-Uni</u>: « Les renforts des Nations unies arriveront probablement trop tard au Rwanda. »</p> <p>18 mai 1994 <u>Publication</u> dans le quotidien français <u>Le Monde d'une lettre ouverte de MSF France au président François Mitterrand</u> lui demandant une intervention « contre l'extermination systématique et programmée des opposants à une faction soutenue par la France ». - Publication dans <u>The New York Times</u> de l'<u>article d'Alain Destexhe, secrétaire général de MSF international</u>: « Les Rwandais meurent tandis que les Nations unies perdent du temps », qualifiant les événements du Rwanda de « génocide ».</p> <p>19 mai 1994 Les dirigeants de <u>MSF France</u> demandent aux responsables de la « <u>cellule africaine</u> » <u>du président de la République française</u> de convaincre leurs « amis » rwandais d'arrêter les massacres.</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>23 mai 1994 <u>Huit pays africains</u> se déclarent prêts à participer à la MINUAR 2. Publication à Londres du <u>recueil de témoignages d'Amnesty International</u> sur les massacres commis par « les partisans du gouvernement et les troupes régulières », citant aussi les « homicides délibérés et arbitraires perpétrés par le FPR et ses partisans ».</p> <p>24 et 25 mai 1994 3e session extraordinaire de la <u>Commission des droits de l'Homme des Nations unies</u> à Genève : nomination d'un <u>rapporteur spécial</u>, l'Ivoirien René Degni-Ségui, chargé d'enquêter sur le « génocide » éventuel.</p> <p>27 mai 1994 <u>Boutros Boutros-Ghali</u> parle de « scandale et échec » au sujet de la réticence des États à envoyer des troupes et de la poursuite du génocide.</p>	<p>29 mai 1994 Prise de Nyanza par le FPR.</p>	<p>23 mai 1994 Organisation de la <u>compilation commune des récits des membres de MSF, témoins des événements du Rwanda par toutes les sections MSF</u>.</p> <p>24 mai 1994 Dr Rony Zachariah, coordinateur médical de MSF Belgique à Butare, <u>témoigne devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU</u> des massacres ciblés auxquels il a assisté.</p> <p>25 mai 1994 L'hôpital du CICR à Kigali est touché par un mortier : trois morts parmi le personnel médical rwandais.</p> <p>29 mai 1994 Installation d'une équipe de MSF Belgique et Hollande à l'hôpital Fayçal, à Kigali.</p> <p>Juin 1994 Début du mois - MSF remet son <u>document « Génocide au Rwanda – Témoignages »</u> à la <u>Commission des droits de l'homme de l'ONU</u>. - Mission exploratoire à Cyangugu, en zone FAR, sans suite, car sécurité non garantie par les autorités.</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>7 juin 1994 Déblocage de <u>fonds massifs aux organisations humanitaires</u> par le gouvernement français.</p> <p>8 juin 1994 La <u>résolution 925</u> du Conseil de sécurité de l'ONU évoque des « <u>actes de génocide</u> » commis au Rwanda.</p> <p>12 juin 1994 Condamnation par l'OUA des « <u>crimes contre l'Humanité</u> » commis au Rwanda.</p>	<p>14 juin 1994 <u>Prise de Gitarama par le FPR</u>- Fuite du gouvernement intérimaire vers Kibuye et Gisenyi.</p>	<p>2 et 3 juin 1994 Au cours d'un séminaire, la direction de MSF France décide de lancer un appel à une intervention armée internationale pour arrêter le génocide.</p> <p>3 juin 1994 <u>Communiqué de presse de MSF Belgique</u>: « MSF entame une mission à Nyamata, au Bugesera. »</p> <p>7 juin 1994 Un conseil d'administration exceptionnel de <u>MSF France</u> décide de lancer un <u>appel à une intervention armée internationale</u>. <u>Communiqué de presse de MSF Belgique</u>: « MSF envoie une équipe en renfort à Kigali. »</p> <p>10 juin 1994 <u>Communiqué de presse de MSF France</u>: « Les massacres continuent dans la ville de Kigali. »</p> <p>14 juin 1994 <u>MSF France chez le président de la République</u>, qui qualifie le régime Habyarimana de « bande d'assassins » et <u>annonce une intervention de la France</u>.</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>15 juin 1994 Le ministre des Affaires étrangères déclare que la <u>France serait prête à intervenir au Rwanda</u> dans le but de « protéger les groupes menacés d'extermination » avec des partenaires africains et européens. - Publication dans le quotidien français <i>Libération</i> de l'appel « <u>Ne laissons pas la faim achever le génocide</u> » lancé par les organisations françaises Médecins du Monde, Pharmaciens Sans Frontières, Handicap International, Atlas, Citoyens Solidaires, SOS Racisme.</p> <p>17 juin 1994 Boutros Boutros-Ghali se déclare favorable à l'initiative française.</p> <p>18 juin 1994 La France annonce qu'elle saisira le Conseil de sécurité des Nations unies à propos d'une « <u>intervention militaire ponctuelle à but humanitaire au Rwanda, baptisée "opération Turquoise"</u>, avec ou sans le soutien d'autres pays ».</p>		<p>15 juin 1994 <u>Communiqué de presse de MSF France</u> : « Pour sauver les vies qui peuvent encore l'être, alors que le génocide se poursuit, MSF lance un appel urgent à l'arrêt des combats et l'intervention immédiate des Nations unies. » - Réunion internationale MSF : MSF Hollande s'inquiète de possibles effets négatifs de la prise de parole de MSF France sur l'ouverture de son projet à Butare.</p> <p>16 juin 1994 Les responsables de MSF France annoncent au directeur des opérations du CICR la prise de parole publique prochaine de MSF - <u>Communiqué de presse de MSF États-Unis</u> annonçant un appel de MSF à une intervention immédiate pour mettre fin au génocide.</p> <p>17 juin 1994 <u>Conférence de presse de MSF France : appel à une intervention armée internationale</u> ; description du camp de Benako comme une « vitrine humanitaire » et un « sanctuaire du génocide » - Responsable de programme de MSF France aux États-Unis : <u>itw avec la presse</u> et rencontre avec les autorités américaines.</p> <p>18 juin 1994 <u>Publication de l'appel de MSF France à une intervention armée pour mettre fin au génocide</u> : « <u>On n'arrête pas un génocide avec des médecins</u> », dans <i>Le Monde</i> (édition datée du 18 juin, en vente le 17 à partir de 13h).</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>22 juin 1994 Le Conseil de sécurité vote la <u>résolution 929 autorisant la France et les autres pays</u> qui pourraient participer à l'opération humanitaire au Rwanda à employer « tous les moyens » nécessaires, pendant une période de deux mois », en attendant la mise en place de la MINUAR 2, afin de protéger les civils et d'assurer la distribution de l'aide alimentaire, au titre du <u>chapitre 7 de la Charte des Nations unies</u> : « protection des populations civiles et de l'aide humanitaire ».</p> <p>23 juin 1994 Début de l'<u>opération Turquoise</u>, organisée par la France pour une durée de deux mois : 2 500 hommes prennent position à Goma et Bukavu.</p> <p>28 juin 1994 De retour du Rwanda, le rapporteur de la <u>Commission des Nations unies sur les droits de l'Homme</u>, René Degni-Ségui, confirme que le terme « <u>génocide</u> » peut être appliqué aux massacres de Tutsis et appelle à la mise en place d'un <u>tribunal pénal international</u>.</p>	<p>23 juin 1994 <u>Évacuation forcée par le FPR de 70 000 à 100 000 personnes</u> des zones de Ruhango et Nyanza vers Nyamata et Rilima.</p>	<p>20 juin 1994 <u>Lettre du président de MSF France au secrétaire général du FPR</u> rappelant les deux appels de MSF à une intervention pour mettre fin au génocide, mais pas à une intervention isolée d'un gouvernement.</p> <p>22 juin 1994 Réunion internationale MSF : <u>demande d'éclaircissement des sections vis-à-vis de la position de MSF sur l'intervention française</u>. - Réaction négative des ONG françaises (sauf MSF France) à l'intervention de la France. - Dans la presse belge, <u>MSF Belgique</u> déclare : « <u>Mieux vaut rien que les Français.</u> »</p> <p>23 juin 1994 <u>Les soldats de l'APR entravent l'assistance sanitaire de MSF et du CICR</u> à l'évacuation forcée ordonnée par le FPR.</p> <p>24 juin 1994 <u>Communiqué de presse de MSF Belgique</u> : « évacuation de 3 500 civils à la suite d'une aggravation de la tension au sud de Gitarama » - Le <u>CA de MSF France</u> réaffirme qu'il n'y a pas d'alternative à l'intervention armée.</p> <p>29 juin 1994 <u>MSF France ne participe pas à la conférence de presse des ONG françaises contre l'opération Turquoise.</u></p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>1 juillet 1994 Vote de la <u>résolution 935 par le Conseil de sécurité</u> demandant la constitution d'une <u>commission d'experts</u> impartiale pour examiner et analyser les preuves d'« <u>éventuels actes de génocide</u> ».</p> <p>3 juillet 1994 Le <u>secrétaire général des Nations unies</u> autorise la France à créer une « <u>zone humanitaire sûre</u> », sur 20 % du territoire rwandais, dans le sud-ouest du Rwanda (Cyangugu, Gikongoro, Kibuye).</p>	<p>3 juillet 1994 Prise de Butare par le FPR.</p> <p>4 juillet 1994 Prise de Kigali et Butare par le FPR. Début de l'<u>exode massif</u> de Rwandais fuyant l'avance du FPR, vers la région du Nord-Ouest (Ruhengeri, Gisenyi), où se trouve le gouvernement intérimaire.</p> <p>6 juillet 1994 Création d'un <u>gouvernement d'union nationale au Rwanda</u>.</p> <p>14 juillet 1994 Prise de Ruhengeri par le FPR. - Arrivée de <u>plusieurs centaines de milliers de Rwandais à Goma</u> (Zaire).</p>	<p>1 juillet 1994 Le conseil d'administration de MSF Belgique critique l'appel à l'intervention armée lancée par MSF France. - <u>Communiqué de presse</u> de MSF Belgique signalant un déplacement de population « ordonné par le FPR », « dans de mauvaises conditions et sans réelle préparation. »</p> <p>4 au 12 juillet 1994 <u>Mission exploratoire</u> de MSF Belgique/France/Hollande en <u>zone Turquoise</u>, autour de Gikongoro : décision d'un programme conjoint de MSF France/Hollande, puis désistement de MSF Hollande.</p> <p>9 juillet 1994 Transmission au siège de <u>MSF Belgique</u>, à Bruxelles, du <u>rapport confidentiel</u> du coordinateur de MSF Belgique au Rwanda sur les <u>violations des droits de l'Homme</u> commises par le FPR au Rwanda.</p>

	International	Rwanda	MSF
1994	<p>21 août 1994 Départ des derniers soldats français de la zone Turquoise.</p> <p>Octobre 1994 Rapport intérimaire des <u>experts du Conseil de sécurité</u> : des « <u>actes de génocide</u> » contre les Tutsis ont été effectivement commis au Rwanda.</p> <p>8 novembre 1994 Vote par le Conseil de sécurité de la <u>résolution 955</u> créant le <u>Tribunal pénal international pour le Rwanda</u>.</p>	<p>16 juillet 1994 Arrivée des <u>Forces armées rwandaises</u> à Goma. <u>13 ministres et le président autoproclamé</u> du gouvernement intérimaire se réfugient dans la <u>zone humanitaire « sûre »</u> au Rwanda.</p> <p>17 juillet 1994 Prise de <u>Gisenyi</u> par le <u>FPR</u>. <u>Gouvernement intérimaire réfugié au Zaïre</u>. Nomination de <u>Pasteur Bizimungu</u> à la présidence de la République par le <u>FPR</u>.</p> <p>19 juillet 1994 Création d'un <u>gouvernement d'unité nationale au Rwanda</u>.</p>	<p>Août 1994 <u>MSF Belgique</u>, avec le soutien juridique de <u>MSF France</u>, crée le <u>Réseau des citoyens</u>, qui fournit en urgence de l'assistance technique au système judiciaire rwandais.</p>

Les études de cas sur les prises de parole publiques de Médecins Sans Frontières (MSF) explorent les actions et les processus de prise de décision de l'organisation lors d'interventions humanitaires complexes, qui l'ont amenée à prendre la parole publiquement. Chaque étude de cas s'intéresse à des situations dans lesquelles la prise de parole publique a posé des dilemmes ou/et fait courir un risque à MSF. La méthodologie employée restitue de manière chronologique les dilemmes, les contraintes et les controverses, sans imposer de conclusion définitive sur la qualité des décisions prises.

Toutes les études de cas sont disponibles au téléchargement en français et en anglais sur le site : www.msf.org/fr/speakingout/accueil



MÉDECINS SANS FRONTIÈRES INTERNATIONAL

Route de Ferney 140, Geneva, Switzerland
Tel: +41 (0)22 849 84 84, Fax: +41 (0)22 849 84 04, www.msf.org